



Conseil économique et social

Distr. générale
12 novembre 2014

Original: français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies de navigation
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Vingt-sixième session

Genève, 26-30 janvier 2015

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre de l'ADN: Formation des experts

Catalogue de questions ADN 2015: Généralités

Transmis par la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR)¹

Les modifications à la version adoptée par le Comité d'administration le 25 janvier 2013
apparaissent en mode « Suivi des modifications ».

¹ Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote
CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2015/7.

GE.14-20828



* 1 4 2 0 8 2 8 *

Merci de recycler



GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 1 : Généralités

Numéro	Source	Bonne réponse
110 01.0-01	4.2.4 Accord	B
Comment est abrégé l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ? A AITMD B ADN C ADR D RID		
110 01.0-02	1.1.2.1	D
Qu'est-ce qui est réglé par l'ADN ? A Le transport de marchandises de toutes catégories par bateaux B Le transport de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures dont le transport par rail ou par route est interdit C Le transport de matières dangereuses uniquement par bateaux-citernes en navigation intérieure D Les conditions sous lesquelles les marchandises dangereuses peuvent être transportées sur les voies de navigation intérieures		
110 01.0-03	2.1.1.1	D
Sous quel numéro de l'ADN figure la liste des classes de marchandises dangereuses ? A Sous 4.1 B Sous 3.1.1 C Sous 1.1.1.1 D Sous 2.1.1.1		
110 01.0-04	3.2.1 , 3.2.3	A
Où pouvez-vous lire dans l'ADN quelles matières sont admises au transport en bateaux-citernes ? A Au 3.2, Tableaux A et C B Dans le certificat de bateau C Au 3.2.2, Tableau B D Dans les définitions du 1.2.1		
110 01.0-05	8.1.2.1,	A
Selon l'ADN, lesquelles desprescriptions énumérées ci-dessousdoivent se trouver à bord lors du transport de marchandises dangereuses ? A L'ADN B Uniquement la Partie 7 de l'ADN et les consignes écrites C Uniquement la Partie 7 de l'ADN D L'ADN et, si la cargaison est reprise, d'un camion, l'ADR		

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 1 : Généralités

Numéro	Source	Bonne réponse
110 01.0-06 7.1.3		B
	Pendant le transport de marchandises dangereuses en bateaux à cargaison sèche les prescriptions générales de service sont applicables. Sous quels numéros de l'ADN figurent ces prescriptions ? A Sous 2.1.1 à 2.1.4 B Sous 7.1.3.1 à 7.1.3.99 C Sous 2.2.43.1 à 2.2.43.3 D Sous 7.2.3.1 à 7.2.3.99	
110 01.0-07 7.2.3		D
	Pendant le transport de marchandises dangereuses en bateaux-citernes les prescriptions générales de service sont applicables. Sous quels numéros de l'ADN figurent ces prescriptions ? A Sous 2.1.1 à 2.1.4 B Sous 7.1.3.1 à 7.1.3.99 C Sous 2.2.43.1 à 2.2.43.3 D Sous 7.2.3.1 à 7.2.3.99	
110 01.0-08	supprimé (07.06.2005)	
110 01.0-09 8.2.1, 8.6.2		C
	Que comprenez-vous sous «expert» au sens de l'ADN ? A Le conseiller à la sécurité de l'expéditeur. Comme celui-ci connaît le mieux le produit, il est considéré comme expert au sens de l'ADN B De par leurs missions, les membres de la police fluviale sont des experts au sens de l'ADN C Une personne ayant une connaissance spécialisée de L'ADN et qui est en mesure de le prouver au moyen d'une attestation délivrée par une autorité compétente D [De par sa formation] et ses connaissances générales le conducteur est une personne experte au sens de l'ADN	
110 01.0-10 8.6.1		C
	Où trouvez-vous dans Dans quelle partie de l'ADN <u>pouvez-vous trouver</u> les modèles du «certificat d'agrément» et du «certificat d'agrément provisoire» ? A Dans la Partie 1 B Dans la Partie 2 C Dans la Partie 8 D Dans la Partie 9	

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 1 : Généralités

Numéro	Source	Bonne réponse
110 01.0-11	8.2.1.2	C
Qui est expert pour l'ADN au sens du 8.2.1.2 ?		
A Le <u>Chaque</u> conducteur		
B Un titulaire d'une patente de conducteur de bateau		
C Une personne en mesure de prouver ses connaissances de l'ADN au moyen d'une attestation d'une autorité compétente		
D Le responsable du poste de transbordement		
110 01.0-12	8.2.1.4, 8.2.2.8	B
Quelle est la durée de validité d'une attestation de connaissances spécialisées de l'ADN ?		
A 1 an		
B 5 ans		
C 10 ans		
D illimitée		
110 01.0-13	1.1.2.1	C
A quoi servent les prescriptions de l'ADN ?		
A L'ADN contient exclusivement des règles de protection des eaux contre la pollution		
B L'ADN doit uniquement assurer la sécurité particulière des transports en bateaux-citernes		
C L'ADN précise les conditions sous lesquelles les marchandises dangereuses peuvent être transportées par voies de navigation intérieures		
D L'ADN vise à obtenir une sécurité particulière des transports de marchandises dangereuses par route, rail ou air		
110 01.0-14	Partie 9, 9.3.3	A
Où trouvez-vous <u>dans l'ADN</u> les prescriptions de construction des bateaux-citernes du type N ?		
A Dans la Partie 9, au 9.3.3		
B Dans la Partie 9, au 9.1		
C Dans la Partie 9, au 9.2		
D Dans la Partie 9, au 9.1.3		
110 01.0-15	Partie 9, 9.1	B
Où trouvez-vous <u>dans l'ADN</u> les prescriptions de construction des bateaux à cargaison sèche ?		
A Dans la Partie 9, au 9.3.3		
B Dans la Partie 9, au 9.1		
C Dans la Partie 9, au 9.2		
D Dans la Partie 9, au 9.1.3		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
110 02.0-01	7.1.3.31, 7.2.3.31	C
Un bateau est chargé de marchandises dangereuses. Où se situe <u>Quel est</u> le point d'éclair <u>maximal</u> des carburants avec lesquels les moteurs à bord sont autorisés à fonctionner ? A < 23 °C B < 55 °C C ≥ 55 °C D ≥ 23 °C		
110 02.0-02	8.1.5.3	B
Un toximètre est prescrit au tableau A du chapitre 3.2. Ce toximètre doit-il également être à bord des barges de poussage sans logements ? A Oui, il n'y a pas d'exceptions B Non, il suffit que le bateau pousseur ou celui qui propulse la formation à couple soit muni d'un tel équipement C Oui, dans la mesure où la barge de poussage comporte une salle des machines D Non, il suffit que le propriétaire de la barge de poussage désigne une personne comme responsable, que cette personne dispose d'un tel équipement et qu'elle puisse être sollicitée rapidement en cas de besoin		
110 02.0-03	7.1.3.31, 7.2.3.31, 9.1.0.31, 9.2.0.31, 9.3.1.31, 9.3.2.31, 9.3.3.31	A
Quel carburant est interdit d'utilisation à bord pour les moteurs ? A Carburant avec un point d'éclair < 55 °C B Carburant avec un point d'éclair < 65 °C C Carburant avec un point d'éclair < 75 °C D Carburant avec un point d'éclair < 100 °C		
110 02.0-04	9.1.0.31.2, 9.3.1.31.2, 9.3.2.31.2, 9.3.3.31.2	D
De quelle distance de la zone protégée respectivement de la zone de cargaison doivent être séparés les orifices d'aspiration d'air des moteurs ? A Au moins 3,00 m B Ils doivent être situés dans la zone protégée C Au moins 2,50 m D Au moins 2,00 m		
110 02.0-05	<u>7.1.3.31, 7.2.3.31</u> , 9.1.0.31.1, 9.3.1.31.1, 9.3.2.31.1, 9.3.3.31.1	C
Quelle est la plus basse température admise pour le point d'éclair des carburants de moteurs à combustion interne utilisés à bord de bateaux transportant des marchandises dangereuses ? A 45 °C B 50 °C C 55 °C D 60 °C		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
110 02.0-06	9.1.0.34.2, 9.3.1.34.2, 9.3.2.34.2, 9.3.3.34.2	C
	Un bateau est soumis à l'ADN. Lequel de ces dispositifs doit se trouver dans les tuyaux d'échappement ? A Un détecteur d'incendie B Un clapet de non retour C Un pare-étincelles D Un col de cygne	
110 02.0-07	9.1.0.34.1, 9.3.1.34.1, 9.3.2.34.1, 9.3.3.34.1	A
	De quelle distance minimale les orifices des tuyaux d'échappement doivent-ils être séparés de la zone protégée respectivement de la zone de cargaison ? A 2,00 m B 3,00 m C 4,00 m D 5,00 m	
110 02.0-08	7.1.3.41.3, 7.2.3.41.3, 9.1.0.41.2 , 9.3.1.41.2 , 9.3.2.41.2 , 9.3.3.41.2	D
	La chaudière dans la salle des machines fonctionne au combustible liquide. Quel combustible est autorisé ? A Combustible avec un point d'éclair $\geq$ 100 $\geq$ 50 °C B Combustible avec un point d'éclair < 100 °C C Combustible avec un point d'éclair < 55 °C D Combustible avec un point d'éclair $\geq$ 55 °C	
110 02.0-09	9.1.0.34.1, 9.3.1.34.1, 9.3.2.34.1, 9.3.3.34.1	A
	De quelle distance minimale les tuyaux d'échappements des moteurs doivent-ils être séparés des ouvertures des citernes à cargaison respectivement de la zone de cargaison ? A 2,00 m B 2,50 m C 3,00 m D 1,00 m	
110 02.0-10	9.1.0.32.1, 9.3.1.32.1, 9.3.2.32.1, 9.3.3.32.1	B
	Vous voulez aménager le double fond d'une cale ou d'un espace de cale comme réservoir à combustible. Quelle profondeur minimale doit avoir ce réservoir double fond ? A 0,80 m B 0,60 m C 1,00 m D 0,50 m	

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
110 02.0-11	9.1.0.88, 9.2.0.88, 9.3.1.8, 9.3.2.8, 9.3.3.8	B
Selon l'ADN, <u>quels-certains</u> bateaux doivent être construits sous la surveillance d'une société de classification agréée et classés par elle en première cote <u>?</u> .		
Quels sont ces bateaux-?		
A Tous les bateaux qui transportent des marchandises dangereuses		
B Certains bateaux <u>à marchandises sèches possédant une à-double coque</u> et tous les bateaux-citernes transportant des marchandises dangereuses		
C Tous les bateaux transportant des marchandises dangereuses à l'exception des navires de mer visés au chapitre 9.2		
D Uniquement les bateaux destinés au transport de produits chimiques		
110 02.0-12	7.1.2.5, 7.2.2.5	D
Dans quelle langue <u>ou dans quelles langues</u> doivent être rédigées les instructions relatives à l'utilisation des appareils à bord ?		
A Au moins en anglais		
B En néerlandais, anglais, allemand et français		
C Dans la langue des pays touchés par le bateau pendant le voyage		
D En allemand, français ou anglais et, si nécessaire, dans la langue usuelle à bord		
110 02.0-13	8.1.6.3	A
Par qui doit être vérifié et inspecté l'équipement spécial prescrit par l'ADN ?		
A Par une personne agréée à cette fin par <u>le fabricant ou par</u> l'autorité compétente		
B Par le fabricant car il est le seul à savoir comment l'appareil doit être		
C Par une firme ou personne agréée par l'autorité compétente		
D Par une firme indépendante agréée par le fabricant		
110 02.0-14	8.1.5.3	B
Où doit se trouver l'équipement spécial prescrit par l'ADN en cas de convois poussés ou de formations à couple ?		
A A bord du bateau ou de la barge de poussage où sont chargées les marchandises dangereuses		
B A bord du bateau pousseur ou de celui qui propulse la formation		
C A bord de chaque unité qui compose l'assemblage de bateaux		
D A bord d'une barge de poussage avec logement faisant partie de l'assemblage de bateaux		
110 02.0-15	supprimé (03.12.2008)	
110 02.0-16	<u>9.1.0.52.4</u> , 9.3.1.52.2, 9.3.2.52.2, 9.3.3.52.2	D
Les accumulateurs peuvent-ils être situés dans la zone protégée ou dans la zone de cargaison ?		
A Oui		
B Oui, mais seulement s'ils sont dans des caisses spécialement conçues à cet effet		
C Oui, mais seulement s'ils sont dans des caisses spécialement conçues à cet effet munies d'aérations protégées contre les explosions		
D Non, sauf lorsque s'applique le chapitre 1.6		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
110 02.0-17	1.2.1 Qu'entend-t-on dans l'ADN par treuil de sauvetage ? A Une pompe d'assèchement portable pour pouvoir pomper l'eau hors du bateau en cas de voie d'eau B Un dispositif permettant de remonter une personne se trouvant dans un local fermé tel que par exemple une citerne à cargaison C Un brancard permettant de transporter une victime d'accident du bateau à terre D Une deuxième pompe d'assèchement fixée à demeure dans la salle des machines, capable de façon autonome de pomper l'eau hors du bateau en cas de voie	B
110 02.0-18	1.2.1 Dans l'ADN la notion de zone protégée est utilisée. Selon l'ADN, qQuels types de bateaux ont une zone protégée ? A Les bateaux à marchandises sèches B Les bateaux à marchandises sèches et les bateaux-citernes C Les pousseurs munis d'un certificat d'agrément D Les bateaux-citernes	A
110 02.0-19	7.1.2.5, 7.2.2.5 Les instructions relatives à l'utilisation des appareils et matériels prescrits par l'ADN doivent être à bord. Dans quelle(s) langue(s) doivent-elles être rédigées ? A En néerlandais, allemand, anglais et français B En néerlandais, allemand, français et espagnol C En néerlandais et allemand D En allemand, français ou anglais et, si nécessaire, dans la langue usuelle à bord	D
110 02.0-20	1.2.1, <u>9.3.1.52.1, 9.3.2.52.1, 9.3.3.52.1</u> Dans l'ADN la notion de zone 0 (zéro) est utilisée. Quels <u>types de</u> bateaux ont <u>des zones classées dans l'ADN comme étant comparable à</u> une " <u>zone 0</u> " ? A Les bateaux à marchandises sèches B Aussi bien les bateaux à marchandises sèches que les bateaux-citernes C Les bateaux pousseurs aptes à pousser des barges-citernes D Les bateaux-citernes	D
110 02.0-21	1.2.1 Qu'entend-t-on dans l'ADN par dispositif de sauvetage approprié ? A Un masque qui protège les organes respiratoires de l'utilisateur, servant à s'échapper d'une zone dangereuse B Un masque qui protège les yeux et les oreilles de l'utilisateur, servant à s'échapper d'une zone dangereuse C Un appareil respiratoire de protection, facile à mettre, couvrant la bouche, le nez et les yeux et servant à s'échapper d'une zone dangereuse D Un canot à rames servant à s'échapper d'une zone dangereuse	C

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 02.0-22 9.1.0.52.[4](#), 9.3.1.52.[2](#), 9.3.2.52.[2](#), 9.3.3.52.[2](#)

A

Selon l'ADN, où peuvent être placés les accumulateurs ?

- A A bord des bateaux-citernes et des bateaux à marchandises sèches, à l'extérieur de la zone de cargaison respectivement de la zone protégée, sauf lorsque s'applique le chapitre 1.6
- B A bord des bateaux-citernes à l'extérieur de la zone de cargaison, mais à bord des bateaux à marchandises sèches dans la zone protégée
- C A bord des bateaux-citernes et des bateaux à marchandises sèches, à l'extérieur de la zone de cargaison respectivement de la zone protégée pour autant qu'ils sont placés dans une caisse spéciale
- D Aussi bien à bord des bateaux-citernes que des bateaux à marchandises sèches uniquement dans une caisse spéciale située directement derrière la timonerie sur le toit du logement

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 4 : Technique de mesures

Numéro	Source	Bonne réponse
110 04.0-01 8.1.5.1		C
	Que le document doit-il y avoir avec les détecteurs de gaz et les toximètres ? A Une attestation d'origine B Une preuve d'essai normalisé déclaration de conformité C Une notice d'utilisation D Une copie de la facture	
110 04.0-02 1.2.1		B
	Comment constate-t-on à bord si des gaz toxiques en concentration dangereuse se sont dégagés de la cargaison ? A Avec un détecteur de gaz B Avec un toximètre C Avec un oxygène-mètre D Par contrôles quotidiens	
110 04.0-03 8.1.6.3		C
	Qui doit vérifier l'installation de détection de gaz (explosimètre) ? A L'expert ADN B Les installations n'ont pas besoin d'être vérifiées; elles doivent toutefois être remplacées après chaque utilisation C Par des personnes agréées à cette fin par le fabricant ou par l'autorité compétente D Par l'équipage, une fois par an	
110 04.0-04 Connaissances générales de base		C
	Comment est fixée la zone d'explosivité d'une matière ? A Entre la limite supérieure d'explosivité et 100 % en volume B Entre la limite inférieure d'explosivité et 10 % en volume C Entre la limite inférieure et la limite supérieure d'explosivité D Entre 0 % en volume et la limite supérieure d'explosivité	
110 04.0-05 Connaissances générales de base		A
	Où se trouve la zone d'explosivité d'un liquide inflammable ? A Entre la limite inférieure et la limite supérieure d'explosivité B Au dessus de la limite supérieure d'explosivité C Au dessous de la limite inférieure d'explosivité D Sur la limite inférieure d'explosivité	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 4 : Technique de mesures

Numéro	Source	Bonne réponse
110 04.0-06	8.1.6.3, 8.1.5.1	B
	Quand et par qui les équipements de mesure visés au 8.1.5.1 doivent-ils être vérifiés ?	
	A Une fois par an par le fabricant	
	B Selon les instructions du fabricant, par des personnes agréées à cette fin par le fabricant ou par l'autorité compétente	
	C Une fois tous les deux ans par un conseiller à la sécurité	
	D Avant le départ de chaque voyage par une personne ayant suivi une formation ADN	
110 04.0-07	supprimé (01.03.2009)	
110 04.0-08	supprimé (01.03.2009)	
110 04.0-09	Connaissances générales de base	A
	Que signifie 1 ppm ?	
	A 1 partie par million de parties	
	B 1 partie par masse	
	C 1 partie par tonne métrique	
	D 1 partie par milligramme	
110 04.0-10	Connaissances générales de base	A
	Que se produit-il lorsqu'on allume une concentration de gaz comprise entre la limite inférieure d'explosivité et la limite supérieure d'explosivité ?	
	A Une explosion	
	B Rien du tout	
	C Par d'explosion car le mélange est trop gras	
	D Par d'explosion car le mélange est trop maigre	
110 04.0-11	Connaissances générales de base	B
	A Dans un local, la teneur en oxygène est de 30% en volume. Comment doit-on juger la situation ?	
	A La situation est sans danger du tout	
	B Il y a grand danger de feu	
	C La situation peut être considérée comme tout-à-fait normale	
	D La situation est très toxique	
110 04.0-12	Connaissances générales de base	C
	Que veut dire mélange «maigre» lorsqu'on parle de danger d'explosion ?	
	A Il y a peu d'air extérieur	
	B Il y a peu d'azote	
	C Il y a peu de matière inflammable	
	D Il y a peu d'oxygène	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 4 : Technique de mesures

Numéro	Source	Bonne réponse
110 04.0-13	Connaissances générales de base	D
Une personne doit pénétrer dans un local qui était fermé depuis longtemps.		
Quel est le plus grand danger pour cette personne ?		
A Trop de gaz rares		
B Trop peu d'azote		
C Trop d'oxygène		
D Trop peu d'oxygène		
110 04.0-14	Connaissances générales de base	A
Quelle est normalement la concentration d'oxygène dans l'air ambiant ?		
A 21 % en volume		
B 19 % en volume		
C 17 % en volume		
D 15 % en volume		
110 04.0-15	Connaissances générales de base, 7.1.3.1.6, 7.2.3.1.6	D
On peut pénétrer dans des cales, des citernes à cargaison ou des espaces de doubles coques de manière sûre et sans utilisation d'appareil respiratoire autonome lorsqu'il n'y a pas de marchandises dangereuses. Dans ce cas, quelle doit être au minimum la concentration d'oxygène mesurée ?		
A 15 %		
B 16 %		
C 17 %		
D 21 %		
110 04.0-16	1.2.1	B
Quel appareil de mesure est utilisé pour mesurer la présence de matières toxiques ?		
A Un détecteur de gaz		
B Un toximètre		
C Un ohm-mètre		
D Un oxygène-mètre		
110 04.0-17	1.2.1	B
Avec quel appareil peut-on constater qu'il y a danger d'explosion ?		
A Avec un appareil de mesure de l'azote		
B Avec un détecteur de gaz inflammables		
C Avec un toximètre		
D Avec un oxygène-mètre		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 4 : Technique de mesures

Numéro	Source	Bonne réponse
110 04.0-18	Connaissances générales de base	C
	Que signifie l'abréviation ppm ?	
	A Par personne mesurée	
	B Propane propène mesuré	
	C Parts par million	
	D Polypropylèneméthyle	
110 04.0-19	Connaissances générales de base	C
	Certaines éprouvettes de contrôle de gaz ont un tube placé devant. A quoi peut servir ce tube ?	
	A À pouvoir lire la valeur de la concentration maximale admissible au poste de travail	
	B À pouvoir lire la valeur ppm	
	C À capter l'humidité et les impuretés	
	D À contrôler la fiabilité	
110 04.0-20	Connaissances générales de base	D
	Comment vous assurez-vous qu'une éprouvette est encore fiable ?	
	A En constatant si une coloration est intervenue	
	B En constatant si l'éprouvette est humide à l'intérieur	
	C En testant l'éprouvette	
	D En contrôlant si la date limite d'utilisation est dépassée	
110 04.0-21	Connaissances générales de base	B
	Dans quelle unité de mesure mesure-t-on le danger d'explosion ?	
	A En ppm	
	B En pourcentages en volume	
	C En microgrammes	
	D En valeurs limites de concentrations au poste de travail	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-01	2.1.1.1, 2.2.2	A
	La classe 2 couvre quelles marchandises dangereuses ?	
	A Les gaz	
	B Les matières liquides inflammables	
	C Les peroxydes organiques	
	D Les matières explosibles	
110 05.0-02	2.1.1.1, 2.2.2	C
	A quelle classe appartiennent les gaz ?	
	A classe 1	
	B classe 5.2	
	C classe 2	
	D classe 3	
110 05.0-03	2.1.1.1, 2.2.3	B
	A quelle classe appartiennent les matières liquides inflammables ?	
	A classe 6.1	
	B classe 3	
	C classe 2	
	D classe 8	
110 05.0-04	2.1.1.1, 2.2.3	B
	Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 3 ?	
	A Les gaz	
	B Les matières liquides inflammables	
	C Les peroxydes organiques	
	D Les matières explosibles	
110 05.0-05	2.1.1.1, 2.2.8	D
	Quel est le danger principal d'un liquide dangereux de la classe 8 ?	
	A La pression	
	B L'inflammabilité	
	C La toxicité	
	D La corrosivité	
110 05.0-06	2.1.1.1, 2.2.52	C
	A quelle classe appartiennent les peroxydes organiques ?	
	A classe 4.2	
	B classe 5.1	
	C classe 5.2	
	D classe 6.2	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-07	2.1.1.1, 2.2.8	A
Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 8 ?		
A Les matières corrosives		
B Les matières radioactives		
C Les matières sujettes à l'inflammation spontanée		
D Les matières infectieuses		
110 05.0-08	2.1.1.1, 2.2.62	B
Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 6.2 ?		
A Les matières radioactives		
B Les matières infectieuses		
C Les matières sujettes à l'inflammation spontanée		
D Les matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables		
110 05.0-09	2.1.1.1, 2.2.3	B
Quel est le danger principal d'un liquide dangereux de la classe 3 ?		
A La pression		
B L'inflammabilité		
C La toxicité		
D La radioactivité		
110 05.0-10	2.1.1.1, 2.2.61	B
Quel est le danger principal d'un liquide inflammable de la classe 6.1 ?		
A L'inflammabilité		
B La toxicité		
C La corrosivité		
D La radioactivité		
110 05.0-11	2.1.2.1, Tabelle A	B
Selon l'ADN, une marchandise dangereuse peut-elle présenter plusieurs dangers différents ?		
A Non		
B Oui		
C Non, dans l'ADN il n'y a pas de marchandises avec plusieurs dangers		
D Non, dans l'ADN on ne mentionne toujours exclusivement que le danger principal		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-12	1.2.1	B
Qu'est-ce que la température d'auto-inflammation ?		
A La température d'un liquide à laquelle le mélange de gaz au-dessus du liquide peut être allumé		
B La température d'une surface chaude à laquelle a lieu l'inflammation d'un mélange vapeur/air La température la plus basse d'une surface chaude, déterminée conformément aux conditions d'essai prescrites, à laquelle s'enflamme un liquide combustible en tant que mélange gaz/air ou vapeur/air.		
C La température à laquelle une matière explose		
D La température la plus basse à laquelle une matière s'enflamme sous l'apport de beaucoup d'oxygène		
110 05.0-13	1.2.1	A
Qu'est-ce que le point d'éclair ?		
A La température la plus basse d'une matière liquide à laquelle ses vapeurs mélangées à l'air forment un mélange inflammable. un liquide inflammable forme tant de vapeurs inflammables que celles-ci peuvent être enflammées par une flamme		
B La température à laquelle une matière s'enflamme d'elle-même		
C La température à laquelle une matière explose		
D La température la plus basse à laquelle une matière s'enflamme d'elle-même sous l'apport de beaucoup d'oxygène		
110 05.0-14	3.3.1, disposition spéciale 598	B
Vous recevez l'ordre de prendre une cargaison de vieux accumulateurs d'autos, vides mais non nettoyés, vieilles batteries endommagées de voitures.		
S'agit-il de marchandises dangereuses ?		
A Non, les accumulateurs batteries de voitures ne sont pas des marchandises dangereuses		
B Oui, les accumulateurs batteries de voitures vides non nettoyés sont des marchandises dangereuses		
C Non, les accumulateurs batteries de voitures vides non nettoyés ne sont pas des marchandises dangereuses		
D Non, lorsque les accumulateurs batteries de voitures vides non nettoyés sont emballés dans des conteneurs spéciaux, ce ne sont pas des marchandises dangereuses		
110 05.0-15	Connaissances générales de base	B
Pourquoi les poussières inflammables sont-elles particulièrement dangereuses ?		
A Le danger principal réside dans la toxicité		
B Parce qu'en cas de soulèvement on peut craindre une explosion de poussière		
C Les poussières provoquent une panne de la climatisation		
D Les poussières se comportent comme toute autre matière inflammable		
110 05.0-16	Connaissances générales de base	D
Qu'appelle-t-on toxicité ?		
A L'inflammation d'une matière		
B La combustion d'une matière		
C La quantité d'une matière qui peut être inhalée au maximum par heure		
D La toxicité d'une matière		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-17	Connaissances générales de base	C
	Comment se comporte UN 1203, ESSENCE en cas d'échauffement ?	
	A Elle se solidifie	
	B L'échauffement ne produit pas de modification du volume du liquide	
	C Elle se dilate	
	D Elle se concentre	
110 05.0-18	2.2.2.1.3	C
	Quelle est la signification des lettres TF dans la désignation suivante : UN 1053, SULFURE D'HYDROGENE, classe 2, 2 TF ?	
	A Chimiquement instable, toxique	
	B Non inflammable, toxique	
	C Toxique, inflammable	
	D Aucune signification particulière	
110 05.0-19	2.2.61.1.4	A
	Quel est le degré de danger d'une matière de la classe 6.1, Que signifie le groupe d'emballage II pour les matières de la classe 6.1 ?	
	A Toxique	
	B Nuisible pour la santé	
	C Très toxique	
	D Corrosif	
110 05.0-20	2.2.3.1.3	C
	Que signifient les groupes d'emballages I, II et III pour les matières de la classe 3 ?	
	A Ils indiquent la miscibilité avec l'eau	
	B Ils renseignent sur les étiquettes de danger nécessaires	
	C Ils indiquent le degré de danger	
	D Ils renseignent sur les moyens d'extinction d'incendie appropriés	
110 05.0-21	1.2.1, 2.2.3.1.3	D
	Que signifie le groupe d'emballage I pour les matières de la classe 3 ?	
	A Matière sans risque subsidiaire	
	B Matière faiblement dangereuse	
	C Matière moyennement dangereuse	
	D Matière très dangereuse	
110 05.0-22	1.2.1, 2.2.8.1.3	A
	Que signifie le groupe d'emballage III pour les matières de la classe 8 ?	
	A Matière faiblement corrosive	
	B Matière sans risque subsidiaire	
	C Matière corrosive	
	D Matière très corrosive	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-23	Connaissances générales de base	B
	Quel danger provient de la fuite des gaz suivants fortement réfrigérés, liquéfiés: hélium, azote, dioxyde de carbone ?	
	A Formation de mélanges gazeux à danger d'inflammation spontanée	
	B Danger d'asphyxie pour les êtres humains et les animaux	
	C Augmentation du danger d'incendie	
	D Formation de gaz inflammables sous l'effet du refroidissement	
110 05.0-24	3.2, Tableau A	C
	Lequel des gaz suivants est inflammable ?	
	A UN 1066, AZOTE, classe 2, 1A	
	B UN 1006, ARGON, classe 2, 1A	
	C UN 1978, PROPANE, classe 2, 2F	
	D UN 2451, TRIFLUORURE D'AZOTE, classe 2, 2TO	
110 05.0-25	2.1.1.1, 2.2.51	D
	Quel est le danger principal d'une matière dangereuse de la classe 5.1 ?	
	A Danger de rayonnement	
	B Danger d'auto-inflammation	
	C Danger d'intoxication	
	D Matière comburante (oxydante)	
110 05.0-26	Connaissances générales de base	A
	Quelle caractéristique significative ont le PROPANE, l'ARGON et le DIOXYDE DE CARBONE ?	
	A Plus lourds que l'air	
	B Toxiques	
	C Plus lourds que l'eau	
	D Facilement inflammables	
110 05.0-27	2.1.1.1, 2.2.8	B
	Quel est le danger principal d'un liquide dangereux de la classe 8 ?	
	A Inflammabilité	
	B Corrosivité	
	C Toxicité	
	D Explosivité	
110 05.0-28	2.1.1.1, 2.2.61	A
	Dans quelle classe de l'ADN sont rangées les matières dont le danger principal est la toxicité ?	
	A Classe 6.1	
	B Classe 2	
	C Classe 3	
	D Classe 5.1	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-29	2.1.1.1, 2.2.51	B
	Dans quelle classe de l'ADN sont rangées les matières dont le danger principal est l'action comburante (oxydante) ?	
	A Classe 2	
	B Classe 5.1	
	C Classe 3	
	D Classe 4.2	
110 05.0-30	2.1.1.1, 2.2.9	C
	Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 9 ?	
	A Les matières radioactives	
	B Les gaz	
	C Les matières et objets dangereux divers	
	D Les peroxydes organiques	
110 05.0-31	2.1.1.1, 2.2.8	A
	Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 8 ?	
	A Les matières corrosives	
	B Les matières toxiques	
	C Les matières comburantes	
	D Les matières radioactives	
110 05.0-32	2.1.1.1, 2.2.7	B
	Quelles marchandises dangereuses appartiennent à la classe 7 ?	
	A Les peroxydes organiques	
	B Les matières radioactives	
	C Les matières explosibles	
	D Les matières infectieuses	
110 05.0-33	2.1.1.1, 2.2.62	C
	Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 6.2 ?	
	A Les matières liquides inflammables	
	B Les matières toxiques	
	C Les matières infectieuses	
	D Les matières corrosives	
110 05.0-34	2.1.1.1, 2.2.61	D
	Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 6.1 ?	
	A Les gaz	
	B Les matières liquides inflammables	
	C Les matières corrosives	
	D Les matières toxiques	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-35	2.1.1.1, 2.2.52 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 5.2 ? A Les peroxydes organiques B Les matières et objets dangereux divers C Les gaz D Les matières corrosives	A
110 05.0-36	2.1.1.1, 2.2.51 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 5.1 ? A Les matières sujettes à l'inflammation spontanée B Les matières comburantes (oxydantes) C Les matières solides inflammables D Les matières liquides inflammables	B
110 05.0-37	2.1.1.1, 2.2.43 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 4.3 ? A Les peroxydes organiques B Les matières corrosives C Les matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables D Les gaz	C
110 05.0-38	2.1.1.1, 2.2.42 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 4.2 ? A Les matières radioactives B Les matières sujettes à l'inflammation spontanée C Les matières solides inflammables D Les matières liquides inflammables	B
110 05.0-39	2.1.1.1, 2.2.41 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 4.1 ? A Les matières sujettes à l'inflammation spontanée B Les matières liquides inflammables C Les matières comburantes (oxydantes) D Les matières solides inflammables	D
110 05.0-40	2.1.1.1, 2.2.2 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 2 ? A Les matières et objets dangereux divers B Les gaz C Les matières radioactives D Les peroxydes organiques	B

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-41	2.1.1.1, 2.2.3 Quelles matières dangereuses appartiennent à la classe 3 ? A Les matières sujettes à l'inflammation spontanée B Les matières solides inflammables C Les matières liquides inflammables D Les matières comburantes (oxydantes)	C
110 05.0-42	2.1.1.1, 2.2.3 A quelle classe les matières liquides inflammables doivent-elles être affectées ? A Classe 3 B Classe 4.1 C Classe 6.1 D Classe 8	A
110 05.0-43	2.1.1.1, 2.2.7 A quelle classe les matières radioactives doivent-elles être affectées ? A Classe 6.1 B Classe 8 C Classe 7 D Classe 9	C
110 05.0-44	2.1.1.1, 2.2.8 A quelle classe les bases et les acides doivent-ils être affectés ? A Classe 9 B Classe 8 C Classe 5.2 D Classe 4.3	B
110 05.0-45	3.2, tableau A ou C A quelle classe appartient UN 1134, CHLOROBENZENE A Classe 3 B Classe 6.1 C Classe 7 D Classe 8	A
110 05.0-46	Connaissances générales de base Comparée à la densité de l'air, la densité des vapeurs de liquides est le plus souvent A Egale B Plus élevée C Moins élevée D Aucune des réponses ci-dessus n'est exacte	B

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-47	Connaissances générales de base	D
	Quel est le nom latin de l'oxygène	
	A Ferrum	
	B Hydrogenium	
	C Nitrogenium	
	D Oxygenium	
110 05.0-48	Connaissances générales de base	B
	Que signifie «N» dans les formules chimiques ?	
	A Carbone	
	B Azote	
	C Hydrogène	
	D Oxygène	
110 05.0-49	Connaissances générales de base	A
	Quel est le symbole du carbone ?	
	A C	
	B H	
	C K	
	D O	
110 05.0-50	Connaissances générales de base	C
	Qu'entend-t-on par point d'ébullition d'un liquide ?	
	A La pression du liquide à une température de 100 °C	
	B La quantité de liquide qui a atteint le point la température d'ébullition	
	C La température à laquelle sous pression atmosphérique le liquide une matière passe totale ment de l'état liquide à l'état gazeux à l'état de vapeur	
	D La température d'un liquide à laquelle peut se former un mélange inflammable à sa surface	
110 05.0-51	Connaissances générales de base	C
	De quoi dépend l'état (solide, liquide, gaz) d'une matière ?	
	A De la densité	
	B De la composition	
	C De la pression et de la température	
	D De la viscosité	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-52	Connaissances générales de base	C
Qu'entend-t-on par point d'ébullition <u>(normal)</u> d'un liquide ?		
A La pression du liquide à une température de 100 °C		
B La quantité de liquide qui a atteint la température <u>point</u> d'ébullition		
C La température à laquelle <u>une matière passe de l'état liquide à l'état gazeux</u> sous une pression <u>atmosphérique normale</u> de 100 kPa (1 bar) le liquide passe à l'état de vapeur		
D Le volume du liquide à une température de 100 °C et à une pression de 100 kPa (1 bar <u>pression normale</u>)		
110 05.0-53	Connaissances générales de base	D
Comment appelons-nous le passage de la forme <u>l'état</u> liquide à la forme <u>l'état</u> gazeux <u>se</u> ?		
A Condensation		
B Fusion		
C Sublimation		
D Evaporation		
110 05.0-54	Connaissances générales de base	A
Que signifie oxyder ?		
A La liaison <u>réaction</u> d'une matière avec l'oxygène		
B La liaison d'une matière avec l'azote <u>Le clivage de l'oxygène</u>		
C Ajouter de <u>La réaction d'une matière avec l'hydrogène</u> l'oxygène		
D <u>La réaction d'une matière avec</u> Ajouter de l'azote		
110 05.0-55	Connaissances générales de base	C
Par quoi sont souvent provoquées les réactions de polymérisation ?		
A Par un inhibiteur		
B Par un excédent d'azote		
C Par une augmentation de température		
D Par une chute de température		
110 05.0-56	Connaissances générales de base	A
Lorsque dans une citerne la vapeur au-dessus d'un liquide est à l'état d'équilibre avec ce liquide on dit que la vapeur est saturée. Que se passe-t-il lorsque la température baisse ?		
A Une partie de la vapeur se condense		
B Une partie de la vapeur se solidifie		
C Une partie de la vapeur gèle		
D Une partie de la vapeur s'évapore		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-57	Connaissances générales de base	A
	Les liquides inflammables sont notamment subdivisés selon leur point d'éclair. Dans quel secteur de point d'éclair la matière est-t-elle le plus facilement inflammable ?	
	A Sous 23 °C	
	B De 23 °C à 60 °C	
	C De 60 °C à 100 °C	
	D Au-dessus de 100 °C	
110 05.0-58	Connaissances générales de base, 1.2.1	A
	Comment est indiqué le point d'éclair ?	
	A En °C	
	B En g	
	C En m ³	
	D En %	
110 05.0-59	Connaissances générales de base	A
	Quelle est la signification du coefficient de dilatation cubique d'un liquide ?	
	A Valeur de la dilatation volumique du liquide par °C	
	B Valeur de l'augmentation de poids du liquide	
	C Augmentation de la pression de vapeur du liquide	
	D Quantité de vapeurs au-dessus du liquide	
110 05.0-60	Connaissances générales de base	A
	Où se produit l'évaporation d'un liquide ?	
	A Directement à la surface du liquide	
	B 20 cm au-dessus de la surface du liquide	
	C 30 cm au-dessus de la surface du liquide	
	D 40 cm au-dessus de la surface du liquide	
110 05.0-61	Connaissances générales de base	D
	Que signifie le terme "viscosité" pour un liquide ?	
	A La densité	
	B La couleur	
	C La miscibilité	
	D Le frottement interne	
110 05.0-62	Connaissances générales de base	D
	Comment appelle-t-on le frottement interne d'un liquide ?	
	A Densité	
	B Elasticité	
	C Homogénéité	
	D Viscosité	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-63	Connaissances générales de base	C
Que se passe-t-il en général en cas d'augmentation de température d'une matière ?		
A La vitesse des molécules diminue		
B La vitesse des molécules reste constante		
C La vitesse des molécules augmente		
D La vitesse des molécules varie constamment entre rapide et lente		
110 05.0-64	Connaissances générales de base	A
A quelle température l'énergie cinétique des molécules est 0 ?		
A -273 °C		
B 212 K		
C 273 K		
D -100 °C		
110 05.0-65	Connaissances générales de base	B
Pour éviter la polymérisation de certains produits on leur ajoute une matière. De quoi s'agit-il ?		
A D'une base		
B D'un stabilisateur		
C D'un catalyseur		
D D'un peroxyde		
110 05.0-66	Connaissances générales de base	B
Quelle est la masse de 1m ³ d'eau pure à 4 °C ?		
A 900 kg		
B 1000 kg		
C 1100 kg		
D 1200 kg		
110 05.0-67	Connaissances générales de base	B
A quelle température 1m ³ d'eau pure a-t-il une masse de 1000 kg ?		
A 0 °C		
B 4 °C		
C 15 °C		
D 20 °C		
110 05.0-68	Connaissances générales de base	C
Pourquoi l'azote est-il un gaz <u>perfidement problématique</u> ?		
A Parce qu'il est inflammable		
B Parce qu'il est <u>légèrement plus lourd que l'air</u>		
C Parce qu'il est inodore		
D Parce qu'il est corrosif		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-69	Connaissances générales de base	B
	Pourquoi devons-nous en premier lieu doit-on éviter les nuages de gaz <u>provenant de la cargaison</u> ?	
	A Parce qu'ils renferment toujours un mélange explosible	
	B Parce que <u>dans la plupart des cas</u> , ils abaissent la teneur en oxygène	
	C Parce qu'ils sont toujours inflammables	
	D Parce qu'ils sont toujours toxiques	
110 05.0-70	Connaissances générales de base	A
	Quelle matière ci-dessous peut être absorbée dans le corps par la peau et provoquer un danger pour la santé ?	
	A Benzène	
	B Butane	
	C Huile de graine de ricin	
	D Eau	
110 05.0-71	Connaissances générales de base	D
	Lorsque la peau entre en contact avec une des matières ci-dessous, de graves plaies se produisent. De quelle matière s'agit-il ?	
	A Gazole	
	B Essence	
	C Toluène	
	D Acide sulfurique	
110 05.0-72	Connaissances générales de base	C
	Laquelle des matières ci-dessous est un gaz inerte ?	
	A Ozone	
	B Air	
	C Azote	
	D Oxygène	
110 05.0-73	Connaissances générales de base	A
	Pour éviter la polymérisation, que faut-il ajouter ?	
	A Un stabilisateur	
	B Un catalyseur	
	C Un peroxyde	
	D De la chaleur et de la lumière	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 5 : Connaissances des produits

Numéro	Source	Bonne réponse
110 05.0-74	Connaissances générales de base	A
	Quel <u>est le</u> pH <u>peut avoir d'</u> un acide fort ?	
	A 0 à 3	
	B 7	
	C 8 à 10	
	D 4 à 6	
110 05.0-75	2.1.1.1	B
	Quelle <u>le est la caractéristique des sont les</u> matières de la classe 5.1 ?	
	A Radioactives	
	B Comburantes	
	C Corrosives	
	D Infectieuses	
110 05.0-76	Connaissances générales de base	C
	Qu'est-ce que la polymérisation ?	
	A Une sorte de polyester	
	B Une réaction physique	
	C Une réaction chimique	
	D Un catalyseur	
110 05.0-77	3.2, tableau A	B
	UN 1230, METHANOL est inflammables mais présente encore un risque subsidiaire. A quelle classe appartient ce risque subsidiaire ?	
	A Classe 5.2	
	B Classe 6.1	
	C Classe 6.2	
	D Classe 8	
110 05.0-78	2.1.1.1, 2.2.1	A
	A quelle classe appartiennent les matières et objets explosibles ?	
	A Classe 1	
	B Classe 4.1	
	C Classe 5.2	
	D Classe 6.1	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 06.0-01 1.1.3.3

B

La capacité de vos réservoirs à carburants est ~~au total~~ de 42 000 l de gasoil. Est-ce que cette quantité d'avitaillement est considérée comme marchandise dangereuse selon l'ADN ?

- A Oui
- B Non, le gasoil emmené dans les réservoirs à carburant du bateau et qui est utilisé pour la propulsion du bateau n'est pas considéré comme une marchandise dangereuse selon l'ADN
- C Les quantités d'avitaillement de cette ampleur sont soumises aux mêmes dispositions de l'ADN que les marchandises de la classe 3 emballées dans des colis
- D Tous les carburants et combustibles liquides sont entièrement soumis à l'ADN quelle que soit leur utilisation

110 06.0-02 supprimé (07.06.2005)

110 06.0-03 8.3.1.1

A

Un bateau transporte des marchandises dangereuses. Des personnes non membres de l'équipage, ne vivant pas normalement à bord ou n'étant pas à bord pour raison de service sont-elles autorisées à bord ?

- A Non, en aucun cas
- B Oui, jusqu'à deux personnes
- C Oui, à condition qu'elles ne fument pas en dehors des logements
- D Oui, mais uniquement à bord des bateaux pour lesquels un certificat d'agrément est exigé

110 06.0-04 [1.1.4.6](#), 7.1.4.7, 7.2.4.7

B

Est-ce que pendant le chargement et le déchargement d'autres dispositions que l'ADN sont encore applicables ? Si oui, lesquelles ?

- A Non, tout est réglé par l'ADN
- B Oui, les prescriptions de l'autorité compétente comme par ex. les règlements portuaires
- C Oui, les prescriptions locales, mais seulement si la police fluviale ou portuaire le demande
- D Oui, les dispositions des règlements portuaires, si elles sont affichées à l'entrée du port de façon claire et lisible pour les équipages des bateaux qui entrent

110 06.0-05 7.1.4.9, 7.2.4.9

B

Une marchandise dangereuse peut-elle être transbordée d'un bateau sur un autre ?

- A Non
- B Oui, avec l'autorisation de l'autorité compétente
- C Oui, mais uniquement si le bateau à charger n'a pas déjà une autre marchandise dangereuse à bord
- D Oui, si aussi bien l'expéditeur que le destinataire de la marchandise dangereuse ont donné leur autorisation expresse

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
110 06.0-06	1.1.4.1	B
Selon les prescriptions de l'ADN quels colis contenant des marchandises dangereuses ne peuvent pas être transportés ?		
A Des colis pour le transport desquels il n'y a pas d'autorisation de la police compétente B Des colis qui ne satisfont pas aux réglementations internationales concernant les marchandises dangereuses C Des colis dont l'emballage n'a pas une épaisseur minimale de 2cm D Des artifices de divertissement		
110 06.0-07	8.3.1.1	A
Un bateau transporte des matières infectieuses de la classe 6.2. Est-ce que des personnes qui ne sont pas membres de l'équipage, ne vivent pas normalement à bord et ne sont pas à bord pour raison de service sont autorisées à bord ?		
A Non B Oui, mais uniquement si les marchandises dangereuses sont chargées sous le pont et que les écoutilles sont fermées C Oui, selon les dispositions spéciales pour la classe 6.2 applicables à ces matières le bateau n'est pas soumis dans ce cas aux dispositions du 8.3.1.1 D Oui, pour autant qu'il y a une autorisation spéciale d'une autorité compétente		
110 06.0-08	CEVNI, article 1.02, ch. 4	A
Qui, à bord, est responsable de la signalisation du bateau par cônes/feux bleus ?		
A Le conducteur B L'expéditeur C La firme de transbordement D L'armement		
110 06.0-09	CEVNI, article 1.02, ch. 4	B
Un bateau porte la signalisation d'un cône/feu bleu. Qui est responsable pour enlever cette signalisation ?		
A Le destinataire B Le conducteur C L'expert qui a délivré l'attestation d'exemption de gaz D L'armement		
110 06.0-10	supprimé (30.09.2014)CEVNI, article 3.14, ch. 1	B
Une attestation d'exemption de gaz a été délivrée. Que se passe-t-il avec la signalisation «cône bleu» ou «feu bleu» du bateau ?		
A La signalisation doit continuer à rester visible B Le bateau ne nécessite pas de signalisation de cônes ou de feux bleus C Il incombe à la police de la navigation de décider si le bateau doit porter un cône ou feu bleu ou non D La signalisation «cône bleu» ou «feu bleu» est placée à mi-hauteur		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
110 06.0-11	supprimé (07.06.2005)	
110 06.0-12	3.2, tableau A et C	A
	Dans quelles réglementations figurent les dispositions relatives à la signalisation d'un bateau qui transporte des marchandises dangereuses ?	
	A Dans le CEVNI ou dans des prescriptions nationales basées sur ce dernier, ainsi que dans l'ADN	
	B Dans le CEVNI ou dans des prescriptions nationales basées sur ce dernier, ainsi que dans l'ADR	
	C Le bateau n'a pas besoin de signalisation, en revanche, les colis doivent porter les étiquettes de danger selon la partie 5 de l'ADN	
	D Dans «une réglementation internationale» selon 1.2.1 de l'ADN	
110 06.0-13	supprimé	
110 06.0-14	Connaissances générales de base CEVNI, article 1.02, paragraphe 4	D
	Qui est responsable à bord pour l'application des prescriptions de l'ADN lors du transport de marchandises dangereuses ?	
	A La police de la navigation	
	B Le destinataire de la cargaison	
	C Le service de la navigation	
	D Le conducteur	
110 06.0-15	3.2, tableau A et, 7.1.5.0.2 , tableau C, 7.1.5.0 , 7.2.5.0 CEVNI, article 3.14	B
	Comment pouvez-vous constater si votre bateau doit porter la signalisation «cône bleu/feu bleu» ?	
	A Grâce au schéma du 9.3.1.15.2	
	B Grâce au tableau A et au 7.1.5.0.2 ou grâce au tableau C et au 7.2.5.0	
	C Grâce à la liste de contrôle selon 8.6.3	
	D Grâce au certificat d'agrément	
110 06.0-16	7.1.4.9, 7.2.4.9	B
	Quand une cargaison peut-elle être transbordée sur un autre bateau ailleurs que sur les lieux agréés à cette fin ?	
	A Il n'y a pas de prescriptions particulières à ce sujet	
	B Lorsque l'autorité compétente l'a autorisé	
	C Lors du transbordement dans une rade	
	D A l'extérieur de zones d'habitations	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
110 06.0-17	Connaissances générales de base	C
	Une citerne contient 50 000 litres d'essence à une température de 10 °C. La température monte à 20 °C. Le coefficient de dilatation cubique de l'essence est de 0,001 par °C. Combien d'essence y a-t-il à présent dans la citerne ?	
	A 50 005 litres B 50 050 litres C 50 500 litres D 50 000 litres	
110 06.0-18	7.1.4.9, 7.2.4.9	B
	Un bateau chargé de marchandises dangereuses ne peut plus poursuivre son voyage. La cargaison doit être transbordée. Que prescrit l'ADN dans ce cas ?	
	A La cargaison peut être transbordée sur place B Le transbordement ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'autorité compétente C Le transbordement est absolument interdit D Le transbordement ne peut avoir lieu que dans un bassin portuaire	
110 06.0-19	CEVNI, article 8.01	C
	Selon le CEVNI ou les prescriptions nationales basées sur ce dernier, qu'est-ce qu'un signal «n'approchez pas»	
	A Simplement un signal sonore B Simplement un signal visuel C Un signal combiné sonore et visuel D L'agitation du pavillon rouge (Signal de détresse)	
110 06.0-20	7.1.5.4.2, 7.2.5.4.2	B
	Que doivent avoir en permanence les bateaux en stationnement portant une signalisation selon 3.2, tableau A ou C (s'ils n'en sont pas exemptés par l'autorité compétente) ?	
	A Ils doivent avoir un canot à rames stationnant à côté B Ils doivent avoir à bord un expert selon 8.2.1.2 C Ils doivent avoir une garde à terre D Ils doivent avoir une liaison avec le poste de trafic le plus proche	
110 06.0-21	7.1.5.4. 3 , 7.2.5.4. 3	B
	Votre bateau porte un cône bleu. Quelle distance devez-vous respecter lorsque vous attendez devant une écluse ou un pont ?	
	A 50 m B 100 m C 150 m D 200 m	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 06.0-22 7.1.5.4.[3](#), 7.2.5.4.[3](#)

C

Votre bateau porte deux cônes bleus. Quelle distance devez-vous respecter lorsque vous attendez devant une écluse ou un pont ?

- A 50 m
- B 150 m
- C 100 m
- D 200 m

110 06.0-23 [7.1.5.4.2](#), 7.2.5.4.2

D

Que doivent avoir en permanence à bord les bateaux ~~citernes~~ en stationnement avec des marchandises dangereuses, [s'ils n'en sont pas exemptés par l'autorité compétente](#) ?

- A Ils doivent avoir une vigie à terre
- B Ils doivent être en contact avec le poste de trafic le plus proche
- C Ils doivent avoir une embarcation à rames à leur côté
- D Ils doivent avoir à bord un expert conformément au 8.2.1

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 07.0-01 5.4.1.1, 8.1.2.1

B

Pour toute marchandise dangereuse présentée au transport un papier-document dûment rempli et délivré par l'expéditeur doit se trouver à bord. Ce papier-document comporte tous les renseignements qui doivent y figurer selon la partie 5. ~~Par exemple,~~ la désignation officielle de la matière, le No ONU/No d'identification de la matière, la classe et, le cas échéant, le groupe d'emballage.

Comment appelle-t-on ce papier-document ?

- A Connaissance spécial
- B Document de transport
- C Consigne écrite
- D Manifeste pour marchandises dangereuses

110 07.0-02 supprimé (03.12.2008)

110 07.0-03 5.4.1.1, 8.1.2.1

A

A quoi sert le document de transport selon l'ADN ?

- A A identifier les marchandises dangereuses transportées selon l'ADN
- B Comme preuve d'exécution
- C Comme preuve de l'agrément du bateau pour le transport de marchandises dangereuses selon l'ADN
- D Comme base de calcul des suppléments de fret pour les marchandises dangereuses

110 07.0-04 5.4.1.1

A

Quels renseignements relatifs aux marchandises dangereuses transportées doivent figurer dans les documents de transport ?

- A Les renseignements prescrits au 5.4.1
- B Les indications mentionnées dans le CEVNI ou dans des prescriptions nationales basées sur ce dernier
- C Uniquement des indications sur la conduite à tenir en cas d'incendie
- D Les indications fournies par le fabricant de la marchandise dangereuse concernant les caractéristiques physiques et chimiques de cette marchandise

110 07.0-05 5.4.1

C

Selon l'ADN, quels renseignements suivants doivent figurer dans le document de transport ?

- A L'adresse du fabricant de la marchandise
- B Le numéro européen de bateau
- C Le nom et l'adresse de l'expéditeur du destinataire ou des expéditeurs destinataires
- D La date d'expiration de la validité du certificat d'agrément

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 07.0-06 5.4.1

C

Selon l'ADN, quel renseignement suivant doit figurer dans le document de transport ?

- A L'adresse du fabricant de la marchandise ainsi que les données fournies par lui relatives aux caractéristiques physiques et chimiques de cette marchandise
- B Le numéro européen de bateau, le numéro du certificat de visite du bateau et le numéro du certificat d'agrément
- C La désignation officielle de la matière, le numéro ONU ou le numéro d'identification de la matière, ~~la classe~~ et, le cas échéant, le groupe d'emballage
- D La date d'expiration de la validité du certificat d'agrément

110 07.0-07 5.4.3.2

C

Le conducteur doit-il s'assurer que tous les membres de l'équipage concernés sont informés des consignes écrites ?

- A Non, comme chaque membre de l'équipage doit s'informer lui-même, avant le chargement, du contenu des consignes écrites, ~~le conducteur n'a aucune responsabilité~~
- B Non, l'orientation relative aux dangers qui peuvent survenir doit être faite avant le chargement par un représentant de l'installation à terre
- C Oui, sinon les personnes à bord ne seraient pas en mesure ~~d'appliquer de réagir~~ correctement ~~les consignes écrites~~ en cas d'incident
- D Oui, mais seulement si les consignes écrites doivent être rendues au représentant de l'installation à terre après le chargement

110 07.0-08 8.1.2

B

~~Selon l'ADN d~~Des documents doivent se trouver à bord lors du transport de marchandises dangereuses. Lequel des documents suivants doit entre autre se trouver à bord selon l'ADN ?

- A Les prescriptions techniques générales
- B Le document de transport
- C Le Règlement des patentes
- D Une carte de l'itinéraire du voyage (la plus récente)

110 07.0-09 5.4.3.2

B

~~Par qui doivent être remises~~Qui doit remettre au conducteur les consignes écrites qui doivent être à bord pendant le transport de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ?

- A ~~Par l~~e service des douanes
- B ~~Par l~~e transporteur
- C ~~Par Par l~~'expéditeur
- D ~~Par l~~e fabricant de la marchandise

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
110 07.0-10 1.16.2.1		C
Par qui est délivré Qui délivre le certificat d'agrément ? A Par H Les organes de police compétents B Par u Une société de classification agréée par toutes les Parties contractantes de l'Accord ADN C Par H 'autorité compétente d'une Partie contractante de l'Accord ADN D Par H 'autorité portuaire compétente pour le chargement du bateau		
110 07.0-11 8.1.8.4		C
Quelle est la durée maximale de validité d'un certificat d'agrément, sans prolongation ? A Deux ans B Trois ans C Cinq ans D Dix ans		
110 07.0-12 5.4.3		D
En tant qu'aide en situation d'urgence lors d'un accident pouvant survenir au cours du transport, le transporteur doit remettre au conducteur un papier document avant le début du chargement. Le conducteur doit veiller à ce que chaque membre de l'équipage en comprenne le contenu et est capable de l'appliquer correctement. informer les personnes à bord du contenu de ce papier et Il doit en outre s'assurer que ce document papier se trouve à portée de main dans la timonerie. Comment s'appelle ce document ? A Manifeste ADN B Certificat d'agrément C Document de transport D Consignes écrites		
110 07.0-13 5.4.3		C
Dans quel document figurent les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident ? A Dans le certificat d'agrément B Dans le CEVNI ou dans des prescriptions nationales basées sur ce dernier C Dans les consignes écrites D Dans le document de transport		
110 07.0-14 1.4.2.2, 1.4.3.1.1, 1.4.3.3, 5.4.3		B
Qui doit mettre les consignes écrites à la disposition du conducteur ? A L'autorité portuaire compétente pour le chargement B Le transporteur C L'expéditeur D Le fabricant de la marchandise		

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
110 07.0-15	5.4.3.1	B
	A quoi servent les consignes écrites visées au 5.4.3.1 de l'ADN ?	
	A A remplacer les documents de transport prescrits au 5.4.1	
	B Comme instruction pour la conduite à tenir en cas de situations d'urgences résultant d'un accident	
	C Comme consignes pour les mesures à observer lors de l'arrimage des marchandises dangereuses	
	D Comme consignes pour les agents ou délégués qui contrôlent le bateau pendant le transport de marchandises dangereuses (police, douane)	
110 07.0-16	supprimé (03.12.2008)	
110 07.0-17	5.4.3.1	B
	Un accident s'est produit avec une marchandise dangereuse. Dans quel document figurent les mesures qui sont à prendre sans délai, <u>si ces mesures peuvent être prises en toute sécurité dans la pratique</u> ?	
	A Dans le certificat d'agrément	
	B Dans les consignes écrites	
	C Dans la partie 1 de l'ADN	
	D Dans le document de transport	
110 07.0-18	5.4.3.4	B
	Où Dans quel document sont décrits les types de dangers pouvant pouvez-vous lire quels dangers peuvent survenir <u>dans des situations exceptionnelles</u> au cours du transport de certaines marchandises dangereuses ?	
	A Dans le certificat de navigation	
	B Dans les consignes écrites	
	C Dans le certificat d'agrément	
	D Dans la partie 2 de l'ADN	
110 07.0-19	5.4.3.2, 8.1.2.8	C
	Dans quelles langues doivent être rédigées les consignes écrites ?	
	A En allemand et en français	
	B En anglais, allemand, néerlandais et français	
	C Dans une (des) langue(s) que le conducteur et l'expert peuvent lire et comprendre. Si cette langue n'est pas l'anglais, le français ou l'allemand, elles doivent être rédigées en plus dans l'une de ces langues	
	D Dans une langue officielle au moins d'une Partie contractante de l'Accord ADN	
110 07.0-20	5.4.3.1	B
	Où et comment devez-vous <u>doivent être</u> conserv ées <u>er</u> les consignes écrites à bord lorsqu' <u>un bateau transportee vous transportez</u> une marchandise dangereuse <u>avec votre bateau</u> ?	
	A Dans mon logement, avec ma patente	
	B Dans la timonerie à un emplacement aisément accessible	
	C Comme autocollant à la cale ou à la citerne à cargaison	
	D Dans une enveloppe spécialement signalée dans la timonerie	

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
110 07.0-21	5.4.3.2	C
Qui doit s'assurer que<u>veiller à ce que</u> l'équipage compren<u>ne</u>d les consignes écrites et est capable de les appliquer correctement ? A L'expert B Le poste de chargement de la matière dangereuse concernée C Le conducteur D L'expéditeur		
110 07.0-22	5.4.3.2	C
De qui le conducteur doit-il s'assurer que les consignes écrites sont comprises et peuvent être correctement appliquées ? A Du personnel du poste de déchargement <u>qui se trouve à terre</u> B Du destinataire de la marchandise dangereuse C Des membres de l'équipage concernés D De la police de la navigation lors de l'accès à bord du bateau<u>Du personnel du poste de chargement qui se trouve à terre</u>		
110 07.0-23	5.4.3.2	A
En tant que conducteur vous<u>Un bateau</u> transportez une marchandise dangereuse. De quoi <u>son</u> conducteur doit-il devez vous vous s'assurer ? A Vous devez vous<u>Il doit s'</u>-assurer que les membres de l'équipage concernés comprennent les consignes écrites et sont capables de les appliquer correctement B En liaison avec le transport de marchandises dangereuses, <u>le conducteur n'a vous n'avez</u> pas d'obligations particulières selon l'ADN C En tant que<u>Le</u> conducteur vous n'avez n'a aucune obligation étant donné que les membres de l'équipage doivent s'informer eux-mêmes du contenu des consignes écrites D Il n'y a pas d'obligation particulière pour le conducteur d'informer son équipage lorsque le bateau est spécialement équipé pour les marchandises dangereuses à transporter		
110 07.0-24	supprimé (03.12.2008)	
110 07.0-25	5.4.3.3	A
Quand devez-vous prendre connaissance du contenu des consignes écrites ? A Avant le début du chargement B A la première occasion qui s'offre après le largage des amarres au poste de chargement C Immédiatement après un accident ou incident D Immédiatement avant le déchargement de la marchandise dangereuse concernée		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
110 07.0-26 5.4.3		C
	Dans quel document d'accompagnement sont décrits les caractéristiques dangereuses des marchandises dangereuses transportées ?	
	A Dans le certificat d'agrément	
	B Dans l'attestation ADN	
	C Dans les consignes écrites	
	D Dans le certificat de visite	
110 07.0-27 5.4.1.4.1		C
	Dans quelle(s) langue(s) doit(vent) être rédigée(s) au moins <u>les mentions inscrites dans</u> le document de transport à remettre par l'expéditeur lorsque des marchandises dangereuse sont transportées des Pays-Bas en Autriche ?	
	A En néerlandais	
	B En allemand et néerlandais	
	C En néerlandais et, en plus, en allemand, français ou anglais	
	D En allemand et français	
110 07.0-28 5.4.3.1		B
	Que faut-il faire des consignes écrites ?	
	A Elles doivent être rendues après le déchargement	
	B Pendant le transport elles doivent <u>se trouver être conservées</u> dans la timonerie	
	C Après en avoir pris connaissance elles doivent être remises au poste de transbordement	
	D Elles doivent être remises si possible rapidement au destinataire de la cargaison	
110 07.0-29 5.4.3.1		C
	Où doivent <u>se trouver être conservées</u> les consignes écrites ?	
	A Dans la timonerie et dans le logement	
	B Dans le logement	
	C Dans la timonerie	
	D Dans la zone de cargaison et dans la timonerie	
110 07.0-30 5.4.3		A
	Dans quel document est <u>mentionnée décrite</u> la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident ?	
	A Dans les consignes écrites	
	B Dans le plan de chargement	
	C Dans le document de transport	
	D Dans la liste de contrôle ADN	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
110 07.0-31	5.4.3.3	A
	Les membres de l'équipage doivent s'enquérir des mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident avec des marchandises dangereuses. Dans quel document figurent <u>sont décrites</u> ces mesures ?	
	A Dans les consignes écrites B Dans la liste de contrôle ADN C Dans le document de transport D Dans le connaissance	
110 07.0-32	supprimé (03.12.2008)	
110 07.0-33	supprimé (03.12.2008)	
110 07.0-34	5.4.3.3	D
	Où l'équipage peut-il lire quelles mesures supplémentaires doivent être prises en cas d' <u>accident ou d'incident</u> ?	
	A Dans le document de transport B Dans le certificat de navigation C Dans la liste de contrôle D Dans les consignes écrites	
110 07.0-35	<u>1.16.13.2</u> , 8.1.8.7	B
	Un bateau a été victime d'une avarie. Quelle autorité est qualifiée pour <u>habilitée à</u> retirer le certificat d'agrément ?	
	A La police de la navigation B L'autorité qui a délivré le certificat d'agrément C L'autorité portuaire D Les pompiers	
110 07.0-36	<u>1.16.1.3.1 b)</u> , 8.1.9.1 b)	D
	Après une avarie, le <u>un</u> bateau ne répond plus aux prescriptions de la partie 9 <u>de l'ADN</u> et reçoit un certificat d'agrément provisoire. Combien de temps ce certificat est-il valable ?	
	A Un an B Un semestre C Trois mois D Pour un seul voyage et pour une cargaison spécifiée	
110 07.0-37	5.4, <u>1.1.18</u>	D
	Dans quel document doit être mentionné que la matière transportée présente un danger pour l'environnement ?	
	A Dans le certificat d'agrément B Dans le certificat de classification C Dans les consignes écrites D Dans le document de transport	

110 07.0-38 ~~5.4.1.1.18 Supprimé 20.03.2013~~ ~~D~~

~~Vous transportez une matière pour laquelle la mention CMR figure dans la section 3.2.3, tableau C, colonne 5. Quelle indication supplémentaire doit figurer dans le document de transport ?~~

~~A "présente un danger pour l'environnement"~~

~~B "pas d'autre observation"~~

~~C "transport non autorisé à bord de bateaux citernes"~~

~~D "équipement de protection spécial requis"~~

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-01	Connaissances générales de base	B
	Pour le transport de certaines marchandises dangereuses l'équipement de protection selon 8.1.5.1 n'est pas suffisant.	
	Comment le conducteur apprend-t-il quel équipement de protection supplémentaire il doit avoir à bord ?	
	A Par une interrogation auprès des collègues	
	B Cela figure dans les fiches techniques de sécurité. Il obtient ces indications dans les informations supplémentaires de l'expéditeur (par exemple la fiche de données de sécurité)	
	C C'est le conducteur qui fixe la composition exacte de l'équipement sur la base des indications figurant dans le document de transport et de ses connaissances	
	D C'est marqué dans le certificat d'agrément sous la rubrique «divers»	
110 08.0-02	Connaissances générales de base	B
	Vous avez reçu une matière corrosive sur le bras. Que faites-vous en premier lieu ?	
	A Appeler le médecin	
	B Rincer consciencieusement le bras avec de l'eau, ôter les vêtements	
	C Observer si le bras rougit, décider ensuite	
	D Soigner le bras avec des pansements refroidissants	
110 08.0-03	Connaissances générales de base	B
	Lors du débranchement de la tuyauterie de remplissage vous avez reçu du carburant diesel sur les bras. Que faites-vous ?	
	A Laisser sécher à l'air	
	B Oter les vêtements, laver les bras à l'eau et au savon	
	C Rien du tout car le carburant diesel est inoffensif	
	D Appeler un médecin	
110 08.0-04	Connaissances générales de base	C
	Un bateau transporte des marchandises dangereuses. Lors d'un accident sur le pont, une personne a subi des dommages. Que devez-vous faire en premier lieu ?	
	A Informer l'armement	
	B Bloquer le lieu d'accident	
	C Garder le calme et juger la situation générale. Apporter les premiers secours en préservant la protection personnelle	
	D Informer la police	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-05	Connaissances générales de base	A
Un bateau transporte des matières toxiques. Après un accident survenu sur le pont du bateau avec cette matière, un dommage corporel a eu lieu. Que faites-vous en premier lieu ? A Revêtir l'équipement de protection et sortir les blessés de la zone de danger B Le cas échéant, colmater la brèche C Déclencher le signal n'approchez-pas D Lire les consignes écrites		
110 08.0-06	supprimé (03.12.2008)	
110 08.0-07	Connaissances générales de base	A
Lors d'une avarie des quantités importantes de liquides facilement inflammables parviennent dans l'eau. Est-ce que des dangers en résultent ? A Oui, des mélanges gaz/air peuvent se former à la surface de l'eau qui, à l'occasion, peuvent être enflammés et conduire à une explosion à des emplacements très éloignés B Non, comme le liquide écoulé s'évapore immédiatement, aucun danger n'est provoqué par le liquide parvenu dans l'eau C Non, la marchandise dangereuse se mélange avec l'eau de sorte que tout danger est exclu D Non, tout au début l'eau est polluée. Mais elle se purifie à nouveau par le fait que le liquide facilement inflammable se sépare de l'eau par évaporation		
110 08.0-08	Connaissances générales de base	D
Un extincteur à main ne possède plus sa goupille de sécurité. Que doit-on faire avec cet extincteur ? A Aucune mesure n'est nécessaire, la capacité d'extinction reste intacte après une courte utilisation B Rien, la pression de la bouteille de CO₂ reste maintenue même lorsque le déclencheur a été actionné une fois C L'extincteur à main est muni d'autocollant «ne peut plus être utilisé que pour des petits incendies» D L'extincteur à main doit immédiatement être remplacé ou contrôlé par une personne agréée par l'autorité compétente		
110 08.0-09	Connaissances générales de base 5.4.3.4	A
Que doit faire le conducteur immédiatement après un accident ou un incident avec des marchandises dangereuses ? A Prendre les mesures indiquées dans les consignes écrites B Informer le destinataire ou l'expéditeur C Informer la presse D Inscrire des indications dans le livret de service		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-10 8.1.4		B
Un bateau transporte des marchandises dangereuses.		
De combien d'extincteurs à main supplémentaires contenant un agent extincteur approprié pour la lutte contre un incendie des marchandises dangereuses transportées le bateau doit-il au moins être équipé ?		
A D'un à huit extincteurs à main supplémentaires, selon les dangers des marchandises dangereuses transportées. Le nombre est indiqué dans les consignes écrites B D'au moins deux extincteurs à main supplémentaires C D'un extincteur à main supplémentaire placé en un endroit remarquable bien accessible dans la timonerie D De trois extincteurs à main supplémentaires qui doivent être répartis également dans la zone de cargaison ou la zone protégée du bateau		
110 08.0-11 1.3.2.2.4		A
Quel cercle de personnes pénétrant dans les cales ou, dans le cas de bateaux-citernes, dans certains locaux sous pont est habilité à porter des appareils respiratoires autonomes alimentés par de l'air incorporé sous pression ?		
A Les personnes formées à la manipulation de ces appareils et aptes du point de vue de la santé à supporter les contraintes supplémentaires B Tous les membres de l'équipage C Uniquement les titulaires de l'attestation relative aux connaissances particulières de l'ADN D Tout membre d'équipage ayant suivi la formation de protection ABC		
110 08.0-12 8.3.4		C
Un bateau transporte des marchandises dangereuses. Peut-on fumer à bord ?		
A Uniquement à bord de porte-conteneurs et de bateaux-citernes du type N-ouvert B Uniquement à bord de bateaux légers C Il est interdit de fumer à bord. Cette interdiction ne s'applique pas aux logements et à la timonerie à condition que leurs fenêtres, portes, claires-voies et écoutilles soient fermées D Dans la zone des transbordements il est interdit de fumer, en cours de route c'est toutefois permis		
110 08.0-13 8.3.4		D
Comment est avisée l'interdiction de fumer à bord ?		
A Par notification orale du conducteur à toutes les personnes à bord B Pas du tout, car réglé dans l'ADN C Par prescription de l'autorité compétente D Par des panneaux indicateurs à des endroits appropriés à bord		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-14	8.1.6.1	A
Vous constatez que la dernière vérification de vos extincteurs remonte à plus de deux ans. Quelle mesure suivante devez-vous prendre ? A Vérifier immédiatement les extincteurs ou les faire remplacer par des extincteurs dont l'attestation d'inspection est encore valable B Le dépassement de la date d'expiration n'est pas problématique jusqu'à la fin du voyage C Attendre jusqu'à ce que le magasin de l'armement mette à disposition un nouvel extincteur D La date d'échéance peut être dépassée d'un semestre. Dans ce délai, l'extincteur peut être remplacé ou vérifié		
110 08.0-15	8.1.6.1	C
Quelle est la périodicité de vérification des extincteurs de votre bateau ? A Au moins une fois chaque année B Au moins une fois tous les trois ans C Au moins une fois tous les deux ans D A chaque prolongation du certificat d'agrément ou, si une telle prolongation n'est pas nécessaire, à chaque prolongation du certificat de visite		
110 08.0-16	8.1.6.1, Connaissances générales	D
Comment peut-on reconnaître qu'un extincteur a été vérifié ? A Au manomètre B Aux indications de la cartouche à gaz sous pression se trouvant à l'intérieur C A la couleur de la plaquette de vérification D A la preuve de l'inspection apposée sur l'extincteur et au plomb intact placé sur la poignée de déclenchement		
110 08.0-17	Connaissances générales de base	A
Où devez-vous si possible vous placer avec un extincteur lorsque vous avez à combattre un incendie ? A Avec le vent dans le dos par rapport au feu B Avec le vent de face par rapport au feu C A une distance d'au moins sept mètres du feu D Latéralement au feu, pour pouvoir observer sa propagation		
110 08.0-18	7.1.3.51.2, 7.2.3.51.2	A
Dans la zone protégée respectivement dans la zone de cargaison il est interdit d'utiliser des câbles électriques mobiles. Pouvez-vous utiliser dans cette zone l'éclairage des passerelles ? A 'Oui, l'interdiction ne s'applique pas aux câbles électriques destinés au raccordement des feux de signalisation et de passerelle, si la prise de courant est installée en permanence à bord du bateau à proximité du mât de signalisation ou de la passerelle B Non, l'interdiction ne permet pas d'exceptions C Oui, l'interdiction ne s'applique qu'aux câbles d'une longueur inférieure à 5 m D Non, l'interdiction ne s'applique que pour des tensions supérieures à 24 V		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-19	Connaissances générales de base	C
	Quel rôle remplit le branchement d'un câble de mise à la masse au réservoir lors du remplissage ?	
	A Apporter de la masse pour la sécurité contre le surremplissage	
	B Compléter la mise à la masse de l'accumulateur	
	C Décharger l'électricité statique	
	D Diminuer le frottement entre la paroi de la citerne et le liquide	
110 08.0-20	8.1.6.1	C
	Dans quel délai doivent être vérifiés les extincteurs ?	
	A Uniquement après leur emploi	
	B Annuellement	
	C Tous les deux ans	
	D Avec le renouvellement du certificat d'agrément	
110 08.0-21	8.1.4	D
	Un bateau transporte des marchandises dangereuses.	
	<u>En plus des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales, selon l'ADN le bateau doit être pourvu d'au moins deux extincteurs à main supplémentaires. L'agent extincteur contenu dans ces extincteurs à main doit être approprié pour la lutte contre les incendies des marchandises dangereuses transportées.</u> A quel paragraphe figure cette prescription ?	
	A Au 1.2.1	
	B Au 5.1.4	
	C Au 9.2.0.40	
	D Au 8.1.4	
110 08.0-22	8.3.4	A
	Un bateau transporte des marchandises dangereuses. Où, dans l'ADN, figure l'obligation d'afficher l'interdiction de fumer à bord ?	
	A Au 8.3.4	
	B Au 1.2.1	
	C Au 5.1.4	
	D Au 3.2, tableau A	
110 08.0-23	7.1.3.1/7.2.3.1	D
	Vous devez pénétrer immédiatement dans un local fermé où il y a un manque d'oxygène. Que devez-vous faire absolument ?	
	A Porter un dispositif de sauvetage	
	B Actionner les pompes d'assèchement	
	C Ouvrir le couvercle d'écouille pendant 1 minute	
	D Porter un appareil respiratoire autonome	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-24	Connaissances générales de base	C
	Comment peut se produire la formation mécanique d'une étincelle ?	
	A Par électricité statique	
	B Par court-circuit	
	C Par un coup de métal contre métal	
	D Par élévation de la température	
110 08.0-25	Connaissances générales de base	C
	Qu'est-ce qui n'augmente pas le danger de charge électrostatique ?	
	A Bulles d'air dans le liquide	
	B Liquide en chute libre	
	C Echauffement du liquide	
	D Remuer le liquide	
110 08.0-26	9.1.0.74, 9.3.1.74, 9.3.2.74, 9.3.3.74	C
	Où doivent être installés des cendriers ?	
	A Uniquement dans les logements	
	B Uniquement dans les chambres à coucher	
	C A proximité de chaque sortie des logements et de la timonerie	
	D Il n'y a pas d'obligation d'installer des cendriers	
110 08.0-27	8.1.4	B
	En plus des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales, les bateaux soumis à l'ADN doivent être pourvus d'extincteurs à main supplémentaires appropriés pour la marchandise dangereuse . De combien s'agit-il au moins ?	
	A 1	
	B 2	
	C 3	
	D 4	
110 08.0-28	Connaissances générales de base	A
	Quel moyen d'extinction d'incendie est également appelé «neige carbonique» ?	
	A CO ₂	
	B AFFF	
	C Halon 1301	
	D Mousse de pulvérisation	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-29	Connaissances générales de base	D
Pourquoi ne doit-on jamais utiliser les masques dits à filtre dans des locaux fermés ?		
A Parce que les masques à filtre n'offrent pas de protection totale du visage		
B Parce que les masques à filtre n'offrent pas de protection contre les gaz toxiques		
C Parce que les masques à filtre n'offrent de protection que contre des gaz explosibles		
D Parce que les masques à filtre sont dépendants de la teneur en oxygène de l'air ambiant		
110 08.0-30	Connaissances générales de base	A
Quelle est l'action d'un extincteur à poudre ?		
A Son action est essentiellement catalytique négative		
B Son action est essentiellement la suppression d'oxygène		
C Son action est essentiellement de refroidir		
D Son action est essentiellement d'enfermer l'oxygène		
110 08.0-31	Connaissances générales de base	C
Vous devez pénétrer dans un local où il y a formation de fumée. Quel équipement de protection personnelle devez-vous utiliser ?		
A Des serviettes mouillées		
B Un appareil de protection respiratoire (dépendant de l'air ambiant)		
C Un appareil respiratoire autonome (indépendant de l'air ambiant)		
D Un masque à poussière		
110 08.0-32	Connaissances générales de base	B
Quelle protection est visée par "protection appropriée des yeux" ?		
A Des lunettes simples		
B Des lunettes de protection		
C Un demi-masque		
D Un masque à poussière		
110 08.0-33	Connaissances générales de base	B
Où doit se rendre le plus rapidement possible l'équipage qui se trouve sur le pont en cas de fuite d'un nuage de gaz ?		
A A un endroit dans la direction du vent		
B A un endroit dans la direction opposée au vent		
C Dans la salle des machines		
D Dans le logement		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-34	Connaissances générales de base	A
	Pour quoi peut-on utiliser des masques à filtre ?	
	A Pour des travaux sur le pont	
	B Pour des travaux dans une citerne à cargaison lorsque la concentration de gaz est inférieure à 50% en volume	
	C Pour pénétrer dans les citernes à ballastage	
	D Pour des travaux dans des locaux fermés	
110 08.0-35	Connaissances générales de base	B
	Pour quels travaux peut-on utiliser des masques à filtre sans avoir préalablement mesuré la teneur en oxygène ?	
	A Pour des travaux dans des citernes à cargaison lorsque la concentration de gaz est inférieure à 50% de la limite inférieure d'explosivité et qu'il y a assez d'oxygène dans la citerne à cargaison	
	B Pour des travaux sur le pont	
	C Pour des travaux dans les cofferdams	
	D Pour des travaux dans les caissons latéraux	
110 08.0-36	Connaissances générales de base	C
	Où ou comment ne doit-on en aucun cas utiliser des masques à filtre avec matériel absorbant ?	
	A Sur le pont	
	B Comme moyen de sauvetage	
	C Dans des locaux fermés	
	D Comme masque de fuite	
110 08.0-37	Connaissances générales de base	A
	Avec quoi uniquement peut-on pénétrer dans des locaux avec une teneur en oxygène de moins de 21% ?	
	A Avec un appareil respiratoire autonome	
	B Avec un masque à filtre ABEK	
	C Avec un filtre P3	
	D Avec un demi-masque avec filtre à gaine	
110 08.0-38	Connaissances générales de base	C
	Quel agent extincteur convient pour un feu d'essence ?	
	A Une couverture d'extinction	
	B Du sable	
	C De la poudre d'extinction	
	D De l'eau	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-39	Connaissances générales de base	A
Sur un extincteur à main est marquée la lettre «C» pour la classe de feu. A quoi cet extincteur est-il particulièrement approprié ?		
A A combattre un incendie de gaz B A combattre un incendie de métaux légers C A combattre un incendie de braises de matières solides D A combattre un incendie de liquides		
110 08.0-40	Connaissances générales de base	A
Quel agent extincteur convient pour lutter contre des incendies d'installations électriques sous tension ?		
A Le CO ₂ B La mousse C Une couverture d'extinction D De l'eau		
110 08.0-41	Connaissances générales de base	D
Quelle affirmation est bonne ?		
A L'oxygène est inflammable B L'oxygène est explosible C L'oxygène est toxique D L'oxygène favorise la combustion		
110 08.0-42	Connaissances générales de base	C
Pour qu'un feu se produise, trois facteurs doivent se rencontrer. Lequel des facteurs suivants n'en fait pas partie ?		
A Combustible B Température d'inflammation Source d'inflammation C Azote D Oxygène		
110 08.0-43	Connaissances générales de base	D
A quoi n'est pas approprié un extincteur à poudre NBC ?		
A A combattre des feux d'essence et de gaz B A combattre des feux électriques C A combattre des feux de matières solides D A combattre des feux de métaux		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-44	Connaissances générales de base	C
Pourquoi utilise-t-on un jet d'eau pour combattre un incendie ?		
A Parce qu'il est approprié pour tous les incendies		
B Parce que celui qui éteint doit rester mouillé		
C Parce que le feu peut mieux être éteint grâce à l'action de refroidissement		
D Parce que l'extinction sera mieux orientée		
110 08.0-45	Connaissances générales de base	D
Votre bateau est chargé de matières toxiques. Après une avarie de la cargaison s'échappe. Que doit faire le conducteur en premier lieu ?		
A Eteindre les feux bleus/ôter les cônes bleus		
B Lire les consignes écrites		
C Informer le destinataire		
D Déclencher le signal «n'approchez-pas»		
110 08.0-46	Connaissances générales de base	B
Pourquoi en cas de lutte contre un incendie utilise-t-on un jet d'eau ?		
A Parce que le jet d'eau a une grande action mécanique		
B Parce que le jet d'eau a une bonne action de refroidissement		
C Parce qu'il faut peu d'eau		
D Parce que l'extinction sera bien orientée		
110 08.0-47	Connaissances générales de base	A
Quel moyen d'extinction est le mieux approprié pour éteindre un feu dans un tableau électrique ?		
A CO ₂		
B Brouillard d'eau		
C Mousse		
D Eau		
110 08.0-48	Connaissances générales de base	C
Comment contrôle-t-on le mieux si un incendie fait rage dans un local fermé ?		
A En ouvrant la porte		
B En apposant un thermomètre		
C En tâtant avec précaution les parois ou la porte		
D En attendant		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-49	Connaissances générales de base	A
Un accident avec dommage à personnes s'est produit. A quoi doit faire attention en premier lieu la personne qui apporte les premiers secours ?		
A Aux dangers pour elle-même (la personne qui porte secours) B Si la police est dans les parages C Si la victime est couchée au sec D Si la victime peut être transportée		
110 08.0-50	Connaissances générales de base	A
Quelqu'un rencontre des difficultés respiratoires avec une certaine matière. Que faites-vous en premier lieu ?		
A Vous amenez la personne concernée à l'air frais extérieur B Vous couchez la personne concernée dans un endroit calme C Vous appelez le médecin D Vous donnez de l'oxygène à la personne concernée		
110 08.0-51	Connaissances générales de base	A
Une personne à bord a inspiré une marchandise dangereuse. Elle doit être amenée à l'hôpital. Que <u>lui</u> donnez-vous <u>à emporter avec elle ?</u> avec quand quelqu'un à bord doit être amené à l'hôpital à la suite de l'absorption d'une matière dangereuse ?		
A Les renseignements du document de transport relatifs à la matière dangereuse concernée B Le livret de service C Le passeport D L'équipement personnel		
110 08.0-52	Connaissances générales de base	C
Comment des matières toxiques peuvent-elles parvenir dans le corps humain ?		
A Uniquement par les voies respiratoires B Uniquement par la bouche et par le nez C Par la bouche, le nez et la peau D Uniquement par la bouche		
110 08.0-53	Connaissances générales de base	A
Comment agissez-vous en premier lieu quand quelqu'un a perdu connaissance ?		
A Libérer la personne concernée des vêtements serrés B Commencer la respiration bouche-à-bouche C Poser une couverture sur la personne concernée D Nettoyer la bouche de la personne concernée		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-54	Connaissances générales de base	D
Pourquoi ne faut-il pas ôter les vêtements de quelqu'un qui a subi des brûlures ?		
A Parce que la personne concernée pourrait se refroidir		
B Parce que les vêtements de la personne concernée pourraient se perdre		
C Parce qu'on ajouterait des douleurs supplémentaires à la personne concernée		
D Pour éviter d'agrandir la plaie		
110 08.0-55	Connaissances générales de base	D
Que faut-il faire en général en premier lieu lorsque des parties du corps sont entrées en contact avec des matières dangereuses ?		
A Traiter avec une pommade anti-brûlures		
B Se rendre à une station d'ambulances		
C Tenir bien au chaud les parties corporelles concernées		
D Rincer avec beaucoup d'eau		
110 08.0-56	supprimé (03.12.2008)	
110 08.0-57	Connaissances générales de base	D
Que faut-il faire lorsque quelqu'un a eu de l'acide dans les yeux ?		
A Couvrir les yeux avec de l'ouate sèche		
B Couvrir les yeux avec de l'ouate mouillée		
C Apposer une pommade ophtalmologique		
D Rincer avec beaucoup d'eau		
110 08.0-58	Connaissances générales de base	D
Que ne faut-il jamais faire si quelqu'un a avalé une matière corrosive ?		
A Donner un verre d'eau à boire		
B Donner un verre de lait à boire		
C Donner un verre d'eau à boire dans lequel sont diluées deux cuillerées de sel		
D Provoquer un vomissement		
110 08.0-59	Connaissances générales de base	D
Quels sont les premiers secours en cas de brûlures ?		
A Appliquer une pommade anti-brûlures		
B Graisser la peau		
C Ôter les vêtements		
D Verser dessus beaucoup d'eau froide		
110 08.0-60	supprimé (03.12.2008)	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-61	Connaissances générales de base	C
	Avec quoi uniquement faut-il refroidir les brûlures ?	
	A Avec des désinfectants	
	B Avec de l'eau lourde	
	C Avec beaucoup d'eau froide	
	D Avec une solution savonneuse	
110 08.0-62	Connaissances générales de base	A
	Quand parle-t-on de perte de connaissance ?	
	A Lorsque la victime ne réagit pas ou à peine	
	B Lorsque la victime a l'air bleue	
	C Lorsque le pouls et la respiration ont cessé	
	D Lorsque la victime ne respire plus	
110 08.0-63	Connaissances générales de base	D
	Comment soigne-t-on des yeux entrés en contact avec des matières dangereuses ?	
	A En asséchant avec des tampons	
	B En faisant boire du lait	
	C En rinçant avec une solution de noritesaline	
	D En rinçant avec beaucoup d'eau	
110 08.0-64	Connaissances générales de base	C
	Quelqu'un a avalé une matière toxique. Comment soignez-vous cette personne à bord ?	
	A Vous procédez à un lavage d'estomac	
	B Vous lui donnez des tablettes Rennie <u>cachets pour l'estomac</u>	
	C Vous lui faites boire beaucoup d'eau	
	D Si c'était de l'acide vous lui faites boire une base et inversement	
110 08.0-65	Connaissances générales de base	C
	Quels sont les premiers secours en cas de perte de connaissance ?	
	A Calmer la personne évanouie et apporter de la fraîcheur	
	B Chercher les causes et prendre des mesures pour éviter les pertes de connaissance à l'avenir	
	C Amener la victime dans une position couchée sur un côté pour éviter l'asphyxie et vérifier que la victime continue de respirer	
	D Faire respirer et/ou apporter de l'oxygène	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-66	Connaissances générales de base	C
Quelle le est la mesure appropriée à prendre si des devrait-on faire aux victimes ayant perdu connaissance et qui ont avalé des matières corrosives on perdu connaissance ? A Faire vomir dans tous les cas B Faire vomir dans certains cas C Ne faire vomir en aucun cas D Administrer de l'acide		
110 08.0-67	Connaissances générales de base	D
Que faites vous en cas d'accidents avec de l'électricité ? A Attendre l'arrivée d'un expert B Ne penser qu'à sa propre sécurité C Essayer de diminuer la tension D Essayer, en sécurité, de couper le courant		
110 08.0-68	Connaissances générales de base	B
Quelles sont les règles essentielles lors de l'apport des premiers secours ? A Apprécier le danger, ne pas considérer les dommages matériels, calmer la victime directement au lieu de l'accident B Apprécier le danger, examiner l'état de la victime, si possible porter secours sur place, calmer la victime C Porter les bons premiers secours, en aucun cas transmettre des informations à la police, examiner l'état de la victime, apprécier le danger D Porter les premiers secours, proposer de l'aide à la police et au personnel des services de secours, le cas échéant avertir les autres bâtiments <u>bateaux</u>		
110 08.0-69	Connaissances générales de base	B
Vous présumez que quelqu'un a subi un choc. Que faites-vous ? A Vous le laissez se rafraîchir la tête avec beaucoup d'eau B Vous ne le laissez ni se rafraîchir ni boire C Vous le faites s'allonger avec une clef froide dans la nuque D Vous le faites courir vite pour qu'il reste chaud		
110 08.0-70	Connaissances générales de base	B
A quoi servent les premiers secours ? A À éviter l'invalidité B À éviter des blessures plus graves C À transposer l'enseignement dans la pratique D À s'affirmer soi-même		

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
110 08.0-71	Connaissances générales de base	C
	Comment soignez-vous en premier lieu une brûlure ?	
	A Poudrer	
	B Envelopper dans des serviettes	
	C Refroidir à l'eau	
	D Couvrir de graisse	
110 08.0-72	Connaissances générales de base	C
	Quelqu'un a subi une blessure par une cargaison dangereuse. Dans ce cas, quels documents devriez-vous lui faire donner au médecin ?	
	A Le passeport	
	B Le livret de service	
	C Les renseignements du document de transport relatifs à la matière dangereuse concernée	
	D Le certificat d'agrément	
110 08.0-73	8.1.5.3	B
	Un pousseur pousse quatre barges de poussage. Deux barges sont chargées de matières corrosives de la classe 8. Où doivent se trouver les équipements spéciaux ?	
	A Sur toutes les quatre barges	
	B Uniquement sur le pousseur	
	C Sur les deux barges chargées de matières dangereuses et sur le pousseur	
	D Sur au moins une des barges	
110 08.0-74	8.1.5.1	D
	Pour qui faut-il avoir à bord des dispositifs de sauvetage appropriés ?	
	A Pour les personnes à bord non titulaires d'une l'attestation ADN	
	B Uniquement pour l'équipage	
	C Pour chaque membre de l'équipage et pour les agents ayant des fonctions de contrôle	
	D Pour chaque personne qui se trouve à bord	
110 08.0-75	7.1.3.41.1, 7.2.3.41.1	C
	L'utilisation de feu ou de lumière non protégée est interdite à la plupart des endroits à bord. Où pouvez-vous utiliser du feu ou de la lumière non protégée ?	
	A Dans les logements et dans les salles des machines	
	B Dans les salles des machines et dans les locaux de service	
	C Dans les logements et dans la timonerie	
	D Dans les salles des machines et dans la timonerie	

GÉNÉRALITÉS**Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention**

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 08.0-76 1.3.2.2.4

C

Un bateau citerne transporte des marchandises dangereuses. L'accès à certains locaux sous le pont dans la zone de cargaison n'est autorisé qu'avec le port d'appareils respiratoires indépendants de l'air ambiant. Quelles personnes sont autorisées à porter ces appareils respiratoires ?

- A Uniquement les titulaires d'une attestation relative aux connaissances particulières de l'ADN
- B Tous les membres d'équipage
- C Les personnes formées à l'utilisation de ces appareils et physiquement aptes à en supporter les contraintes supplémentaires
- D Chaque membre d'équipage qui a suivi une formation de protection NBC

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 9 : Stabilité

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

110 09.0-01 9.1.0.93.2, 9.2.0.93.2, 9.3.3.13.2

C

Au moyen de quoi doivent être définies les valeurs de base pour le calcul de la stabilité ?

- A Uniquement au moyen d'une expérience de gîte réalisée avec le bateau entièrement chargé
- B Uniquement au moyen d'une expérience de gîte réalisée avant l'aménagement du bateau
- C Au moyen d'une expérience de gîte ou par un calcul précis de masse et de moment
- D Uniquement au moyen d'une expérience de gîte calculée

110 09.0-02 9.1.0.93.3, 9.2.0.93.23, 9.3.1.13.2, 9.3.2.13.2, 9.3.3.13.23

A

A quoi servent les calculs de stabilité à l'état intact ?

- A A apporter la preuve d'une stabilité suffisante pour tous les stades de chargement du bateau
- B Uniquement à apporter la preuve d'une stabilité suffisante pour le stade de chargement du bateau
- C Uniquement à apporter la preuve d'une stabilité suffisante lorsque le bateau est chargé de conteneurs
- D Uniquement à apporter la preuve d'une stabilité suffisante lorsque le bateau est chargé à moins de 50% de l'enfoncement maximal

110 09.0-03 9.1.0.95.2, 9.2.0.95.2, 9.3.3.15.2

D

Après avarie, au stade de l'équilibre (stade final de l'envahissement), quel est l'angle d'inclinaison maximal admissible d'un bateau à double coque ?

- A 6 degrés
- B 8 degrés
- C 10 degrés
- D 12 degrés

110 09.0-04 9.1.0.95.3

B

En position d'équilibre (stade final après envahissement) quel est l'angle d'inclinaison maximal admissible d'un bateau à double coque répondant aux prescriptions supplémentaires de l'ADN, chargé de conteneurs non fixés ?

- A 3 degrés
- B 5 degrés
- C 6 degrés
- D 12 degrés

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 9 : Stabilité

Numéro	Source	Bonne réponse
110 09.0-05	7.2.4.21.3	C
Le degré de remplissage maximal admissible de la citerne conformément au 3.2.3.2. tableau C est de 95 %, la densité relative de la cargaison à charger est de 2. La densité relative maximale admissible conformément au certificat d'agrément est de 1. La matière figure toutefois sur la liste des matières du bateau. Le bateau possède 4 citernes à cargaison. Quel remplissage est admissible ? A Toutes les citernes à cargaison à 95 % B Tes citerne à cargaison 1 et 3 à 95 % et les citernes à cargaison 2 et 4 vides C Toutes les citernes à cargaison à 50 % D Toutes les citernes à cargaison vides, le transport de la matière n'étant pas autorisé		
110 09.0-06	Connaissances générales	B
Lors du passage dans une courbe, la force centrifuge provoque une gîte importante du bateau. Comment la gîte peut-elle être réduite de manière fiable ? A En barrant en sens inverse B En réduisant la vitesse C En augmentant la vitesse D En réduisant le rayon de giration		
110 09.0-07	7.2.3.15	D
Le conducteur principalement responsable d'un convoi est le seul expert à bord. L'automoteur-citerne a déjà été déchargé mais n'a pas encore été dégasé. La barge-citerne doit être déchargé dans une installation de manutention. L'automoteur est-il autorisé à s'éloigner ? A Oui, il suffit qu'un membre d'équipage informé en conséquence reste auprès de la barge-citerne B Oui, si le conducteur principalement responsable demeure à bord de la barge-citerne en tant qu'expert et que l'un des autres conducteurs à bord prend en charge l'automoteur-citerne C Non, à bord des deux bâtiments doivent se trouver des conducteurs qui sont aussi des experts D Oui, si à bord de la barge-citerne est mis à disposition un expert depuis la terre, lequel est responsable du chargement et du déchargement ainsi que du ballastage de la barge-citerne		
110 09.0-08	7.2.3.20.1	C
Un bateau-citerne dont les citernes sont dépourvues de cloison longitudinale médiane doit prendre du ballast dans les caissons de la double muraille pour la navigation sur un canal. Cette opération est-elle autorisée ? A Non, le ballastage de bateaux-citernes sans cloison longitudinale médiane est strictement interdit B Oui, si les caissons de ballastage sont remplis avant le chargement C Oui, si une dispense est mentionnée dans le calcul de la stabilité après avarie du bateau et que ceci est autorisé pour la matière concernée D Oui, si les caissons de ballastage ne comportent pas de cargaison		

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 9 : Stabilité

Numéro	Source	Bonne réponse
110 09.0-09	Connaissances générales de base	A
	Quelle est l'effet d'une grande longueur et d'une faible largeur du bateau sur sa stabilité ?	
	A Effet négatif	
	B Effet positif	
	C Effet neutre	
	D Effet passif	
110 09.0-10	Connaissances générales de base	B
	Par quelle procédure de calcul est déterminé le centre de gravité commun de plusieurs corps ?	
	A Calcul du pourcentage	
	B Calcul du moment	
	C Calcul de la poussée	
	D Calcul expérimental	
110 09.0-11	Connaissances générales de base	B
	Qu'entendez-vous par "stabilité d'un bateau" ?	
	A La capacité de la coque en acier d'un bateau de se tordre puis de revenir à sa forme d'origine	
	B La capacité d'un bateau de se redresser après une position de gîte (inclinaison)	
	C La solidité de la coque d'un bateau en liaison avec la solidité du matériau et de l'usure du matériau	
	D La solidité des renforts transversaux et longitudinaux en liaison avec la contrainte subie par la coque du bateau	
110 09.0-12	Connaissances générales de base	D
	Qu'est-ce qui <u>peut</u> constituer une menace pour la stabilité d'un bateau ?	
	A Un grand franc-bord	
	B La navigation lente dans une courbe	
	C Un centre de gravité bas	
	D Les surfaces libres de liquides dans le bateau	
110 09.0-13	Connaissances générales de base	C
	Qu'est-ce qui améliore la stabilité d'un bateau ?	
	A Un centre de gravité élevé	
	B Une faible largeur de la ligne de flottaison	
	C Un centre de gravité bas	
	D Un faible franc-bord	

GÉNÉRALITÉS

Objectif d'examen 9 : Stabilité

Numéro	Source	Bonne réponse
110 09.0-14	Connaissances générales de base	C
	Quand doit être vérifiée la stabilité à l'état intact d'un bateau à double-coque ?	
	A A chaque changement d'équipe	
	B Toutes les heures, en fonction de la consommation de carburant	
	C Avant chaque modification du poids de la cargaison	
	D Seulement à chaque séjour planifié au chantier naval	
110 09.0-15	1.2.1, 9.3.2.13.3, 9.3.3.13.3	B
	Que comporte notamment le plan de sécurité en cas d'avarie ?	
	A L'emplacement des extincteurs et autres moyens de sauvetage	
	B Tous les dispositifs de fermeture qui doivent être fermés en cours de voyage	
	C Toutes les installations électriques qui doivent être arrêtées en cas de fuite	
	D Le nombre des exercices de colmatage des fuites à effectuer	
110 09.0-16	Connaissances générales de base	A
	Où est indiqué le poids du bateau à l'état lège ?	
	A Dans les documents concernant la stabilité	
	B Dans le mégatest	
	C Dans le certificat d'agrément	
	D Dans le certificat de visite	
110 09.0-17	Connaissances générales, 9.1.0.95.1, 9.2.0.95.1, 9.3.3.15.1	D
	Que désigne la "distance de sécurité résiduelle" d'un bateau ?	
	A La distance de sécurité résiduelle donne des indications concernant la distance entre les renforts transversaux et longitudinaux en liaison avec la contrainte subie par la coque du bateau	
	B La distance de sécurité résiduelle donne des indications concernant la force de sustentation résiduelle du bateau Elle désigne le déplacement provoqué par un corps immergé	
	C La capacité du bateau à maintenir hors de l'eau une partie du volume qui déplace de l'eau. Cette capacité protège le bateau contre le risque de sombrer	
	D En cas de gîte du bateau, la distance verticale entre la surface du plan d'eau et le point le plus bas du côté immergé, au-dessus duquel le bâtiment ne peut plus être considéré comme étant étanche à l'eau	
110 09.0-18	Connaissances générales de base	A
	Quels types de stabilité caractérisent la stabilité à l'état intact ?	
	A La stabilité de la forme et la stabilité du poids	
	B La stabilité de la quille	
	C le fléchissement du bateau	
	D la stabilité du cap	

GÉNÉRALITÉS
Objectif d'examen 9 : Stabilité

Numéro	Source	Bonne réponse
110 09.0-19	Connaissances générales	C
Quelles forces sont déterminantes pour la stabilité de l'assiette du bateau ?		
A La force du plan de la partie centrale du bateau B L'angle de gîte du bateau C La force de pesanteur F_p et la portance F_p . D L'angle d'assiette du bateau		
110 09.0-20	Connaissances générales	D
Quel point est déterminant pour la stabilité du bateau ?		
A La masse B La portance C Le centre de gravité de la ligne de flottaison D Le métacentre du bateau		
110 09.0-21	Connaissances générales	C
Quel est généralement l'effet des surfaces libres sur la stabilité d'un bateau ?		
A Effet positif B Aucun effet C Effet négatif D Effet à peine perceptible		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
120 02.0-01	7.1.3.31	B
Un bateau à marchandises sèches transporte des marchandises dangereuses en colis. Peut-on utiliser des pompes d'assèchement portables fonctionnant avec un combustible liquide à l'extérieur de la zone protégée ?		
A Non B Oui, lorsque le point d'éclair du liquide combustible est égal ou supérieur à 55 °C C Oui, lorsque les écoutilles des cales sont fermées D Oui, lorsque les colis ne comprennent pas de marchandises de la classe 1		
120 02.0-02	9.1.0.11.1 a)	B
Par quoi doivent être limitées à l'avant et à l'arrière les cales de bateaux à marchandises sèches transportant des marchandises dangereuses ?		
A Par des cofferdams B Par des cloisons métalliques étanches à l'eau C Par des pseudo-cofferdams D Par des cloisons en bois		
120 02.0-03	9.1.0.34.1	A
De quelle distance au moins des écoutilles doivent être éloignés les orifices d'échappement des moteurs ?		
A 2,00 m B 2,50 m C 3,00 m D 1,00 m		
120 02.0-04	9.1.0.11.1	C
Chaque cale doit être limitée à l'avant et à l'arrière par des cloisons. Comment doivent être ces cloisons ?		
A Etanches aux gaz B Etanches aux jets d'eau C Etanches à l'eau D Etanches à la poussière		
120 02.0-05	9.1.0.11.3	B
Un bateau à marchandises sèches transporte des marchandises dangereuses. Peut-on utiliser des bâches pour couvrir les écoutilles des cales concernées ?		
A Non B Uniquement si les bâches sont difficilement inflammables C Uniquement lorsque les marchandises dangereuses sont transportées en colis D Uniquement lorsque dans la cale un ventilateur supplémentaire est installé pour éviter la formation d'eau de condensation		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 02.0-06 9.1.0.12.1

A

Les bateaux à marchandises sèches transportant des marchandises dangereuses doivent dans beaucoup de cas pouvoir ventiler mécaniquement les cales. Quelle doit être la capacité des ventilateurs ?

- A Ensemble ils doivent assurer au moins cinq changements d'air à l'heure sur la base du volume de la cale vide
- B Ensemble ils doivent assurer au moins dix changements d'air à l'heure sur la base du volume de la cale vide
- C Il n'y a pas d'exigence concernant la capacité de la ventilation
- D Cela dépend si le ventilateur aspire l'air de la cale ou s'il souffle de l'air frais dans la cale

120 02.0-07 9.1.0.32.1

C

Les doubles fonds de la zone des cales peuvent-ils être aménagés comme réservoirs à combustibles ?

- A Non, cela est interdit
- B Non, sauf si l'autorité compétente a donné un accord spécial
- C Oui, à condition que leur hauteur soit au moins de 0,60 m et que les tuyauteries et les ouvertures de ces réservoirs ne traversent pas les cales
- D Oui, à condition que leur hauteur soit au moins de 0,50 m et que les tuyauteries et les ouvertures de ces réservoirs ne traversent pas les cales

120 02.0-08 9.1.0.40.1

D

Des marchandises dangereuses sont transportées à bord d'une ~~Une~~ barge de poussage à marchandises sans moyens propres de propulsion. ~~transporte des marchandises dangereuses~~. Faut-il des pompes à incendie à bord ?

- A Oui, au moins deux pompes à incendie fixées à demeure
- B Non, aucune pompe à incendie
- C Oui, au moins une pompe manuelle à incendie ou à ballastage dans la zone protégée
- D Oui, au moins une pompe à incendie ou à ballastage

120 02.0-09 9.1.0.40.2

A

Les salles des machines sont équipées d'une installation d'extinction d'incendie fixée à demeure. ~~Lorsque la salle des machines doit être équipée d'une installation d'extinction d'incendie fixée à demeure, d~~ Depuis quel endroit cette installation d'extinction d'incendie doit-elle pouvoir être déclenchée ?

- A Depuis un emplacement approprié situé à l'extérieur du local à protéger ~~le pont~~
- B Depuis la timonerie
- C Depuis l'entrée de la salle des machines
- D Depuis le logement

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
120 02.0-10	9.1.0.40.1 De quoi doivent être munies les tuyauteries des installations d'extinction d'incendie pour empêcher que des gaz puissent s'échapper de la zone de cargaison et atteindre les logements et les locaux de service en passant par l'installation d'extinction d'incendie ? A D'un couvercle B D'une soupape C D'un robinet D D'un clapet anti-retour à ressort	D
120 02.0-11	9.1.0.41.2 Quels appareils peuvent être utilisés pour la cuisson ? A Les appareils fonctionnant à l'électricité B Les appareils fonctionnant au gaz C Les appareils fonctionnant au combustible liquide D Les appareils fonctionnant au combustible liquide ou solide	A
120 02.0-12	7.1.3.70.2 Quelle distance minimale doit être respectée entre les matières et objets de la classe 1 et les antennes pour appareils électroniques à bord de bateaux transportant des marchandises dangereuses ? A 3,00 m B 2,00 m C 4,00 m D 1,00 m	B
120 02.0-13	9.1.0.74.3 A bord d'un bateau à cargaison sèche, qu'est-ce qui doit être installé à proximité de chaque sortie des logements et de la timonerie ? A Un panneau avec le texte: « Prière de fermer la porte immédiatement » B Un panneau avec le texte: « Ouverture permise sans l'autorisation du conducteur. Après ouverture, refermer immédiatement » C Un panneau avec le texte: « Ne pas ouvrir sans l'autorisation du conducteur » D Un cendrier	D
120 02.0-14	9.1.0.91.2 Sur les bateaux à double coque, quelle doit être la distance minimale entre le bordé du bateau et la paroi latérale de la cale si, par rapport aux prescriptions relatives aux dimensions, selon la règle de construction d'une société de classification agréée, il n'existe pas de renforts supplémentaires ? A 0.80 m. B 0,90 m C 1,00 m D 1,10 m	A

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 02.0-15 supprimé (29.03.2012)

120 02.0-16 supprimé (29.03.2012)

120 02.0-17 9.1.0.91.3

C

Quelle doit être la profondeur du double fond d'un bateau à marchandises sèches à double coque répondant aux prescriptions supplémentaires de l'ADN [concernant les bateaux à double coque](#) ?

- A Elle doit correspondre à la largeur de l'espace de double coque
- B Elle doit être de 0,50 m au plus
- C Elle doit être de 0,50 m au moins
- D Elle doit être de 0,60 m au moins

120 02.0-18 9.1.0.91.1

B

Comment doit être aménagé dans la zone protégée un bateau à marchandises sèches à double coque répondant aux prescriptions supplémentaires de l'ADN [concernant les bateaux à double coque](#) ?

- A Il doit être construit avec double muraille
- B Il doit être construit avec double muraille et double fond
- C il doit être équipé d'une double muraille et d'un double fond dans la salle des machines
- D Il doit être construit au moins avec double muraille double fond et dans la salle des machines avec double muraille

120 02.0-19 9.1.0.91.3

BA

Quelle doit être au moins ~~l'intervalle la distance~~ entre le fond du bateau et le fond du puisard chez les bateaux à ~~double coque~~ [marchandises sèches](#) répondant aux prescriptions supplémentaires de l'ADN [concernant les bateaux à double coque](#) et équipés de puisards d'une contenance de 0,04 m³ ?

- A 0,40 m
- B 0,50 m
- C 0,30 m
- D 0,60 m

120 02.0-20 supprimé (2012)

120 02.0-21 supprimé (2012)

120 02.0-22 supprimé (2012)

120 02.0-23 supprimé (2012)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 02.0-24 9.2.0.34.1

B

Selon l'ADN, sur les navires de mer qui sont conformes aux prescriptions SOLAS, chapitre II-2, règle 54, où doivent être situés les orifices des tuyaux d'échappement des moteurs ?

- A Ils doivent être situés à 1 m au moins des écoutilles des cales
- B Ils doivent être situés à 2 m au moins des écoutilles des cales
- C Ils doivent toujours être situés derrière la timonerie
- D Ils doivent être situés à 3 m au moins des écoutilles des cales

120 02.0-25 9.1.0.41.2

A

Selon l'ADN, à quelles conditions des appareils de cuisson sont-ils admis dans la timonerie de bateaux à marchandises sèches ?

- A Lorsque le sol de la timonerie est métallique
- B Ces appareils ne sont absolument pas admis
- C Lorsque la distance de séparation entre la timonerie et les cales est de 4 m au moins
- D Lorsque la distance de séparation entre la timonerie et les cales est de 3 m au moins

120 02.0-26 9.1.0.17.2

C

A bord de bateaux à marchandises sèches, quelles dispositions s'appliquent à uneaux portes de logements située en face des cales ?

- A Elle ne doit pas avoir de fenêtre
- B Elle doit être munie d'un ressort de manière à ce qu'elle puisse se refermer directement après avoir été ouverte
- C Elle doit pouvoir être fermée de façon à être étanche aux gaz
- D Elle doit pouvoir être fermée de façon à être étanche à l'eau

120 02.0-27 7.1.4.1.1, 7.1.4.1.3

A

Quelles dispositions s'appliquent au transport de marchandises de la classe 7, à l'exception des UN 2912, 2913, 2915, 2916, 2917, 2919, 2977, 2978 et 3321 à 3333~~2908 à 2914~~ ?

- A Elles ne peuvent être transportées qu'avec des bateaux à double coque répondant aux prescriptions supplémentaires de l'ADN
- B Elles ne peuvent être transportées qu'avec des bateaux à écoutilles en acier
- C Selon l'ADN, elles peuvent être transportées aussi bien sur des bateaux à coque simple que sur des bateaux à double coque
- D Elles ne peuvent être transportées qu'avec des bateaux à écoutilles en aluminium

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 02.0-28 9.1.0.12.1

B

Vous transportez une marchandise dangereuse pour laquelle est prescrite une ventilation. Où doivent être situées les conduites d'aspiration ?

- A Les conduites d'aspiration doivent aboutir à 1 m au moins au-dessus du fond de la cale
- B Les conduites d'aspiration doivent être situées à l'avant et à l'arrière de la cale. Elles doivent aboutir à moins de 50 mm au-dessus du fond
- C Les conduites d'aspiration doivent être situées à l'avant de la cale. Elles doivent aboutir à moins de 50 mm au-dessus du fond
- D Les conduites d'aspiration doivent être situées à l'arrière de la cale. Elles doivent aboutir à moins de 50 mm au-dessus du fond

120 02.0-29 9.1.0.20

D

Vous ~~construisez~~ faites construire un bateau à marchandises sèches avec espaces de double coque et double fond. Vous voulez aménager ~~et utiliser~~ les espaces de double coque comme citernes à ballast. Est-ce permis ?

- A Non, les espaces de double coque servent de zone de sécurité et doivent de ce fait toujours être vides
- B Non, car si les espaces de double coque sont remplis d'eau la stabilité du bateau est mise en danger
- C Oui, si les espaces de double coque peuvent être vidés en 30 minutes
- D Oui, les espaces de double coque peuvent être aménagés pour recevoir de l'eau de ballastage

120 02.0-30 9.1.0.40.3

A

Vous devez transporter à bord d'un bateau à marchandises sèches une marchandise dangereuse et selon 8.1.4 vous devez avoir deux extincteurs à main supplémentaires à bord. Où doivent se trouver ces extincteurs supplémentaires ?

- A Dans la zone protégée ou à proximité de celle-ci
- B A l'extérieur de la zone protégée
- C Du côté extérieur de la timonerie. Ainsi, en cas d'urgence, ils peuvent être rapidement repérés et utilisés également par d'autres personnes
- D A un endroit approprié désigné par un expert

120 02.0-31 9.1.0.41.1

C

Selon l'ADN, les orifices des cheminées doivent-elles avoir un équipement particulier à bord d'un bateau à marchandises sèches ?

- A Oui, des dispositifs pour empêcher la sortie d'étincelles
- B Oui, de dispositifs pour empêcher la pénétration d'eau
- C Oui, de dispositifs pour empêcher la sortie d'étincelles et la pénétration d'eau
- D Non, il n'y a rien dans l'ADN à ce sujet

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 02.0-32 9.1.0.52.1

D

Selon l'ADN, quelles dispositions s'appliquent aux équipements électriques situés sur le pont dans la zone protégée d'un bateau à marchandises sèches et qui ne peuvent pas être mis hors tension par un interrupteur central ?

- A Ils doivent être du type «certifié de sécurité»
- B Ils doivent être sûrs au feu selon CEI 60079-1A
- C Ils doivent être étanches à l'eau pour éviter les courts-circuits
- D Ils doivent être du type «à risque limité d'explosion»

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 3 : Traitement des cales et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 03.0-01 3.2, tableau A, 7.1.6.12

C

Un bateau transporte UN 1435 CENDRES DE ZINC en vrac. Que devez- vous faire pendant le voyage ?

- A Laisser ouvertes les fenêtres et les portes
- B Colmater les cales de façon qu'aucun gaz ne s'échappe
- C Ventiler les locaux contigus aux cales contenant les cendres de zinc
- D Dégazer les cales toutes les demi-heures

120 03.0-02 7.1.4.12.1

D

Un bateau roulier est chargé de véhicules. Combien de fois par heure l'air doit-il être remplacé ?

- A 30 fois
- B 20 fois
- C 10 fois
- D 5 fois

120 03.0-03 3.2, tableau A, 7.1.6.12

C

Un bateau transporte UN 2211 POLYMERES EXPANSIBLES EN GRANULES emballés. Quand faut-il ventiler les cales ?

- A Toujours lorsque les marchandises sont chargées dans les cales
- B Pendant le voyage, toutes les heures pendant 15 minutes
- C Lorsque l'on constate après une mesure que la concentration de gaz est supérieure à 10% de la limite inférieure d'explosivité
- D Lorsque l'on constate après une mesure que la concentration de gaz est inférieure à 10% de la limite inférieure d'explosivité

120 03.0-04 3.2, tableau A, 7.1.6.12

A

Un bateau transporte UN 1408 FERROSILICIUM en vrac ou sans emballage. Lors d'une mesure on constate une concentration de gaz supérieure à 10 % de la limite inférieure d'explosivité. Comment faut-il ventiler les cales ?

- A A plein rendement des ventilateurs
- B Les ventilateurs étant réglés sur «stand by»
- C 15 minutes par heure
- D Une fois en 8 heures

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 3 : Traitement des cales et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 03.0-05 3.2, tableau A, 7.1.6.12

A

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches avec 4 cales. Vous avez 300 t UN 1408 FERROSILICIUM en vrac dans la cale 2. Quelles cales ou locaux faut-il ventiler pendant le voyage ?

- A La cale 2 et toutes les cales et locaux contigus
- B La cale 2
- C Toutes les cales, c'est à dire les cales 1, 2, 3 et 4
- D Cette cargaison en vrac ne nécessite pas de ventilation

120 03.0-06 3.2, tableau A, 7.1.6.12

D

Un bateau transporte UN 1398 SILICO-ALUMINIUM EN POUDRE NON ENROBE en vrac. Lors d'une mesure on constate que la concentration de gaz provenant de la cargaison dépasse 10% de la limite inférieure d'explosivité Que faut-il faire avec les cales ?

- A Il faut ventiler les cales
- B Il faut ventiler les cales avec un ventilateur
- C Il ne faut pas ventiler les cales
- D Il faut ventiler les cales avec les ventilateurs à plein régime.

120 03.0-07 3.2, tableau A, 7.1.6.16

C

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches et vous devez décharger UN 2211, POLYMERES EXPANSIBLES EN GRANULES. La cargaison est en vrac.

Laquelle des mesures ci-dessous doit être prise avant le début du déchargement ?

- A Les fenêtres et les portes du logement doivent être hermétiquement à cause des matières toxiques qui s'échappent
- B Le conducteur doit mesurer la concentration de gaz dans les cales correspondantes
- C Le destinataire doit mesurer la concentration de gaz dans les cales correspondantes
- D Le destinataire doit mesurer la toxicité dans les cales correspondantes

120 03.0-08 3.2,  tableau A, 7.1.6.16

D

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches et vous devez décharger UN 2211 POLYMERES EXPANSIBLES EN GRANULES. La cargaison est en vrac. Sous quelle valeur doit au moins se situer la concentration de gaz avant qu'on ne puisse effectivement commencer le déchargement ?

- A Elle doit être au moins à 10% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité
- B Elle doit être au moins à 20% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité
- C Elle doit être au moins à 40% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité
- D Elle doit être au moins à 50% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 3 : Traitement des cales et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 03.0-09 3.2, tableau A, 7.1.6.12, 7.1.6.16

A

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches et vous avez chargé UN 2211 POLYMERES EXPANSIBLES EN GRANULES. La cargaison est en vrac. Vous devez effectuer des mesures de la concentration de gaz. Quand ces mesures doivent-elles être faites ?

- A Immédiatement après le chargement et une heure après
- B Toutes les huit heures après le chargement
- C Pendant le chargement jusqu'à une heure après le chargement et ensuite une heure avant le déchargement
- D Pendant le transport il n'est pas besoin de mesurer

120 03.0-10 3.2, tableau A, 7.1.6.12

B

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches et vous avez chargé UN 2211 POLYMERES EXPANSIBLES EN GRANULES.

La cargaison est en vrac. Vous devez effectuer des mesures de la concentration de gaz. Pendant le voyage dans les cales où se trouvent les polymères expansibles en granulés.

Vous mesurez une concentration de gaz située à 20% au-dessus de la limite inférieure d'explosivité.
 Quelles mesures devez-vous prendre ? ~~si vous mesurez une concentration de gaz située à 20% au-dessus de la limite inférieure d'explosivité?~~

- A L'autorité compétente doit être informée
- B Les cales doivent être ventilées
- C Le destinataire de la cargaison ou le chargeur doit être informé
- D Il n'y a pas de mesures additionnelles à prendre, la valeur limite est à 50% de la limite inférieure d'explosivité

120 03.0-11 3.2, tableau A, 7.1.6.12

D

Vous transportez UN 1408, FERROSILICIUM en vrac. Sous les conditions normales d'exploitation, quand faut-il mesurer la concentration de gaz dans la cale ?

- A Jamais
- B Immédiatement après le chargement, une heure après et ensuite toutes les huit heures
- C Immédiatement après le chargement, une heure après et ensuite toutes les heures
- D Immédiatement après le chargement, et une heure après

120 03.0-12 7.1.4.15.1

D

Sous quelles conditions n'est-il pas nécessaire de nettoyer une cale conformément à l'ADN en cas de transport de vrac?

- A Lorsque la marchandise précédente était une marchandise de la classe 4.1
- B Lorsque la marchandise précédente était une marchandise de la classe 4.2
- C Lorsque la marchandise précédente était une marchandise de la classe 4.3
- D Lorsque la nouvelle cargaison est constituée de la même marchandise que la cargaison précédente

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 3 : Traitement des cales et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
120 03.0-13	3.2, f Tableau A, 7.1.6.12	A
Vous transportez UN 3101 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE B, LIQUIDE dans un bateau à marchandises sèches Faut-il ventiler le logement compte tenu de cette marchandise ? A Non, cela n'est pas nécessaire B Oui, cela est prescrit pour cette marchandise C Non, sauf si la marchandise est chargée en vrac D Oui, si la marchandise s'est libérée		
120 03.0-14	7.1.4.15.1	B
Une cale est souillée après le déchargement de marchandises de la classe 9. Que faut-il faire ? A La cale doit être nettoyée avec un produit de nettoyage spécialement prévu à cet effet avant qu'une nouvelle cargaison puisse y être chargée B La cale doit être soigneusement nettoyée, sauf si la prochaine cargaison est identique à la précédente cargaison en vrac C La cale doit être soigneusement nettoyée sauf si la nouvelle cargaison est constituée par une marchandise de la classe 8 D La cale doit toujours être décontaminée par une firme spécialisée avant qu'une nouvelle cargaison puisse y être chargée		
120 03.0-15	3.2, tableau A, 7.1.6.11	C
Vous devez transporter UN 2506 HYDROGENOSULFATE DE POTASSIUM en vrac. Quelles mesures doivent être prises pour les cales ? A Avant le début du chargement les cales doivent être ventilées pendant une heure au moins B Avant le début du chargement les cales doivent être spécialement séchées C Les parois internes des cales doivent être pourvues d'une doublure ou d'un revêtement propre à empêcher la corrosion D Les parois internes des cales doivent être pourvues d'une doublure ou d'un revêtement propre à empêcher une imprégnation par la cargaison		
120 03.0-16	3.2, tableau A, 7.1.6.11	D
Vous devez transporter UN 1334 NAPHTHALENE BRUT en vrac Quelles mesures doivent être prises pour les cales ? A Avant le début du chargement les cales doivent être asséchées par essuyage de manière qu'il n'y ait pas d'eau dans les cales B Avant le début du chargement les cales doivent être ventilées avec un gaz inerte de manière que pendant le chargement il ne puisse se produire une situation inflammable C Les parois internes des cales doivent être pourvues d'une doublure ou d'un revêtement propre à empêcher la corrosion D Les parois internes des cales doivent être pourvues d'une doublure ou d'un revêtement difficilement inflammable et propre à empêcher une imprégnation par la cargaison		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 3 : Traitement des cales et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 03.0-17 7.1.3.51.4

B

Un bateau à marchandises sèches transporte des matières et objets explosibles. Que faut-il faire avec toutes les installations électriques dans les cales ?

- A Elles doivent être éloignées de la zone protégée
- B Dans les cales, elles doivent être hors tension et protégées contre une mise en service involontaire
- C Les installations électriques situées normalement dans les cales doivent être enlevées
- D Dans les cales, elles doivent être hors tension pendant le chargement et le déchargement

120 03.0-18 7.1.4.12.2

C

Sur votre bateau à marchandises sèches vous transportez quelques conteneurs contenant des marchandises de la classe 5.2. Quand devez-vous ventiler les cales ouvertes ?

- A Avec cette cargaison les cales doivent toujours être ventilées
- B Sur un porte-conteneurs avec des cales ouvertes les cales n'ont jamais besoin d'être ventilées
- C Les cales doivent être ventilées si l'on soupçonne des dégâts à un conteneur ou si l'on soupçonne que le contenu s'est libéré à l'intérieur du conteneur
- D Avec cette cargaison les cales n'ont à être ventilées que pendant le chargement et le déchargement

120 03.0-19 7.1.4.12.2

D

Sur votre bateau à marchandises sèches vous transportez quelques conteneurs contenant des marchandises de la classe 3. Vous soupçonnez qu'un conteneur soit défectueux. Quelles mesures devez-vous prendre à bord ?

- A Les orifices de la salle des machines ainsi que les portes et fenêtres du logement doivent être immédiatement fermés
- B Le conteneur doit être recouvert avec une bâche
- C Le conteneur doit être arrosé pour le refroidir
- D La cale doit être ventilée

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-01 5.2.2.2.2

D



(jaune/blanc/noir)

Que signifie l'étiquette ci-dessus ?

- A La marchandise dangereuse concernée est inflammable (matières liquides)
- B La marchandise dangereuse concernée est inflammable (matières solides)
- C La marchandise dangereuse concernée est corrosive
- D La marchandise dangereuse concernée est radioactive

120 06.0-02 3.3.1 disposition spéciale 800

C

Un bateau transporte des graines oléagineuses, des graines égrugées et des tourteaux contenant de l'huile végétale, traités au solvant, non sujets à l'inflammation spontanée. Ces marchandises sont-elles soumises à l'ADN ?

- A Les produits végétaux ne sont pas des marchandises dangereuses étant donné qu'ils ne sont pas mentionnés dans l'ADN
- B Oui, dans tous les cas, même si elles ont été préparées ou traitées pour que des gaz dangereux ne puissent se dégager en quantités dangereuses (pas de risque d'explosion) pendant le transport
- C En principe oui, sauf lorsqu'elles ont été préparées ou traitées pour que des gaz dangereux ne puissent se dégager en quantités dangereuses (pas de risque d'explosion) pendant le transport. Si cela est mentionné dans le document de transport elles ne sont pas soumises à l'ADN
- D Oui, sauf si avant le chargement elles ont été entreposées à l'air sec pendant au moins trois jours

120 06.0-03 5.2.2.2.2, [5.3.2.2.3](#), 5.3.4

C

Les colis peuvent porter les étiquettes de danger du RID, de l'ADR ou du code IMDG. Où pouvez-vous lire la signification de ces étiquettes de danger ?

- A Dans l'annexe 3 du CEVNI
- B Dans les consignes écrites du 5.4.3
- C Dans la Partie 5 de l'ADN
- D Dans le certificat d'agrément

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-04 5.2.2.2.2

C

Quelle étiquette de danger porte un colis contenant des liquides inflammables de la classe 3 ?

A  (noir/blanc)

B  (noir/blanc/rouge)

C  (noir/rouge)

D  (noir/blanc/rouge)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-05 5.2.2.2.2

C

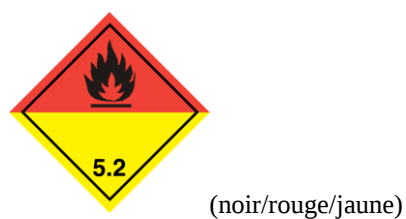
Quelle étiquette de danger s'applique aux marchandises dangereuses de la classe 4.3 ?

- A  (noir/orange)
- B  (noir/blanc/rouge)
- C  (blanc ou noir/bleu)
- D  (noir/blanc/rouge)

120 06.0-06 5.2.2.2.2

D

Quelle est la signification de l'étiquette de danger ci-dessous ?



- A Explosible
- B Inflammable (solides inflammables)
- C Spontanément inflammable
- D Peroxyde organique

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
120 06.0-07	1.1.3.6.1 Un bateau transporte des colis de UN 1428 SODIUM, classe 4.3, groupe d'emballage I. Quelle est la masse maximale de ces colis pour que s'applique seulement la section 1.1.3.6.2 de l'ADN ?? A 300 kg B Pour cette matière il n'y a pas de quantité exemptée C 3 000 kg D 30 000 kg	A
120 06.0-08	1.1.3.6.1, 3.2, tableau A Un bateau transporte des colis de UN 3102, PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE B, SOLIDE, classe 5.2. Quelle est la masse maximale de ces colis pour que s'applique seulement la section 1.1.3.6.2 de l'ADN ?? A 300 kg B Pour cette matière il n'y a pas de quantité exemptée C 3 000 kg D Pour la classe 5.2 il n'y a pas de limitation de quantité	B
120 06.0-09	1.1.3.6.1 Un bateau transporte des colis de matières corrosives de la classe 8, groupe d'emballage III. Quelle est la masse maximale de ces colis pour que s'applique seulement la section 1.1.3.6.2 de l'ADN ? A 3 000 kg B 300 kg C 30 000 kg D Pour la classe 8 il n'y a pas de quantité exemptée	A
120 06.0-10	8.3.1 En plus de 1 000t de rouleaux d'acier la cargaison de votre bateau comprend encore 30 t de UN 1830 ACIDE SULFURIQUE en colis (classe 8). Pouvez-vous prendre à bord des personnes qui ne sont pas membres de l'équipage, ne vivent pas normalement à bord ou qui ne sont pas à bord pour raison de service ? A Dans le cas présent oui, car pour le transport d'acide sulfurique je n'ai de toute façon pas besoin de certificat d'agrément et que l'acide n'est ni inflammable ni explosible B Oui, mais uniquement avec l'accord du propriétaire du bateau C Oui, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'autorité compétente D Le transport de telles personnes est interdit	D
120 06.0-11	7.1.5.4.3 Votre bateau porte trois cônes bleus. Quelle distance devez-vous respecter au minimum par rapport à des zones urbaines fermées / ouvrages d'art (par exemple une écluse ou un pont) et des lieux de stockage en citernes lorsque vous êtes <u>en attente devant une écluse ou un pont à l'arrêt ailleurs que dans les aires de stationnement spécialement désignées par l'autorité compétente</u> ? A 50 m B 100 m C 500 m D 1000 m	B

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
120 06.0-12	7.1.4.3.1	A
	Peut-on charger en commun dans une même cale des marchandises des classes 6.1 et 8 ?	
	A Oui, à condition qu'elles soient séparées par une distance horizontale minimale de 3m et qu'elles ne soient pas chargées les uns sur les autres	
	B Oui, elles peuvent être chargées en commun sans condition aucune	
	C Non, les marchandises de ces deux classes doivent être séparées par une cloison de cale étanche à l'eau	
	D Non, les marchandises de la classe 6.1 ne doivent jamais être chargées en commun dans une même cale avec des marchandises d'autres classes	
120 06.0-13	7.1.4.3.4	A
	Des marchandises de la classe 1 de groupes de compatibilité différents peuvent-elles être chargées en commun dans une même cale ?	
	A Oui, pour autant que cela résulte du tableau du 7.1.4.3.4	
	B Non	
	C Il n'y a pas d'interdiction de chargement en commun mais les prescriptions de gerbage doivent être respectées	
	D Uniquement avec l'accord d'un expert en explosifs	
120 06.0-14	7.1.4.3.3	D
	Un bateau transporte des marchandises de la classe 1 pour lesquelles une signalisation avec trois cônes ou feux bleus est prescrite au tableau A du chapitre 3.2. Peut-on charger en commun dans la même cale des marchandises de la classe 6.2 ?	
	A Non, des marchandises de ces deux classes ne peuvent pas être transportées sur le même bateau	
	B Oui, pour autant que les groupes de compatibilité le permettent	
	C Non, uniquement avec l'accord d'un expert	
	D Oui, mais uniquement si elles sont séparées par une distance d'au moins 12 m	
120 06.0-15	7.1.4.3.2	C
	Peut-on charger en commun dans une même cale des colis contenant UN 1614 CYANURE D'HYDROGENE STABILISE et des colis contenant UN 2309 OCTADIENE ?	
	A Non, des marchandises de ces deux classes ne peuvent pas être transportées sur le même bateau	
	B Oui, pour autant qu'une distance de séparation horizontale de 3 m au moins est respectée	
	C Non, quelle que soit la quantité, les marchandises dangereuses pour lesquelles à la colonne (12) du tableau A du chapitre 3.2 une signalisation avec deux cônes ou feux bleus est prescrite ne doivent pas être chargées dans une même cale avec des matières inflammables pour lesquelles à la colonne (12) du tableau A du chapitre 3.2 une signalisation avec un cône ou feu bleu est prescrit	
	D Oui, il n'y a absolument pas d'interdiction de chargement en commun pour ces deux marchandises	

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
120 06.0-16	7.1.4.3, 7.1.4.4, 7.1.4.5	C
	Pour le transport de marchandises dangereuses en colis s'appliquent des prescriptions interdisant le chargement en commun. Où pouvez-vous trouver ces prescriptions dans l'ADN ?	
	A	Au 3.2, tableau A
	B	Au 3.2, tableau C
	C	Du 7.1.4.3 au 7.1.4.5
	D	Du 1.1.3.1 au 1.1.3.6
120 06.0-17	7.1.4.3	D
	Peut-on charger côte à côte des colis contenant des marchandises dangereuses différentes ?	
	A	Oui, mais les étiquettes de danger doivent être visibles
	B	Non, en principe pas
	C	Oui, seule s'applique l'interdiction de gerber les colis
	D	Oui, mais uniquement en respectant les interdictions de chargement en commun
120 06.0-18	7.1.4.1.31	B
	Votre bateau à simple coque a un certificat d'agrément. Vous recevez l'ordre de prendre à bord les matières et objets suivants en vous conformant à l'ADN:	
	- 20 t UN 0340, NITROCELLULOSE (code de classification 1.1D) - 5 t UN 0131, ALLUMEURS POUR MECHE DE MINEUR (code de classification 1.4S) - 10 t UN 0238, ROQUETTES LANCE-AMARRES (code de classification 1.2G)	
	Pouvez-vous transporter cette cargaison en respectant les limitations de quantités transportées ?	
	A	Oui, d'après le tableau des limitations de quantités pour la classe 1, les quantités maximales admissibles ne sont pas dépassées
	B	Non, une des trois cargaisons dépasse la masse nette maximale
	Un bateau est chargé de matières et d'objets explosibles pour lesquels est prescrite au 3.2, tableau A, colonne 12, une signalisation avec trois cônes bleus / 3 feux bleus . A quelle distance des autres bateaux un tel bateau doit-il se tenir en cours de route dans toute la mesure du possible ?	
	A	50 m
	B	100 m
	C	10 m
	D	20 m
120 06.0-19	7.1.5.2	A

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-20 1.1.3.6.1, 3.2, tableau A

A

Sur votre bateau à marchandises sèches vous prenez notamment une cargaison de 25 t UN 1223, KEROSENE en colis (fûts en acier). A cause de cette cargaison de marchandises dangereuses votre bateau doit-il porter la signalisation avec un cône ou feu bleu ?

- A Non, pour le KEROSENE aucune signalisation n'est prescrite
- B Non, car la cargaison ne dépasse pas la masse brute de 25 t
- C Oui, tous les bateaux qui transportent des marchandises de la classe 3 doivent porter la signalisation avec un cône ou feu bleu
- D Oui, car la masse brute de 3 000 kg est dépassée

120 06.0-21 1.1.3.6.1, 3.2, tableau A

A

Avec votre bateau à marchandises sèches vous transportez notamment une cargaison de 30 t UN 1263, PEINTURES ou MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES groupe d'emballage I en colis (fûts en acier). A cause de cette cargaison de marchandises dangereuses votre bateau doit-il porter la signalisation avec un cône ou feu bleu ?

- A Oui, car la masse brute de cette cargaison dépasse 300 kg
- B Oui, tous les bateaux qui transportent des marchandises de la classe 3 doivent porter la signalisation avec un cône ou feu bleu
- C Non, à cause de cette cargaison additionnelle le bateau n'a pas besoin de porter une signalisation particulière
- D Non, une signalisation avec un cône ou feu bleu n'est exigée que des bateaux-citernes

120 06.0-22 [3.2, tableau A](#), 7.1.4.1.31

D

Avec un bateau à marchandises sèches à [simple](#) coque [simple](#) possédant un certificat d'agrément, vous transportez uniquement UN 3101 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE B, LIQUIDE, [en colis](#). Quelle est la quantité maximale admissible ?

- A 300 000 kg
- B 100 000 kg
- C 50 000 kg
- D 15 000 kg

120 06.0-23 Connaissances générales de base

A

Quel est l'objectif du marquage des colis avec des étiquettes de danger ?

- A Les symboles permettent notamment de reconnaître quels dangers peut présenter la cargaison dangereuse
- B Le destinataire doit savoir quel colis lui est destiné
- C Le conducteur doit être avisé qu'il doit charger tous les colis avec étiquettes de danger uniquement sur le pont
- D Le marquage des colis avec des étiquettes de danger doit avant tout faciliter le dédouanement du trafic transfrontière

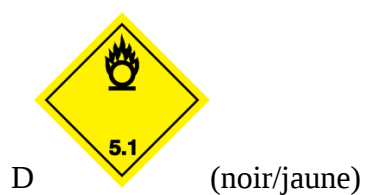
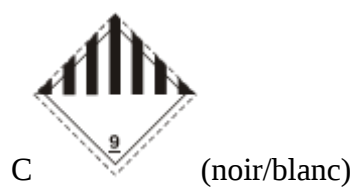
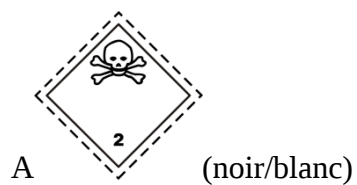
NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-24 5.2.2.2.2

B

Laquelle des étiquettes de danger signale le danger de corrosion du colis ?



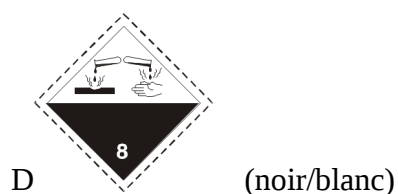
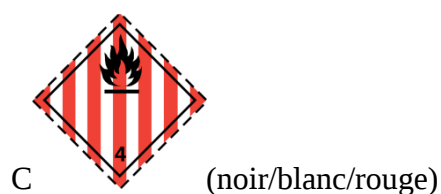
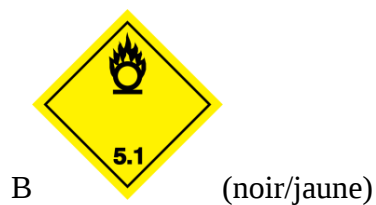
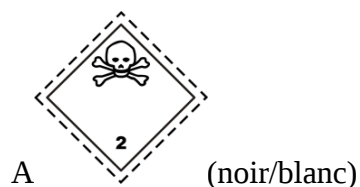
NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-25 5.2.2.2.2

A

Laquelle des étiquettes de danger signale le danger de toxicité du colis ?



120 06.0-26 5.2.2.2.2, 5.3

C

Dans l'ADN, où trouvez-vous les modèles des étiquettes de danger prescrites par les réglementations internationales ?

- A Dans la Partie 1, 1.2.1
- B Dans la Partie 3, tableau B
- C Dans la Partie 5, 5.2 et 5.3
- D Dans la Partie 7, 7.1.5.0.2

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-27 5.2.2, 3.2, tableau A

A

Qu'est-ce que cela signifie lorsque sur un colis deux étiquettes différentes sont apposées ?

- A Ce colis présente plusieurs dangers
- B Le colis ne peut être transporté qu'à l'intérieur de la zone portuaire mais non sur le fleuve libre
- C Il y a toujours une interdiction de chargement en commun avec d'autres marchandises dangereuses
- D La police doit être informée de ce transport de marchandises dangereuses

120 06.0-28 Connaissances générales de base

A

Certaines matières de la classe 3 présentent, outre le danger d'incendie, encore un autre danger. Pour des colis, comment va-t-on rendre attentif à cet autre danger ?

- A En marquant les colis avec des étiquettes de danger supplémentaires
- B Par une mention dans le document de transport
- C Le numéro ONU de la marchandise dangereuse est ajouté en lettres d'imprimerie hautes de 3 cm au moins au dessus de l'étiquette de danger
- D En faisant ressortir (souligner en rouge) le danger additionnel dans les consignes écrites

120 06.0-29 7.1.4.4.2

B

Sous quelles conditions peut-on charger dans une même cale des marchandises des classes 6.1 et 8 se trouvant dans des conteneurs différents à parois métalliques pleines ?

- A Elles ne peuvent être chargées en aucun cas dans la même cale
- B Toujours, sans aucune condition
- C Les marchandises de classes différentes doivent être séparées par une distance horizontale de 3 m au moins
- D Elles peuvent être chargées dans la même cale mais pas gerbées

120 06.0-30 7.1.4.3, [3](#), [7.1.4.14.2](#), [7.1.4.14.3](#)

C

Vous devez charger UN 1716 BROMURE D'ACETYLE en colis. Laquelle des affirmations suivantes est fausse ?

- A Les colis contenant du BROMURE D'ACETYLE doivent être séparés de 1 m au moins de logements, des salles des machines, de la timonerie et de sources de chaleur
- B Les colis ~~ne doivent pas~~ être placés à une distance d'au moins 12 m par rapport à d'autres chargés en commun dans une même cale avec des marchandises dangereuses pour lesquelles une signalisation avec trois cônes ou feux bleus est prescrite
- C Les colis contenant du BROMURE D'ACETYLE doivent être séparés des colis ne contenant pas de marchandises dangereuses
- D Les colis doivent être protégés contre les intempéries

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-31 1.1.3.6.1, 3.2, tableau A

C

~~Quelle quantité maximale de~~ Un bateau transporte UN 1428 SODIUM en colis. ~~Quelle quantité pouvez-vous transporter en colis~~ ~~pouvez-vous transporter sur un bateau~~ sans que ne s'applique la ~~section 1.1.3.6.2 de~~ l'ADN ?

- A 50 kg
- B La classe 4.3 ne connaît pas de quantités exemptées
- C 300 kg
- D 5 000 kg

120 06.0-32 7.1.4.1.31

B

Vous devez transporter en colis une seule marchandise dangereuse de la classe 2 avec l'étiquette de danger 2.3"TF". Quelle est la masse brute maximale admissible lorsqu'il ne s'agit pas d'un bateau à double coque au sens de l'ADN ?

- A 50 000 kg
- B 120 000 kg
- C 300 000 kg
- D illimitée

120 06.0-33 5.2.2.2.2

B



(rouge, blanc, noir)

Que signifie l'étiquette de danger reproduite ici ?

- A La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est inflammable (matières liquides)
- B La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est inflammable (matières solides)
- C La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette dégage des gaz inflammables au contact de l'eau
- D La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est explosible

120 06.0-34 5.2.2.2.2

A



(vert, noir)

Que signifie l'étiquette de danger reproduite ici ?

- A La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est un gaz non-inflammable
- B La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est un peroxyde organique
- C La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière corrosive
- D La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière toxique

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-35 5.2.2.2.2

B



(noir, blanc)

Que signifie l'étiquette de danger reproduite ici ?

- A La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est un gaz non-inflammable
- B La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière corrosive
- C La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est un peroxyde organique
- D La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière toxique

120 06.0-36 5.2.2.2.2

B



(blanc, noir)

Que signifie l'étiquette de danger reproduite ici ?

- A La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette dégage des gaz inflammables au contact de l'eau
- B La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière infectieuse
- C La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette est une matière toxique
- D La marchandise dangereuse qui porte cette étiquette ne doit pas être chargée en commun avec d'autres matières dans le même bateau

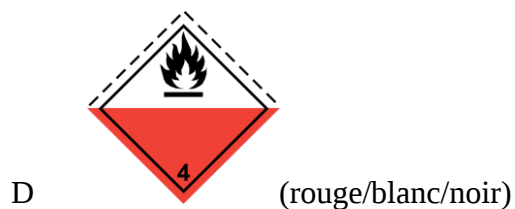
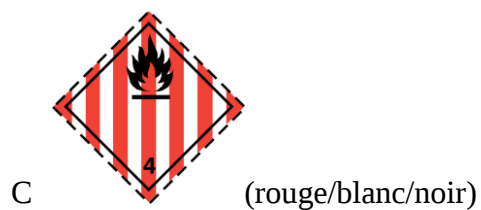
NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-37 5.2.2.2.2

D

Laquelle des étiquettes de danger indique qu'un colis contient des matières spontanément inflammables ?



NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-38 5.2.2.2.2

D

Quelle étiquette de danger doit porter un colis contenant des matières corrosives ?



A (orange/noir)



B (rouge/blanc/noir)



C (blanc/noir)



D (blanc/noir)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-39 5.2.2.2.2

B

Avec quelle étiquette de danger doivent être signalées des matières comburantes transportées en colis ?



A (rouge/blanc/noir)



B (jaune/noir)



C (blanc/noir)



D (blanc/noir)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-40 5.2.2.2.2

C

Avec quelle étiquette de danger doivent être signalés des colis contenant des matières solides inflammables ?



A (blanc/noir)



B (blanc/noir)



C (rouge/blanc/noir)



D (rouge/blanc/noir)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-41 5.2.2.2.2

B

Avec quelle étiquette de danger sont signalés les colis contenant des gaz inflammables ?



A (orange/noir)



B (rouge/noir)



C (bleu/blanc ou noir)



D (jaune/noir)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-42 5.2.2.2.2

A

Avec quelle étiquette de danger sont signalés les colis contenant des matières explosibles ?



A (orange/noir)



B (rouge/noir)



C (rouge/blanc/noir)



D (rouge/blanc/noir)

120 06.0-43 7.1.4.3.3

A

Vous voulez transporter à bord de votre bateau des colis contenant des marchandises de la classe 6.1 et des colis contenant des marchandises de la classe 5.2 pour lesquels est prescrite au tableau A du chapitre 3.2 une signalisation avec trois cônes ou feux bleus. Pouvez-vous entreposer ces colis dans la même cale ?

- A Oui, mais les colis doivent être séparés par une distance d'au moins 12 m
- B Non, cela est interdit car les colis contenant des marchandises de la classe 6.1 doivent porter une signalisation avec au moins deux cônes ou feux bleus
- C Oui, mais les colis doivent être placés dans des conteneurs métalliques à parois pleines
- D Non, des marchandises des classes 6.1 et 5.2 ne sont pas autorisées à bord d'un même bateau

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
120 06.0-44	7.1.4.3.1	A
Peut-on charger en commun des marchandises des classes 6.1 et 6.2 ?		
A Oui, mais elles doivent être séparées par une distance horizontale minimale de 3 m B Oui, mais elles doivent être gerbées C Non, cela n'est pas autorisé D Oui, mais pas dans la même cale		
120 06.0-45	7.1.4.3.1	D
Peut-on charger en commun des marchandises des classes 3 et 6.1 si pour les deux aucune signalisation avec cônes n'est prescrite au 3.2, tableau A ?		
A Oui, mais elles doivent être gerbées B Oui, mais pas dans la même cale C Non, cela n'est pas autorisé D Oui, mais elles doivent être séparées par une distance horizontale minimale de 3 m		
120 06.0-46	5.2.2. 21.1.2	A
Qu'est-ce que cela signifie lorsque deux étiquettes de danger différentes sont collées sur un colis ?		
A Ce colis présente plusieurs dangers B Le colis ne peut être transporté que dans la zone portuaire mais pas sur le fleuve à courant libre C Il y a toujours une interdiction de chargement en commun avec d'autres marchandises dangereuses D La police doit être informée de ce transport de marchandises dangereuses		
120 06.0-47	7.1.4.1	C
Des masses brutes maximales admissibles sont applicables au transport de certaines marchandises dangereuses (limitation des quantités transportées). Sous quel paragraphe de l'ADN trouve-t-on cela ?		
A 1.2.2.2.2 B 3.2 C 7.1.4.1 D 9.3.2.23		
120 06.0-48	7.1	B
Sous quel chapitre de l'ADN figurent les prescriptions relatives au chargement, déchargement et à la manutention de la cargaison applicables aux marchandises dangereuses de toutes classes dans des bateaux à marchandises sèches ?		
A Sous le chapitre 1.1 B Sous le chapitre 7.1 C Sous le chapitre 7.2 D Sous le chapitre 8.2		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-49 7.1.3.42

B

Que prescrit l'ADN en ce qui concerne le chauffage des cales ?

- A Le chauffage des cales est toujours autorisé
- B Le chauffage des cales est interdit
- C Le chauffage des cales est prescrit dans certains cas
- D Le chauffage des cales n'est autorisé qu'avec l'accord du chargeur

120 06.0-50 5.2.2.2.2

D



(orange/noir)

Que signifie l'étiquette de danger reproduite ici ?

- A Que la matière concernée est inflammable (matière liquide)
- B Que la matière concernée est inflammable (matière solide)
- C Que la matière concernée dégage des gaz inflammables au contact de l'eau
- D Que la matière concernée est explosible

120 06.0-51 7.1.4.7.1

A

Où peuvent être chargées ou déchargées les marchandises dangereuses en colis pour lesquelles un cône ou feu bleu est exigé ?

- A Sur les lieux désignés ou agréés à cette fin par l'autorité compétente
- B Sur tous les lieux situés à l'extérieur de zones habitées
- C Dans les ports pétroliers
- D Sur tous les lieux jugés appropriés par le conducteur

120 06.0-52 7.1.4.3.4

A

Dans quelle classe faut-il tenir compte du groupe de compatibilité pour respecter les interdictions de chargement en commun de cargaisons en colis ?

- A Classe 1
- B Classe 2
- C Classe 3
- D Classe 6.1

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-53 7.1.4.3.2

D

Peut-on charger en commun dans une même cale avec d'autres marchandises des colis contenant des marchandises de la classe 6.1 pour lesquelles au tableau A du chapitre 3.2 une signalisation avec deux cônes ou feux bleus est prescrite ?

- A Non, ils ne peuvent être chargés dans une même cale qu'avec des marchandises de la classe 6.1
- B Oui, ils peuvent être chargés en commun dans une même cale avec toutes les autres marchandises à l'exception des denrées alimentaires, autres objets de consommation et aliments pour animaux
- C Non, ils ne peuvent être chargés en commun dans une même cale avec aucune autre marchandise dangereuse
- D Oui, ils peuvent être chargés en commun dans une même cale avec toutes les autres marchandises à l'exception des marchandises inflammables pour lesquelles une signalisation avec un cône ou feu bleu est prescrite au tableau A du chapitre 3.2

120 06.0-54 7.1.4.4.2

A

Vous voulez charger des conteneurs métalliques à parois pleines contenant des marchandises des classes 6.1 et 8. Quelle distance de séparation horizontale devez-vous respecter au minimum selon l'ADN ?

- A Des distances minimales de séparation ne sont pas prescrites
- B 3,00 m
- C 2,00 m
- D 2,50 m

120 06.0-55 7.1.4.3.1

D

Vous voulez transporter des marchandises des classes 6.1 et 6.2 sur des palettes. De quelle distance horizontale doivent-elles être séparées ?

- A 2,40 m
- B 2,60 m
- C 2,80 m
- D 3,00 m

120 06.0-56 7.1.4.3.3

B

Peut-on charger en commun des colis contenant des marchandises de la classe 1 pour lesquelles une signalisation avec trois cônes ou feux bleus est prescrite avec des marchandises de la classe 6 ?

- A Oui, si elles sont séparées par une distance horizontale d'au moins 3 m
- B Oui, si elles sont séparées par une distance horizontale d'au moins 12 m
- C Non
- D Oui, si elles sont gerbées

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
120 06.0-57	7.1.4.3	A
Vous devez transporter des matières des classes 6.1 et 8 pour lesquelles aucune signalisation n'est prescrite au tableau A du chapitre 3.2. Ces matières peuvent-elles être chargées dans une même cale ?		
A Oui B Non, elles doivent être chargées sur le pont C Non, elles ne peuvent pas être transportées en commun sur un même bateau D Non, elles doivent être placées dans des cales séparées		
120 06.0-58	7.1.4.9	B
Quand peut-on transborder dans un autre bateau une cargaison en dehors des lieux agréés à cette fin ?		
A Il n'y a pas de prescriptions particulières B Lorsque l'autorité compétente l'a autorisé C Lors du transbordement sur des rades D En dehors de zones construites		
120 06.0-59	7.1.4.4.2	A
Deux conteneurs métalliques à parois pleines sont gerbés. L'un est chargé de matières toxiques de la classe 6.1, l'autre de matières corrosives de la classe 8. Est-ce autorisé ?		
A Oui B Non C Oui, mais uniquement s'ils sont chargés au-dessus du pont D Oui, mais uniquement s'ils sont chargés au-dessous du pont		
120 06.0-60	7.1.4.4.3	B
Vous recevez les conteneurs suivants à transporter		
- Conteneur à toit bâché (pas de toit métallique fermé) chargé de matières de la classe 3 - Conteneur à toit bâché (pas de toit métallique fermé) chargé de matières de la classe 5.1		
Quelle distance minimale de séparation doit être respectée entre les deux conteneurs ?		
A 5,00 m B 2,40 m C 4,80 m D 10,00 m		
120 06.0-61	3.2, tableau A, 7.1.5.0.2	C
Sur votre bateau vous transporter, outre des marchandises pour lesquelles aucune signalisation avec cône bleu n'est exigée, encore deux conteneurs avec UN 1397 PHOSPHURE D'ALUMINIUM d'une masse totale de 50 000 kg. Quelle signalisation doit porter le bateau ?		
A Aucune signalisation B 1 cône bleu / feu bleu C 2 cônes bleus / feux bleus D 3 cônes bleus / feux bleus		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-62 7.1.5.0.2

A

Sur votre bateau vous transportez notamment un conteneur avec 5 200 kg UN 1950 AEROSOLS inflammables, classe 2, code de classification 5F. Quelle signalisation doit porter le bateau ?

- A Aucune signalisation
- B 1 cône bleu / feu bleu
- C 2 cônes bleus / feux bleus
- D 3 cônes bleus / feux bleus

120 06.0-63 7.1.4.1.1

C

À quel paragraphe de l'ADN trouvez-vous pour le transport de certaines marchandises dangereuses la masse brute admissible (limitation des quantités transportées) ?

- A Au 1.1.3.6.1
- B Au 3.2.1
- C Au 7.1.4.1.1
- D Au 7.1.5.0.2

120 06.0-64 1.1.3.6.1, 3.2, tableau A

B

Sur un bateau à marchandises sèches vous transportez en tant que seule marchandise dangereuse 2 500 kg UN 1159 ETHER ISOPROPYLIQUE dans des emballages agréés. Quelle signalisation doit porter votre bateau ?

- A Un cône ou feu bleu
- B Pour ce transport de marchandise dangereuse le bateau ne doit pas porter de signalisation
- C Deux cônes ou feux bleus
- D Un panneau orange selon RID/ADR

120 06.0-65 3.2, tableau A, 7.1.5.-0.2

D

Sur votre bateau vous transportez les marchandises dangereuses suivantes dans des conteneurs fermés:

- 50 fûts en acier avec chacun 200 l UN 1100 CHLORURE D'ALLYLE, classe 3 (6.1), groupe d'emballage I, masse totale 11 000 kg; et
- 100 bidons en matière plastique avec chacun 20 l UN 2256 CYCLOHEXENE, classe 3, groupe d'emballage II, masse totale 1 850 kg.

Quelle signalisation doit porter votre bateau ?

- A 2 cônes bleus / feux bleus
- B 1 cône bleu / feu bleu
- C Cela est décidé par le mandant
- D Aucune signalisation

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-66 [3.2, tableau A](#), 7.1.5.-0.2

A

À bord de votre bateau vous transportez la marchandise dangereuse suivante dans des conteneurs fermés:

- 500 fûts en acier avec chacun 200 l UN 1100 CHLORURE D'ALLYLE, classe 3 (6.1), groupe d'emballage I, masse totale 110 000 kg

Quelle signalisation doit porter votre bateau ?

- A 2 cônes bleus / feux bleus
- B 1 cône bleu / feu bleu
- C Cela est décidé par le mandant
- D Aucune signalisation

120 06.0-67 [3.2, tableau A](#), 7.1.5.-0.1

B

À bord de votre bateau vous transportez 10 conteneurs-citernes avec chacun 24 t de UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES, classe 3, groupe d'emballage II.

Quelle signalisation doit porter votre bateau ?

- A 2 cônes bleus / feux bleus
- B 1 cône bleu / feu bleu
- C Cela est décidé par le mandant
- D Aucune signalisation

120 06.0-68 [3.2, tableau A](#), 7.1.5.-0.2

D

À bord de votre bateau vous transportez la marchandise dangereuse suivante dans des conteneurs fermés:

- 500 fûts en acier avec chacun 200 l UN 1230 METHANOL, classe 3 (6.1), groupe d'emballage II, masse totale 85 000 kg

Quelle signalisation doit porter votre bateau ?

- A 2 cônes bleus / feux bleus
- B 1 cône bleu / feu bleu
- C Cela est décidé par le mandant
- D Aucune signalisation

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 06.0-69 7.1.4.4

B

Sur votre bateau de navigation intérieure, en plus de colis, vous chargez un conteneur à parois métalliques pleines contenant

- 10 fûts avec chacun 200 l UN 1100 CHLORURE D'ALLYLE, Classe 3 (6.1), groupe d'emballage I
- et un autre conteneur à parois métalliques pleines contenant
- 100 bidons en matière plastique avec chacun 20 l UN 2256 CYCLOHEXENE, classe 3, groupe d'emballage II.

Selon l'ADN, ces deux conteneurs peuvent-ils être placés côte à côte dans la même cale ?

- A Non, car des matières pour lesquelles une signalisation avec un cône bleu est prescrite ne peuvent pas être chargées en commun dans une même cale avec des matières pour lesquelles une signalisation avec deux cônes bleus est prescrite
- B Oui, car les deux matières sont dans des conteneurs à parois métalliques pleines
- C Non, car des matières dangereuses de classes différentes ne doivent jamais être chargées en commun dans une même cale
- D Oui, les conteneurs peuvent être chargés dans la même cale mais uniquement en respectant une distance de séparation de 3 m

120 06.0-70 5.2.1.8.3

D

Comment sont signalées les matières dangereuses pour l'environnement ?

- A  (blanc/noir)
- B  (rouge/noir)
- C  (blanc, noir)
- D  (blanc/noir)

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
120 07.0-01	1.1.3.6.1, 8.1.8.1	B
Sur votreUn bateau voustransportez notamment 20 t UN 2448 SOUFRE, FONDU; 30 t UN 1498 NITRATE DE SODIUM; et 10 t UN 2031 ACIDE NITRIQUE. Pour cette cargaison, de marchandises dangereuses, le bateau doit-il avoir un certificat d'agrément en vertu du <u>de la sous-section</u> 8.1.8.1 de l'ADN ? A Non B Oui, en tout cas C Oui, si cela est prescrit dans un des trois documents de transport D Oui, si cela est prescrit dans les consignes écrites		
120 07.0-02	7.1.4.11.1	D
Lors du transport de marchandises dangereuses, avant le départ, le conducteur d'un bateau à marchandises sèches doit établir plusieurs documents. Lequel des documents suivants en fait partie entre autre ? A Une consigne écrite pour chaque marchandise dangereuse B Une attestation par laquelle le conducteur assure que les marchandises dangereuses ont été chargées et arrimées conformément aux prescriptions de l'ADN C Une liste mentionnant, pour chaque marchandise dangereuse, le lieu de chargement, la désignation du poste de chargement ainsi que la date et l'heure du chargement D Un plan de chargement indiquant quelles marchandises dangereuses (désignation selon le document de transport) sont placées dans les différentes cales ou sur le pont		
120 07.0-03	7.1.4.11.1	A
Un bateau <u>à marchandises sèches</u> a des marchandises dangereuses de différentes classes à bord. Qui doit établir le plan de chargement ? A Le conducteur B Le chargeur C L'expert D Le répartiteur de l'armement		
120 07.0-04	1.1.3.6.1, 3.2, F Tableau A, 8.1.8.1	A
<u>Un bateau à marchandises sèches transporte à son bord</u> Vous avez 10 bouteilles de gaz UN 1978 PROPANE à bord. La masse brute par bouteille est de 35 kg. Le bateau doit-il avoir un certificat d'agrément pour ce transport de gaz liquéfié ? A Oui, dans ce cas le bateau doit avoir un certificat d'agrément car la masse brute <u>totale</u> de la cargaison est supérieure à 3-000kg B Oui, les marchandises de la classe 2 ne peuvent être transportées que sur des bateaux avec certificat d'agrément C Oui, pour le transport de marchandises dangereuses il faut toujours un certificat d'agrément D Non, la masse brute exemptée par classe est de 3 000kg dans ce cas		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
120 07.0-05	7.1.2.19.1, 8.1.8.1	C
Un bateau à marchandises sèches muni d'un certificat d'agrément a une cargaison de blé à bord. Le conducteur reçoit l'ordre de prendre à couple une barge de poussage vide sans certificat d'agrément. A-t-il le droit de faire cela ? A Oui, les certificats d'agrément ne sont exigés que si un des bateaux est astreint à la signalisation avec cône bleu B Non, les bateaux à marchandises <u>sèches</u> chargés n'ont pas le droit de mener à couple des barges vides C Oui, pour autant qu'en vertu de leur certificat de visite ou certificat communautaire les deux bateaux sont aptes à naviguer à couple D Non, lorsqu'un bateau naviguant en convoi est muni d'un certificat d'agrément, tous les bateaux du convoi doivent être munis d'un certificat d'agrément		
120 07.0-06	7.1.2.19.1, 8.1.8.1	B
Vous naviguez sur un Un bateau à marchandises sèches et vous transportez du blé. Pouvez-vous prendre à couple une barge-citerne vide non dégazée qui auparavant transportait des marchandises dangereuses ? A Oui, mais uniquement si les deux bateaux portent la bonne signalisation de cônes B Oui, mais uniquement si le bateau à marchandises sèches est également muni d'un certificat d'agrément C Oui, le bateau à marchandises sèches n'a pas besoin de certificat d'agrément dans ce cas D Non, cela est interdit		
120 07.0-07	7.1.2.19.1	B
Un bateau à marchandises sèches accouplé avec une barge de poussage transporte des marchandises dangereuses en convoi. La barge transporte du gravier. Quel(s) bateau(x) doi(ven)t avoir un certificat d'agrément ? A Uniquement le bateau à marchandises sèches B Les deux bateaux C Uniquement la barge de poussage D Aucun des deux bateaux		
120 07.0-08	5.4.3.2	A
Un bateau porte-conteneurs avec un équipage parlant le néerlandais transporte des marchandises dangereuses des Pays-Bas en Bulgarie. Dans quelle(s) langue(s) doivent être rédigées les consignes écrites à remettre par le transporteur ? A En néerlandais B En anglais, allemand et français C En néerlandais et en allemand D En néerlandais ou en allemand		

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
120 07.0-09	7.1.4.8.1	B
	Pour le chargement de matières explosibles pour lesquelles une signalisation avec trois cônes bleus ou trois feux bleus est prescrite au tableau A une autorisation écrite est nécessaire. En règle générale, par <u>Qui est</u> délivrée cette autorisation ? A Par <u>Les</u> pompiers locaux B Par <u>L'</u>autorité compétente C Par <u>L'</u>a police fluviale D Par <u>L'</u>a société de classification	
120 07.0-10	7.1.4.8.1	A
	Vous transportez des matières explosibles pour lesquelles une signalisation avec trois cônes bleus ou trois feux bleus est prescrite au tableau A. Pour le déchargement une autorisation écrite est nécessaire. En règle générale, par <u>Qui est</u> délivrée cette autorisation ? A Par <u>L'</u>autorité compétente B Par la police fluviale <u>L'installation de manutention</u> C Par <u>L'</u>a société de classification D Par <u>L'</u>es pompiers locaux	
120 07.0-11	7.1.4.8.1	D
	Pour le transbordement de matières explosibles pour lesquelles une signalisation avec trois cônes bleus ou trois feux bleus est prescrite au tableau A une autorisation écrite est nécessaire. En règle générale, par <u>Qui est</u> délivrée cette autorisation ? A Par <u>L'</u>a police fluviale B Par la société de classification <u>L'installation de manutention</u> C Par <u>L'</u>es pompiers locaux D Par <u>L'</u>autorité compétente	
120 07.0-12	7.1.4.11.1	A
	Conformément à l'ADN il faut établir un plan de chargement <u>à bord des bateaux à marchandises sèches</u>. Comment doivent être désignées les marchandises dangereuses sur ce plan de chargement -? A Comme dans le document de transport B N'importe comment mais <u>E</u>ncadré en rouge C Par le nom commercial D Avec <u>Par l'</u>indication uniquement de la classe pertinente	
120 07.0-13	8.1.2.1, 8.1.2.2	A
	Vous naviguez sur u <u>Un</u> bateau à marchandises sèches <u>est</u> chargé d'une marchandise dangereuse en quantité supérieure à la quantité exemptée. Lesquels des documents suivants doivent être à bord ? A Le certificat d'agrément et les consignes écrites B Le certificat d'agrément et la liste de contrôle C Les consignes écrites et la liste de contrôle D Le certificat d'agrément et l'attestation d'exemption de gaz	

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
120 07.0-14	5.4.3 Pendant le voyage une toute petite quantité de cargaison s'échappe d'un colis. Où trouvez-vous <u>indiquées</u> les mesures à prendre ? A Dans les consignes écrites B Dans le plan de chargement C Dans le plan de sécurité D Dans le document de transport	A
120 07.0-15	7.1.4.11.1, 7.1.4.11.2 Que doit inscrire le conducteur d'un bateau porte-conteneurs sur le plan de chargement ? A Le numéro du conteneur B La désignation officielle de la matière et le numéro officiel du bateau C Le numéro du conteneur et, si connus, le numéro de la matière, la longueur et la largeur du conteneur D La désignation officielle de la matière, la quantité et la classe	A
120 07.0-16	2.2.1.1.5, 2.2.1.1.6, 7.1.4.3.4 Vous-Un bateau transportez une matière de la classe 1 désignée comme suit dans le document de transport: UN 0392 HEXANTROSTILBENE 1.1 D Que signifie la lettre D dans ce contexte ? A Indication combien de cette matière explosible peut être transportée au maximum par bateau B Sur base de cette lettre on peut déterminer si un transport en commun avec certaines autres matières explosibles dans une même cale est autorisé ou interdit C <u>Sur la base de cette lettre on peut déterminer si</u> la matière explosible est <u>insensible</u> trop dense D Sur base de cette lettre il est constaté si un transport en commun avec des matières de la classe 3 dans une même cale est autorisé ou interdit	B
120 07.0-17	1.1.3.6.2 Quels documents doivent toujours être à bord, même si le bateau transporte des marchandises dangereuses en quantités inférieures aux quantités exemptées visées au 1.1.3.6.1 ? A Le certificat d'agrément et les consignes écrites B Le document de transport et les consignes écrites C Le document de transport et le plan de chargement D Le plan de chargement et le certificat d'agrément	C
120 07.0-18	5.4.3.2 Un bateau doit transporter une marchandise dangereuse de Anvers à Rotterdam. Le conducteur et l'expert ne comprennent que le français. Dans quelle langue ou dans quelles langues doivent être rédigées les consignes écrites ? A Uniquement en néerlandais B Au minimum en néerlandais C En français D En néerlandais, allemand, anglais et français	C

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
120 07.0-19	1.1.3.6.1, 1.1.3.6.2 , 5.4.3.1 , 5.4.3.2	D
	Vous devez charger Un bateau à marchandises sèches est chargé de 1 500kg de marchandises dangereuses de la classe 3, groupe d'emballage III, dans un bateau à marchandises sèches. Le transporteur doit-il vous remettre des consignes écrites ? A Oui, elles doivent être remises avant le début du chargement B Oui, elles peuvent être remises après le chargement, mais avant le départ du poste de chargement C Cela n'est pas nécessaire car un bateau à marchandises sèches n'a pas le droit de transporter une matière liquide inflammable dont il s'agit ici D Non, pour cette quantité des consignes écrites n'ont pas à être remises	
120 07.0-20	7.1.3.1.3 , 7.1.6.12 , 7.1.6.16 , 8.1.2.1	A
	A bord d'un bateau à marchandises sèches, à quoi sert un carnet de contrôle ? A Dans le carnet de contrôle doivent être inscrits tous les résultats des mesures de la toxicité, de la concentration de gaz inflammables et de la concentration d'oxygène B Dans le carnet de contrôle doivent être inscrits tous les résultats des mesures de la concentration de gaz inflammables et d'oxygène, mais pas ceux des mesures de toxicité C Dans le carnet de contrôle sont inscrits les produits admis au transport par le bateau à marchandises sèches D Le carnet de contrôle fournit les résultats de l'essai de stabilité des bateaux à double coque	
120 07.0-21	8.1.2.4	B
	Quels documents doivent être remis au conducteur avant le début du chargement d'un bateau à marchandises sèches transportant des marchandises dangereuses ? A Les documents de transport B Les documents de transport et les consignes écrites C Aucun, car pour les bateaux à marchandises sèches les documents peuvent également être remis au conducteur après le chargement mais avant le départ D Les consignes écrites	
120 07.0-22	8.1.8.2, 1.16	C
	Qu'indique Quelles informations contient le certificat d'agrément d'un bateau à marchandises sèches ? A Que le bateau répond aux prescriptions techniques applicables de l'ADN et que par conséquent des marchandises dangereuses peuvent être transportées dans les citernes à cargaison B Que le bateau répond aux prescriptions techniques des prescriptions techniques générales C Que le bateau répond aux prescriptions techniques applicables de l'ADN et que par conséquent il peut transporter des marchandises dangereuses D Que le bateau est muni de l'équipement exigé par l'ADN	

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
120 08.0-01	Connaissances générales de base Un gaz de la classe 2 s'échappe d'un conteneur. Parmi les services suivants, lequel doit être informé en premier lieu ? A L'autorité douanière B Les services compétents (par exemple la centrale de secteur) C La société de classification D La presse	B
120 08.0-02	8.3.5 <u>Un bateau à marchandises sèches est chargé de marchandises dangereuses.</u> La peinture de l'hiloire d'un <u>bateau à marchandises sèches chargé de marchandises dangereuses</u> doit être grattée. Est-ce autorisé ? A Non, pendant ces travaux à l'hiloire des étincelles peuvent se produire B Oui, au plat-bord à l'extérieur de la cale, des travaux peuvent être réalisés même s'ils peuvent provoquer des étincelles C Non, des travaux pouvant provoquer des étincelles sont interdits partout à bord d'un bateau à marchandises sèches chargé de marchandises dangereuses D Oui, le grattage de peinture ne peut pas provoquer d'étincelles	A
120 08.0-03	5.4.3 Pendant le transport de colis provenant tous du même expéditeur une odeur désagréable se fait sentir. Vous n'en connaissez pas la cause. Faut-il prendre des mesures et si oui, lesquelles ? A Il n'y a rien de particulier à entreprendre. Je <u>Vous</u> poursuivez la route et j' observez la situation B J' <u>Vous</u> appliquez les mesures indiquées dans les consignes écrites C Par mesure de sécurité, vous je <u>prévenez</u> les pompiers D <u>Vous</u> J' actionnez le signal «n'approchez-pas» et je continuez à observer la situation	B
120 08.0-04	7.1.4.8.2 Votre bateau est en train d'être chargé de matières explosibles. Un orage se prépare. Que faites-vous ? A Continuer à charger si l'installation à terre est équipée d'un paratonnerre B Eloigner immédiatement le bateau du poste de transbordement C Interrompre les travaux de chargement pendant l'orage D Continuer à charger jusqu'à ce que l'autorité portuaire compétente pour le poste de transbordement interdise la poursuite du chargement	C
120 08.0-05	1.1.3.6.1, 8.3.4 Vous transportez 800 t de troncs d'arbres et 10 t de UN 1812 FLUORURE DE POTASSIUM, <u>SOLIDE</u> . Est-il permis de fumer sur le pont de votre bateau ? A Oui, à condition que la cargaison soit amarrée dans le bateau et que les écoutilles soient fermées B Oui, uniquement avec l'accord du conducteur C Non D Oui, il s'agit ici d'une matière de la classe 8 et cette classe n'est pas soumise aux prescriptions de l'ADN en ce qui concerne l'interdiction de fumer	C

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 08.0-06 1.1.3.6.1, 8.3.4

D

Vous transportez des colis de matières de la classe 3, groupe d'emballage III, d'une masse brute de 9000 kg. Est-il interdit de fumer sur le pont et si oui, dans quelle section cela est-il écrit ?

- A Non, ce transport n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADN
- B Oui, au 7.1.3.74
- C Non, lors du transport de matières du groupe d'emballage III cela n'est pas interdit
- D Oui, au 8.3.4

120 08.0-07 8.3.5

A

Vous naviguez sur un bateau à marchandises sèches chargé de marchandises dangereuses. Vous voulez effectuer des travaux de soudure sur le pont en dehors de la zone protégée. En avez-vous le droit ?

- A Oui, mais uniquement si lors des travaux une distance de trois mètres par rapport à la zone protégée est respectée
- B Non, il faut dans tous les cas une autorisation de l'autorité compétente ou une attestation d'exemption de gaz
- C Oui, mais uniquement si deux extincteurs supplémentaires sont mis à disposition
- D Non, les travaux doivent être réalisés par des experts autorisés à ce faire

120 08.0-08 7.1.3.44

C

A bord d'un bateau à marchandises sèches chargé de marchandises dangereuses, pouvez-vous faire des travaux de nettoyage avec des liquides ayant un point d'éclair inférieur à 55 °C ?

- A Oui, mais uniquement à l'extérieur de la zone protégée
- B Oui, mais uniquement dans la salle des machines
- C Non
- D Oui, mais uniquement s'il y a un extincteur à proximité

120 08.0-09 1.1.3.6.1, 3.2, [Tablette-tableau A](#), 8.1.5.1

D

Un bateau à marchandises sèches transporte 2 000 kg de UN 1986 ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A., groupe d'emballage III. Devez-vous avoir à bord un toximètre et sa notice d'utilisation ?

- A Oui, lors du transport de matières toxiques il faut toujours avoir un toximètre à bord
- B Non, car il ne faut pas non plus de signalisation avec cônes ou feux bleus
- C Oui, cela est exigé au tableau A, colonne (9)
- D Non, la masse brute est inférieure à 3 000 kg

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
120 08.0-10	3.2, Tableau A, 8.1.5.1 Vous transportez UN 2067 ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM. Devez-vous pour cela avoir un dispositif de sauvetage à bord ? A Non B Non, si la cargaison est couverte de manière étanche à la poussière C Oui, pour tout l'équipage D Oui, pour toutes les personnes à bord	A
120 08.0-11	3.2, tableau A, 8.1.5.1 Un bateau à marchandises sèches transporte 60 t UN 2224 BENZONITRILE et porte pour cela deux cônes bleus ou deux feux bleus conformément au tableau A. Faut-il un toximètre et sa notice d'utilisation à bord ? A Non B Oui, mais uniquement lorsque le chargeur l'exige C Oui D L'ADN ne donne pas d'indication à ce sujet	C
120 08.0-12	3.2, tableau A, 8.1.5.1 <u>Un bateau à marchandises sèches transporte 10 t de matières explosives de la classe 1, UN 0012. Devez-vous avoir à bord ?</u> A Non B Oui C Uniquement un détecteur de gaz inflammables D Uniquement un toximètre	A
120 08.0-13	3.2, tableau A, 8.1.5.1 <u>Un bateau à marchandises sèches transporte UN 3170 SOUS-PRODUITS DE LA FABRICATION DE L'ALUMINIUM en vrac. Selon l'ADN, quels équipements ci-dessous ne sont pas prescrits pour ce transport ?</u> A Des chaussures de protection et gants de protection B Dispositif de sauvetage C Un détecteur de gaz inflammables et sa notice d'utilisation D Un toximètre et sa notice d'utilisation	D
120 08.0-14	3.2, tableau A, 7.1.3.1.3, 7.1.3.1.5, 8.1.5.1 Un bateau à marchandises sèches transporte UN 1398 SILICO-ALUMINIUM EN POUDRE NON ENROBE en vrac. Il faut effectuer une mesure de la concentration de gaz. Selon l'ADN, quel équipement de protection doit au moins porter la personne qui effectue la mesure ? A Un masque total avec un filtre approprié B Des gants de protection et une tenue de protection C Une tenue de protection et un appareil de protection respiratoire D Un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant	D

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
120 08.0-15	3.2, tableau A, 7.1.3.1.6 <u>Un bateau à marchandises sèches transporte</u> Vous transportez une marchandise dangereuse de la classe 8, code de classification CF1, à bord d'un bateau à marchandises sèches. Une petite quantité de cette matière s'échappe de l'emballage. Vous voulez entrer dans la cale pour contrôler l'emballage. Quelles mesures devez-vous au moins prendre avant de pouvoir pénétrer dans la cale ? A Il faut effectuer une mesure de la concentration de gaz inflammables et une mesure de la teneur en oxygène B Des mesures de la concentration de gaz inflammables et de la teneur en oxygène n'ont pas besoin d'être effectuées car pour cette classe les appareils de mesure ne sont pas prescrits C Il ne faut mesurer que la teneur en oxygène pour vérifier qu'elle est suffisante D Il ne faut mesurer que les matières toxiques	A
120 08.0-16	<u>CEVNI, article 8.01,</u> Connaissances générales de base A bord de votre bateau à marchandises sèches vous transportez entre autre quelques conteneurs-citernes. Pour une raison non connue un des conteneurs contenant une matière de la classe 3 commence à fuir. Laquelle des mesures suivantes le conducteur doit-il prendre ? A Déclencher le signal «n'approchez-pas» et alerter l'autorité douanière B Alerter les services compétents et agiter un pavillon rouge C Alerter les services compétents et informer l'expéditeur ou le destinataire D Déclencher le signal «n'approchez-pas» et informer le destinataire	C
120 08.0-17	3.2, tableau A, 8.1.5.1 A bord de votre bateau à marchandises sèches vous transportez 120 t UN 1363 COPRAH. Pour cette quantité de cargaison, devez-vous avoir des dispositifs de sauvetage à bord ? A Non B Oui, pour la classe 4.2 il faut toujours des dispositifs de sauvetage à bord C Oui, parce que <u>j'ai vous avez</u> plus de 100 t de cargaison à bord D Non, les dispositifs de sauvetage ne sont obligatoires qu'à partir de 300 t	A
120 08.0-18	7.1.3.1.6 Lorsqu'un conteneur à gaz chargé d'une matière de la classe 2 n'est plus étanche et que vous voulez pénétrer dans la cale, devez-vous porter une protection respiratoire ? Si oui, laquelle ? A Une protection respiratoire dépendant de l'air ambiant, comme prescrit dans l'ADN B Un protection respiratoire autonome (indépendante de l'air ambiant) C Un masque à filtre P3 D Il n'est pas du tout nécessaire de porter une protection respiratoire car les gaz sont plus légers que l'air et que par conséquent il ne reste pas de matière nocive dans la cale	B

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
120 08.0-19	3.2, tableau A, 7.1.3.1.6, 8.1.5.1	C
	Pour des travaux de contrôle vous voulez pénétrer dans une Une cale contenant des colis d'une masse totale de 4 000kg de UN 2903, marchandises de la classe 6.1, code de classification TF2, groupe d'emballage II. Vous souhaitez pénétrer dans cette cale pour des travaux de contrôle. De quels appareils (ou combinaisons d'appareils) avez-vous besoin pour pouvoir effectuer les mesures vous permettant de pénétrer dans la cale sans danger si vous suspectez un dommage ? A Un appareil détecteur de gaz inflammables et un oxygène-mètre B Un toximètre et un oxygène-mètre C Un appareil détecteur de gaz inflammables, un toximètre et un oxygène-mètre D Un toximètre et un appareil détecteur de gaz inflammables	
120 08.0-20	3.2, tableau A, 7.1.3.1.6, 8.1.5.1	A
	Dans une cale il y a se trouvent des colis de UN 1604, contenant des marchandises de la classe 8, code de classification CF1, groupe d'emballage II. Vous présumez qu'un colis n'est pas étanche et vous voulez pénétrer dans la cale pour des opérations de contrôle. De quels appareils avez-vous besoin pour pouvoir effectuer les mesures vous permettant de pénétrer dans la cale sans danger ? A Un appareil détecteur de gaz inflammables et un oxygène-mètre B Un toximètre, un oxygène-mètre et un thermomètre C Un appareil détecteur de gaz inflammables, un toximètre et un thermomètre D Il n'est pas nécessaire de mesurer car l'ADN ne prescrit pas d'appareils de mesures pour cette matière	
120 08.0-21	1.1.3.6, 3.2, tableau A	B
	Un bateau à marchandises sèches transporte 80kg d'une marchandise de la classe 4.1, code de classification FT2, groupe d'emballage II, étiquettes de danger 4.1+6.1 Pour le transport de cette matière, faut-il avoir des dispositifs de sauvetage à bord ? et si oui, pour quelle raison ? A Oui, cela est toujours obligatoire lors du transport de matières de l'ADN B Non C Oui, sauf si l'expéditeur délivre dispense D Oui, si cela est fixé dans les consignes écrites	
120 08.0-22	3.2, tableau A, 8.1.5.1, 3.2.4.3	C
	Un bateau à marchandises sèches transporte UN 2929, une marchandise de la classe 6.1 pour laquelle selon le tableau A il faut un détecteur de gaz inflammables à bord Quel appareil de protection respiratoire est alors exigé ? A Un masque à air pressurisé B Un appareil respiratoire autonome C Un appareil de protection respiratoire (appareil à filtre dépendant de l'air ambiant) D Un appareil à tuyau flexible avec filtre	

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
120 08.0-23	3.2, tableau A, 8.1.5.1, Vous transportez UN 1408 FERROSILICIUM, une matière de la classe 4.3. Selon l'ADN, faut-il des lunettes de protection pour l'équipage à bord ? A Non, cela n'est pas nécessaire pour cette classe B Oui, elles sont toujours nécessaires pour cette classe C Oui, mais uniquement lorsque la matière est emballée D Non, elles ne sont nécessaires que lorsque la matière est transportée sans emballage ou en vrac	B
120 08.0-24	3.2, tableau A, 8.1.5.1, 3.2.4.3 Selon l'ADN, pour le transport de <u>UN 0257, matières de la classe 1</u> , faut-il un équipement personnel de protection à bord ? Si oui, lequel ? A Oui, une paire de lunettes de protection, une paire de gants de protection, une tenue de protection et une paire appropriée de chaussures de protection B Non, pour le transport de matières de la classe 1 aucun équipement personnel de protection n'est prescrit C Oui, uniquement une paire de lunettes de protection et une paire de gants de protection D Oui, uniquement un appareil de protection respiratoire	A
120 08.0-25	3.2, tableau A, 8.1.5.1 Selon l'ADN, faut-il des appareils de protection respiratoires à bord lors du transport de UN 3106 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE de la classe 5.2 ? A Non, cela n'est jamais nécessaire pour les matières de la classe 5.2 B Oui C Non, cela n'est pas nécessaire pour les matières solides D Non, cela n'est nécessaire que si pour une matière de la classe 5.2 il faut porter deux cônes/feux bleus	B
120 08.0-26	<u>1.4.2.2.1</u> , 3.2, tableau A, <u>5.4.3</u> , 8.1.5.1, 3.2.4.3 Selon l'ADN, quel équipement spécial doit se trouver à bord lorsqu'un bateau à marchandises sèches transporte <u>la matière UN 2977 des marchandises</u> de la classe 7 ? A Des Uniquement des tenues spéciales de protection contre les rayonnements B Des tenues spéciales L'équipement de protection <u>individuelle, mais pas de tenue spéciale de protection</u> contre les rayonnements ne sont pas exigées à bord C Des appareils spéciaux de protection respiratoire D Des masques spéciaux anti-rayonnement	B

NAVIGATION BATEAUX À MARCHANDISES SÈCHES

Objectif d'examen 8 : Sécurité

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

120 08.0-27 [4.1.3.6.1](#), 8.1.4

A

Quel est le nombre d'extincteurs exigé dans l'ADN lorsqu'un bateau à marchandises sèches transporte des marchandises dangereuses en quantités supérieures aux quantités exemptées ?

- A En plus des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales, le bateau doit être pourvu d'au moins deux extincteurs à main supplémentaires
- B Il est suffisant que le bateau soit équipé des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales
- C En plus des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales, le bateau doit être pourvu d'au moins quatre extincteurs à main supplémentaires
- D En plus des appareils d'extinction d'incendie prescrits par les prescriptions techniques générales le bateau doit être pourvu d'au moins trois extincteurs à main supplémentaires

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-01	9.3.3.11.3	C
	Un bateau-citerne du type N doit-il être pourvu de cofferdams ?	
	A Oui mais uniquement entre la zone de cargaison et la salle des machines	
	B Oui mais uniquement entre la zone de cargaison et la salle du bouterolle actif	
	C Oui, des cofferdams sont prescrits aux deux extrémités de la zone de cargaison	
	D Non, des cofferdams ne sont pas prescrits; ils peuvent être aménagés sur base volontaire pour servir de citernes de ballastage	
130 02.0-02	9.3.3.25.1	A
	A bord des bateaux-citernes du type N les pompes ainsi que les tuyauteries de chargement et de déchargement correspondantes doivent-elles être situées dans la zone de cargaison ?	
	A Oui	
	B Non, c'est uniquement exigé à bord des bateaux-citernes du type C	
	C Oui mais uniquement à bord des bateaux avec une chambre des pompes sous pont	
	D Non, cela dépend du secteur où l'on navigue	
130 02.0-03	9.3.3.25.2 b)	A
	Comment doivent être agencées les tuyauteries de chargement et de déchargement ?	
	A Elles doivent être agencées de manière qu'après le chargement ou le déchargement les liquides y contenus puissent être éloignés sans danger et puissent couler soit dans les citernes à cargaison du bateau soit dans les citernes à terre	
	B Elles doivent être agencées de manière qu'après le chargement ou le déchargement les liquides y contenus puissent se rassembler dans des sections spéciales d'où ils peuvent être éloignés sans danger	
	C Elles doivent être entièrement placées sur le pont	
	D Pour éviter la charge électrostatique pendant le chargement elles doivent être placées aussi près que possible mais au-dessus du pont	
130 02.0-04	7.2.4.25.2	B
	Les tuyauteries de chargement et de déchargement peuvent-elles être prolongées par des tuyauteries fixes ou flexibles au-delà des cofferdams vers l'avant ou vers l'arrière ?	
	A Oui, cela est permis lorsque la tuyauterie fixe ou flexible a la même pression d'épreuve que les tuyauteries de chargement et de déchargement.	
	B Non, cela est interdit, sauf pour les tuyaux flexibles qui sont utilisés pour la prise en charge de déchets huileux et graisseux provenant de l'exploitation du bateau et pour le transfert de produits nécessaires à l'exploitation du bateau avitailliers	
	C Oui, à condition que seuls UN 1999 GOUDRONS LIQUIDES passent dans ces tuyauteries	
	D Oui si les tuyauteries sont munies de clapets de non retour	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-05	9.3.3.16.1	B
	Pendant le chargement, le déchargement et le dégazage des moteurs à combustion interne sont utilisés. Où doivent-ils être situés ?	
	A Dans la zone de cargaison	
	B En dehors de la zone de cargaison	
	C Dans la zone de cargaison lorsqu'ils utilisent un combustible dont le point d'éclair est supérieur à 100 °C	
	D Dans une salle des machines spéciale devant la zone de cargaison	
130 02.0-06	3.2.3.2, tableau C	A
	À quel type de bateau-citerne est affecté au minimum UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES ?	
	A Type N fermé	
	B Type N ouvert	
	C Type G	
	D Type C	
130 02.0-07	3.2.3.2, tableau C	D
	En navigation citerne on distingue trois types de bateaux-citernes. Où <u>dans l'ADN</u> est prescrit dans lesquels de ces <u>à bord de quel</u> types de bateau- citerne les différentes matières doivent au moins être transportées ?	
	A Au 7.2.1.1.21	
	B Au 9.3.3	
	C Au 1.2.1	
	D Au 3.2.3.2, tableau C	
130 02.0-08	7.2.4.16.4, 9.3.3.25.3	A
	Sur le pont d'un bateau-citerne à l'extrémité de la zone de cargaison il y a une cloison transversale conforme au 9.3.3.10.2. Que faut-il respecter dans ce cas lors du chargement, du déchargement et du dégazage ?	
	A Pendant le chargement ou le déchargement la porte ne doit pas être ouverte sans autorisation du conducteur pour éviter que des gaz plus lourds que l'air ne pénètrent dans les logements	
	B La fermeture des parois de protection contre la pénétration de gaz n'est pas nécessaire pendant le chargement, le déchargement et le dégazage mais pendant le voyage	
	C Les parois de protection contre la pénétration de gaz doivent être fermées pendant le chargement, le déchargement et le dégazage par peu de vent ou absence de vent	
	D Les parois de protection contre la pénétration de gaz doivent être fermées lorsque pendant le chargement ou le déchargement le vent souffle de la zone de cargaison en direction du logement	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-09	1.2.1 , Connaissances générales de base	B
	Quelle est la caractéristique typique d'un bateau-citerne du type G ?	
	A Il a toujours une conduite d'équilibrage de pression	
	B Les citernes à cargaison sont conçues comme des citernes à pression	
	C Cofferdams supplémentaires	
	D Les citernes à cargaison sont constituées de la coque extérieure et du pont	
130 02.0-10	9.3.3.20.4	A
	Sur un bateau-citerne du type N fermé, à quels emplacements suivants se trouvent des coupe-flammes ?	
	A Aux orifices de ventilation des cofferdams	
	B A l'orifice de ventilation du réservoir d'huile de lubrification	
	C Aux orifices de ventilation de la salle des machines	
	D Aux ventilateurs des logements	
130 02.0-11	1.2.1	A
	Quelle est la fonction d'un coupe-flammes ?	
	A Empêcher le passage d'une flamme dans un local à protéger (par ex. Citerne à cargaison, cofferdam)	
	B Augmenter la résistance au flux dans les tuyauteries	
	C Arrêter les impuretés	
	D Empêcher la sortie de vapeurs explosibles dans l'atmosphère	
130 02.0-12	9.3.3.21.1 d)	C
	À quel degré de remplissage le déclencheur du dispositif automatique permettant d'éviter un surremplissage dans la citerne à cargaison d'un bateau-citerne doit-il se déclencher au plus tard ?	
	A A 85%	
	B A 97%	
	C A 97,5%	
	D A 75%	
130 02.0-13	Connaissances générales de base, 9.3.3.21.1 , 9.3.3.21.4	A
	Selon l'ADN, qu'est-ce qu'un avertisseur de niveau ?	
	A Un appareil qui, pendant le chargement, avertit par indication optique et acoustique que le degré maximum de remplissage est bientôt atteint	
	B Un appareil qui indique le degré de remplissage momentané de la citerne à cargaison concernée	
	C Un appareil qui indique que le réservoir à combustibles pour la machine de propulsion est bientôt vide	
	D Un appareil qui avertit de la trop grande pression dans les citernes à cargaison	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-14	9.3.3.21.1 c) À quel degré de remplissage un avertisseur de niveau sur un bateau-citerne du type N doit-il se déclencher au plus tard ? A A 86% B A 90% C A 92% D A 97%	B
130 02.0-15	Connaissances générales de base, 1.2.1 Quelle est la caractéristique typique d'un bateau-citerne du type C ? A Bateau à citernes à cargaison cylindriques B Bateau à coque simple avec système fermé C Bateau à double coque avec pont à trunk D Bateau à double coque avec pont plat	D
130 02.0-16	8.1.6.2 À quels intervalles de temps les tuyaux et tuyauteries flexibles utilisés pour le chargement et le déchargement de bateaux-citernes doivent-ils être vérifiés ? A Une fois par an par des personnes agréées à cette fin par l'autorité compétente B Tous les cinq ans, à l'occasion du renouvellement du certificat d'agrément C Les raccords de flexibles doivent être vérifiés chaque année quant à leur étanchéité, les flexibles eux-mêmes tous les deux ans quant à leur état et à leur étanchéité D La première vérification des flexibles doit avoir lieu après cinq ans d'utilisation, ensuite tous les deux ans	A
130 02.0-17	8.6.3 A quoi faut-il veiller lors du raccordement de la tuyauterie de transbordement de l'installation à terre doit être connectée au système de tuyauteries du bateau-citerne ?. A quoi faut-il veiller en particulier ?	A
130 02.0-18	7.2.4.25.4 Dans l'ADN, où est prescrit qu'après chaque chargement les tuyauteries de chargement et de déchargement doivent être vidées ? A Au 2.2.3 B Au 3.2, tableau C C Au 7.2.4.25.4 D Dans la liste de contrôle	C

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 02.0-19 1.2.1

B

~~Pour un bateau-citerne, q~~Qu'est-ce qu'une conduite d'évacuation de gaz ?

- ~~A — Une conduite de l'installation à terre qui est reliée à la conduite d'évacuation des gaz du bateau durant le chargement et le déchargement et qui est conçue de manière à protéger le bateau contre la détonation et le passage de flammes depuis la terre~~reliant deux ou plusieurs citernes à cargaison, qui est munie de soupapes de sécurité protégeant les citernes à cargaison contre les surpressions ou dépressions internes inadmissibles et qui est destinée à évacuer les gaz vers l'installation à terre
- B Une conduite de l'installation à bord qui, durant le chargement et le déchargement, relie une ou plusieurs citernes à cargaison à la conduite de retour des gaz et qui est équipée de soupapes de sécurité pour la protection de la citerne ou des citernes contre une surpression ou dépression interne inadmissiblereliant une citerne à cargaison à l'installation à terre pendant le chargement et qui est munie de soupapes de sécurité protégeant la citerne à cargaison contre les surpressions ou dépressions internes inadmissibles et qui est destinée à évacuer les gaz vers l'installation à terre
- C Une conduite de liaison entre la soute à gasoil et le réservoir journalier
- D Une conduite de liaison à air comprimé entre un pousseur et des barges-citernes

130 02.0-20 1.2.1

A

~~Pour un bateau-citerne, q~~Qu'est-ce qu'une conduite~~collecteur d'évacuation de retour~~ des gaz ?

- ~~A — Une conduite de l'installation à terre qui est reliée à la conduite d'évacuation des gaz du bateau durant le chargement et le déchargement et qui est conçue de manière à protéger le bateau contre la détonation et le passage de flammes depuis la terre~~Une conduite reliant deux ou plus de citernes entre elles, munie de soupapes de sécurité protégeant les citernes à cargaison contre des surpressions ou dépressions inadmissibles, destinée à évacuer les gaz vers l'installation à terre
- B Une conduite de l'installation à bord qui, durant le chargement et le déchargement, relie une ou plusieurs citernes à cargaison à la conduite de retour des gaz et qui est équipée de soupapes de sécurité pour la protection de la citerne ou des citernes contre une surpression ou dépression interne inadmissibleUne conduite reliant une citerne à cargaison à l'installation à terre pendant le chargement et munie de soupapes de sécurité protégeant les citernes à cargaison contre des surpressions ou dépressions inadmissibles, destinée à évacuer les gaz vers l'installation à terre
- C Une conduite de liaison entre la soute à gasoil et le réservoir journalier
- D Une conduite de liaison à air comprimé entre un pousseur et des barges-citernes

130 02.0-21 9.3.3.25.2 c)

C

Sur le pont d'un bateau-citerne, les tuyauteries de chargement et de déchargement doivent-elles se distinguer des autres tuyaux ?

- A Oui, selon un code de couleur spécial
- B Oui, les raccords doivent porter une inscription
- C Oui, nettement, par ex. par un marquage de couleur
- D L'ADN ne contient pas de prescriptions à ce sujet

130 02.0-22 supprimé (07.06.2005)

130 02.0-23 9.3.3.22.1 b)

D

~~À bord des~~Un bateau ~~*-citernes~~ du type N ~~présente des, à quelle hauteur au dessus du pont les~~ orifices des citernes à cargaison d'une section de plus de $0,10\text{m}^2$. A quelle hauteur au dessus du pont ces orifices doivent-ils être situés ?

- A 20 cm
- B 30 cm
- C 40 cm
- D 50 cm

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-24	9.3.3.21.3	A
	Depuis où doit pouvoir être lu le niveau de remplissage d'une citerne à cargaison ?	
	A Depuis le poste de commande des dispositifs de vannage	
	B Depuis la timonerie	
	C Depuis le poste général de contrôle de la firme de transbordement	
	D Depuis n'importe quel endroit du bateau	
130 02.0-25	9.3.3.25.8	C
	<u>Le système de chargement et de déchargement d'un bateau-citerne de type N est utilisé pour remplir les citernes à cargaison d'eau de ballastage. Quelles dispositions sont applicables aux raccords des tuyauteries nécessaires à l'aspiration d'eau lorsque pour un bateau-citerne du type N l'eau de ballastage doit être amenée dans les citernes à cargaison à travers le système de tuyauteries chargement et de déchargement ?</u>	
	A Ils doivent être équipés d'une soupape de dégagement à grande vitesse	
	B Ils doivent être munis d'une soupape à fermeture automatique	
	C Ils doivent être situés dans la zone de cargaison mais à l'extérieur des citernes à cargaison	
	D Ils doivent être munis d'un raccord C normalisé pour une conduite indépendante	
130 02.0-26	Connaissances générales de base	C
	Qu'est-ce qu'un trunk sur un bateau-citerne ?	
	A Les supports des tuyauteries de chargement et de déchargement	
	B La zone de sécurité entre la salle des machines et les citernes à cargaison	
	C Une proéminence du pont des citernes au-dessus du niveau du plat-bord	
	D La solidité transversale	
130 02.0-27	1.2.1	A
	<u>Lequel des locaux mentionnés ci-dessous</u> Quel local d'un bateau-citerne du type N fait partie de la zone de cargaison ?	
	A Le cofferdam	
	B La salle des machines	
	C Le logement	
	D Le pic avant	
130 02.0-28	9.3.3.31.2	C
	À bord d'un bateau-citerne du type N, à quelle distance au moins de la zone de cargaison doivent être situés les orifices d'aspiration d'air des moteurs ?	
	A 0,50 m	
	B 1,00 m	
	C 2,00 m	
	D 2,50 m	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-29	9.3.3.11.1	D
	Quelle est la contenance maximale admissible d'une citerne à cargaison d'un bateau-citerne dont LxBxC est supérieur à 3 750m ³ sans qu'il y ait un calcul pour une citerne plus grande ?	
	A 200 m ³ B 280 m ³ C 350 m ³ D 380 m ³	
130 02.0-30	1.2.1	B
	Quelle pression d'eau en m au-dessus du pont doit supporter une cloison d'un bateau-citerne pour être considérée comme étanche à l'eau au sens de l'ADN ?	
	A 0,50 m B 1,00 m C 2,00 m D 4,00 m	
130 02.0-31	9.3.3.11.1 c)	C
	<u>Un bateau-citerne est équipé de citernes dites à pression.</u> Pour quelle pression de service doivent être au moins conçues les citernes à cargaison lorsque le bateau-citerne est muni de citernes à cargaison dites à pression ?	
	A 100 kPa B 200 kPa C 400 kPa D 500 kPa	
130 02.0-32	9.3.3.11.3	D
	Sur un bateau-citerne, où doit se trouver un cofferdam ?	
	A Uniquement devant dans la zone de cargaison B Uniquement derrière dans la zone de cargaison C Devant et derrière dans la zone de cargaison ainsi qu'au milieu du bateau D Devant et derrière dans la zone de cargaison	
130 02.0-33	supprimé (2012)	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-34	9.3.3.23.2	D
	À bord d'un bateau-citerne du type N, de quel facteur la pression d'épreuve des citernes à cargaison doit-elle être supérieure à la pression de conception ?	
	A 0,75	
	B 0,9	
	C 1,1	
	D 1,3	
130 02.0-35	9.3.3.21.3	C
	Sur les bateaux-citernes du type N fermé, à partir d'où doit-on pouvoir lire la surpression et la dépression de la citerne à cargaison ?	
	A Du clapet de la citerne à cargaison	
	B De la salle des machines	
	C D'un emplacement à bord, à partir duquel le chargement ou le déchargement peut être interrompu	
	D D'un emplacement à terre, à partir duquel le chargement ou le déchargement peut être interrompu	
130 02.0-36	9.3.3.	D
	Où dans l'ADN trouvez-vous les prescriptions de construction pour les bateaux-citernes du type N ?	
	A Sous 9.1.0.0 à 9.1.0.95	
	B Sous 9.2.0.0 à 9.2.0.95	
	C Sous 9.3.2.0 à 9.3.2.99	
	D Sous 9.3.3.0 à 9.3.3.99	
130 02.0-37	9.3.3.21.1	D
	Selon l'ADN, lequel desquel équipements suivants n'est pas un équipement de contrôle et de sécurité pour éviter un surremplissage des citernes ?	
	A L'indicateur de niveau	
	B Le dispositif de sécurité contre le surremplissage	
	C L'avertisseur de niveau	
	D La jauge en aluminium	
130 02.0-38	9.3.3.22.4	C
	De quels équipements ou dispositifs de sécurité doivent être munis les bateaux-citernes du type N fermé ?	
	A Un orifice pour la prise d'échantillons de gaz	
	B Un orifice de prise d'échantillons d'un diamètre de 0,60 m au moins	
	C De dispositifs de sécurité empêchant toute surpression ou toute dépression excessive	
	D D'une soupape qui répartit uniformément les gaz qui s'échappent	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-39	7.2.3.25.1, 7.2.3.25.2	D
Quelles tuyauteries suivantes peuvent être raccordées de manière fixe à la tuyauterie de chargement et de déchargement <u>d'un bateau-citerne</u> ? A La tuyauterie à combustibles B La tuyauterie de lavage du pont C La tuyauterie d'assèchement des cofferdams D Aucune des tuyauteries mentionnées sous A, B et C		
130 02.0-40	9.3.3.25.1	A
Où à bord d'un bateau-citerne doivent être situées les pompes ainsi que les tuyauteries de chargement et de déchargement correspondantes ? A Dans la zone de cargaison B Au moins 0,30 m au dessus du pont C Pas sur le pont D Sur le pont		
130 02.0-41	9.3.3.25.8 b)	B
Sur un bateau-citerne du type N, qu'est-ce qui doit être installé à la jonction entre la tuyauterie d'aspiration de l'eau de ballastage dans une citerne à cargaison et la tuyauterie de chargement et de déchargement ? A Une soupape de dégagement à grande vitesse B Un clapet anti-retour C Une soupape à fermeture automatique D Un coupe-flammes		
130 02.0-42	9.3.3.25.7	A
De quoi doivent être munies les tuyauteries de chargement et de déchargement d'un bateau-citerne du type N ? A D'instruments de mesure de la pression à la sortie des pompes B D'une soupape de surremplissage C D'une soupape de dégagement à grande vitesse D De coupe-flammes		
130 02.0-43	9.3.3.25.6	A
Comment doivent être conçues les tuyauteries de chargement et de déchargement ? A Elles doivent avoir, à la pression d'essai, les caractéristiques voulues d'élasticité, d'étanchéité et de résistance à la pression B Au maximum elles doivent avoir la même pression d'essai que les citernes à cargaison C Elles doivent être munies de soupapes de surpression et de dépression pour éviter des pressions trop hautes ou trop basses D Elles doivent être munies de clapets automatiques qui se ferment lorsque les débits de chargement sont trop élevés		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-44	9.3.3.25.8 b)	D
	Lorsque de l'eau pour le lavage des citernes à cargaison ou pour le ballastage est aspirée à travers la tuyauterie de chargement de la cargaison est utilisée pour aspirer de l'eau destinée au lavage des citernes à cargaison et au ballastage. De quoi doit être équipée, une armature est prescrite à la jonction entre le tuyau d'aspiration de l'eau et la tuyauterie de chargement de la cargaison ? De quelle armature s'agit-il ? A D'un clapet B D'un robinet à boisseau sphérique C D'une soupape à fermeture automatique D D'un clapet anti-retour	
130 02.0-45	9.3.3.23.3	C
	Quelle doit être au minimum la pression d'essai p Pour les tuyauteries de chargement et de déchargement de bateaux-citernes du type N une pression d'essai est prescrite. Quelle doit être la valeur minimale de cette pression ? A 100 kPa (1 bar) B 500 kPa (5 bar) C 1000 kPa (10 bar) D 2000 kPa (20 bar)	
130 02.0-46	supprimé (01-01-2007)	
130 02.0-47	9.3.3.25.4 b)	B
	Sur les <u>A quel emplacement de la citerne à cargaison de</u> bateaux-citernes du type N fermé, où, dans la citerne à cargaison, doit se trouver l'orifice des tuyauteries de chargement et de déchargement ? A Directement sous le pont B Au fond C À la paroi latérale D À la cloison avant	
130 02.0-48	9.3.3.11.3	D
	À quoi servent les cofferdams ? A Ils servent de local de remise B Ils servent de citerne à cargaison supplémentaire C Ils servent de citerne à résidus (slops) D Ils séparent l'avant et l'arrière du bateau des citernes à cargaison	
130 02.0-49	9.3.3.50.1 b)	B
	Pour les bateaux-citernes du type N est exigée entre autre une liste des équipements électriques installés dans la zone de cargaison. Quelle indication ci-dessous n'est pas prescrite ? A Appareils et emplacements B Dimensions et puissances C Type de protection, mode de protection contre les explosions D Service ayant exécuté les épreuves et numéro d'agrément	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 2 : Construction et équipement

Numéro	Source	Bonne réponse
130 02.0-50	7.2.3.31.1	C
Quel point d'éclair doivent avoir les combustibles de moteurs à bord des bateaux-citernes qui transportent des marchandises dangereuses ? A Au maximum 23 °C B Au maximum 50 °C C Au minimum 55 °C D Il n'y a pas de prescriptions à ce sujet		
130 02.0-51	9.3.3.10.2	C
Sur les bateaux-citernes, quelle est la hauteur minimale des seuils des portes dans les parois latérales des superstructures et des hiloires des écoutes menant à des locaux situés sous le pont ? A 0,30 m B 0,40 m C 0,50 m D 0,60 m		
130 02.0-52	9.3.3.11.3 a)	B
Sur un bateau-citerne les locaux de service situés sous le pont en dehors de la zone de cargaison doivent être séparés des citernes à cargaison. En quoi consiste cette séparation ? A Un local de bouterie actif B Un cofferdam C Une salle des machines D Une cloison étanche à l'eau		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-01	5.4.1.1.6.5	B
	Un bateau-citerne a des citernes à cargaison vides, non nettoyées. Qui est réputé être l'expéditeur ?	
	A Le propriétaire de la dernière cargaison	
	B Le conducteur	
	C Le futur expéditeur d'une nouvelle cargaison	
	D L'armement	
130 03.0-02	7.2.3.20.1	D
	Vous naviguez sur un bateau-citerne du type N avec des citernes à cargaison <u>qui sont</u> indépendantes de la coque extérieure du bateau <u>et qui ne sont pas isolées</u> . Le bateau est déchargé. Les espaces de double coque et les doubles fonds peuvent-ils être utilisés pour être lestés avec de l'eau de ballastage ?	
	A Non, cela n'est permis que lors du transport de matières pour lesquelles un bateau à citernes à cargaison indépendantes de la coque n'est pas prescrit	
	B Non, la prise d'eau de ballastage n'est pas non plus admise lors des voyages à vide	
	<u>C Oui, mais seulement si toutes les citernes à cargaison sont vides et dégazées, à condition que ceci ait été pris en compte dans le calcul de la stabilité à l'état intact et dans le calcul de la stabilité après avarie et que le remplissage ne soit pas interdit au chapitre 3.2, tableau C Colonne 20</u>	
	<u>D Oui, la prise d'eau de ballastage est admise dans ce cas à condition que ceci ait été pris en compte dans le calcul de la stabilité à l'état intact et dans le calcul de la stabilité après avarie et que le remplissage ne soit pas interdit au chapitre 3.2, tableau C Colonne 20</u>	
130 03.0-03	7.2.4.22.2	D
	Un bateau-citerne transporte des matières de la classe 3 pour lesquelles la protection contre les explosions est exigée. L'ouverture des orifices des citernes à cargaison est-elle autorisée pendant le transport ?	
	A Oui, mais uniquement en respectant le 7.2.4.22	
	B Oui, mais uniquement pour une courte durée pour des besoins de contrôles	
	C Oui, mais uniquement si la concentration de gaz est inférieure à 50% de la limite inférieure d'explosion	
	D Non	
130 03.0-04	8.3.5	B
	Avant qu'on ne puisse entreprendre à bord des bateaux-citernes des travaux exigeant l'utilisation de feu ou de courant électrique ou qui pourraient produire des étincelles, il faut une autorisation ou une attestation confirmant le dégazage total du bateau. Par qui est délivrée l'autorisation ?	
	A Par les pompiers	
	B Par l'autorité compétente	
	C Par la société de classification	
	D Par la police fluviale	
130 03.0-05	7.2.3.7.2	C
	Quand peut avoir lieu le dégazage de bateaux-citernes en cours de route ?	
	A Pour toutes les matières sans restrictions	
	B Uniquement à proximité de terminaux à citernes	
	C Sous les conditions visées au 7.2.3.7.2	
	D Sous les conditions visées au 7.2.4.7.2	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-06	Connaissances générales de base	B
Sur un bateau-citerne fermé, <u>des soupapes de surpression sont installées sur la tuyauterie d'évacuation des gaz.</u> Les Les coupe-flammes des orifices des citernes à cargaison sont encrassés. Que peut-il arriver pendant le chargement ? A La citerne à cargaison ne se remplit pas entièrement B La citerne à cargaison se déforme ("est gonflée") C La pression est réduite à travers les ouvertures d'équilibrage de pression des couvercles de la citerne à cargaison D La soupape de dégagement à grande vitesse est endommagée		
130 03.0-07	9.3.3.26.3	C
Quelle est la capacité maximale d'une citerne à restes de cargaison sur les bateaux-citernes du type N ? A 20m³ B 25m³ C 30m³ D 35m³		
130 03.0-08	Connaissances générales de base, <u>1.2.1</u>	B
Pourquoi y a-t-il des tuyauteries d'assèchement supplémentaire sur les bateaux-citernes ? A Pour pouvoir remplir les citernes à cargaison de manière optimale B Pour pouvoir vider les citernes à cargaison <u>et les tuyauteries de chargement et de déchargement autant que possible, afin que n'y subsistent que des résidus de cargaison</u> de manière optimale C Pour pouvoir chauffer la cargaison en cas de nécessité D Pour pouvoir charger plusieurs cargaison de manière simple		
130 03.0-09	1.2.1	B
Pourquoi installe-t-on un système d'assèchement supplémentaire sur un bateau-citerne ? A Pour pouvoir ventiler les citernes à cargaison B Pour pouvoir vider au maximum les citernes à cargaison <u>et les tuyauteries de chargement et de déchargement</u> C Pour pouvoir chauffer les citernes à cargaison D Pour pouvoir compléter le remplissage des citernes à cargaison		
130 03.0-10	Connaissances générales de base	D
Quel danger est créé par l'envoi, par l'installation à terre, d'air sous pression à travers les tuyauteries de chargement ? A La cargaison peut changer de couleur B Le bateau peut chavirer C Ce processus n'engendre aucun danger pour le bateau D Les citernes à cargaison peuvent être déformées		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-11	7.2.4.25.4	C
	Faut-il vider les tuyauteries de chargement et de déchargement après chaque opération de chargement ?	
	A Non, c'est même interdit	
	B Non, c'est le conducteur qui en décide. Il peut le faire pour des raisons de sécurité	
	C Oui.	
	D Oui, si cela est exigé par l'installation à terre	
130 03.0-12	7.2.3.7.4	B
	Le dégazage des citernes à cargaison doit être interrompu lorsque des concentrations dangereuses de gaz sont à craindre en dehors de la zone de cargaison, devant le logement. A quelle concentration de gaz dangereuse faut-il interrompre le dégazage ?	
	A À plus de 30% de la limite inférieure d'explosivité	
	B À plus de 20% de la limite inférieure d'explosivité	
	C À plus de 10% de la limite inférieure d'explosivité	
	D À plus de 50% de la limite inférieure d'explosivité	
130 03.0-13	7.2.3.7.1	B
	Où peut être effectué le dégazage de bateaux-citernes en stationnement ?	
	A Dans chaque rade	
	B En des emplacements agréés par l'autorité compétente	
	C Dans chaque port à pétrole	
	D A toute aire de stationnement en dehors de zones résidentielles	
130 03.0-14	Connaissances générales de base	C
	Un bateau équipé de serpentins de chauffage doit se rendre à un chantier naval. Pourquoi rince-t-on les serpentins de chauffage ?	
	A Pour être sûr que l'installation de chauffage de la cargaison est opérationnelle	
	B Pour être sûr que les serpentins résistent à l'air pressurisé	
	C Pour être sûr que dans les serpentins il n'y a pas de restes de cargaison suite à une fuite	
	D Pour être sûr que les serpentins ne sont pas obstrués	
130 03.0-15	7.2.3.7.3	A
	À quels endroits le dégazage d'autres matières que UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES est-il autorisé ?	
	A Pendant que le bateau fait route ou à des endroits agréés à cet effet	
	B Dans les bassins des ports	
	C Dans les écluses et leurs garages	
	D Il n'y a pas de restrictions	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-16	9.3.3.26.3	B
	Quelle est la capacité maximale d'une citerne à restes de cargaison ?	
	A 20 m ³	
	B 30 m ³	
	C 25 m ³	
	D 35 m ³	
130 03.0-17	7.2.3.7.2	C
	Un bateau-citerne vide a transporté UN 1208 HEXANE de la classe 3, code de classification F1. Les citernes à cargaison doivent être dégazées en cours de route. Quelle est la concentration maximale de gaz évacués à l'air ambiant à travers le coupe-flammes ?	
	A < 70% de la limite inférieure d'explosivité	
	B < 60% de la limite inférieure d'explosivité	
	C < 50% de la limite inférieure d'explosivité	
	D < 55% de la limite inférieure d'explosivité	
130 03.0-18	7.2.3.7.3	D
	<u>Un bateau-citerne a transporté UN 2054 MORPHOLINE (des matières de la classe 8, groupe d'emballage I). Les citernes à cargaison sontdoivent être dégazées en cours de route. Au point de sortie, q</u> Quelle est la concentration maximale de <u>gaz-produit qui est autorisée dans le mélange évacués à l'air ambiant à travers le coupe-flammes ?</u>	
	A < 50% de la limite inférieure d'explosivité	
	B < 30% de la limite inférieure d'explosivité	
	C < 20% de la limite inférieure d'explosivité	
	D < 10% de la limite inférieure d'explosivité	
130 03.0-19	9.3.2.26.2, 9.3.3.26.2	D
	Les citernes à résidus doivent-elles pouvoir être fermées par des couvercles ?	
	A Non, mais elles doivent être résistantes au feu	
	B Non, mais elles doivent être faciles à manipuler et être marquées	
	C Oui, mais uniquement lorsque la capacité est supérieure à 2m ³	
	D Oui	
130 03.0-20	7.2.4.22.1, 7.2.4.22.2	C
	Sous quelles conditions peut-on démonter les coupe-flammes <u>pour les nettoyer</u> ?	
	A Sous aucune condition	
	B Lorsque cela est prévu au certificat d'agrément	
	C Lorsque les citernes à cargaison sont vides, dégazées et détendues et que la concentration de gaz inflammables dans la citerne à cargaison est inférieure à 10 % de la limite inférieure d'explosivité	
	D Lorsque cela est prévu dans les consignes écrites	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-21	7.2.3.1.4, 7.2.4.22.17.2.3.1.5 , 7.2.3.1.6 , 7.2.4.16.8	B
	Une citerne à cargaison a été dégazée après le transport de UN 1294 TOLUENE. Il faut y pénétrer pour la nettoyer. Toutefois, avant d'y pénétrer il faut effectuer une mesure. Sous quelles conditions cette mesure peut-elle être faite ? A Après lavage et séchage des citernes à cargaison B Si la personne qui effectue la mesure porte un appareil de protection respiratoire et que la citerne à cargaison est détendue C Si la citerne à cargaison est détendue D Si la personne qui effectue la mesure porte des gants et que la citerne à cargaison est détendue	
130 03.0-22	Connaissances générales de base	A
	Quel danger peut être créé lorsqu'une citerne à cargaison est nettoyée avec un appareil à haute pression ? A Il y a danger de charge en électricité statique B Il y a danger que le jet d'eau traverse la paroi de la citerne C Il n'y a absolument aucun danger D Il y a danger que le produit ne soit souillé	
130 03.0-23	Tableau C, colonne 20 remarque 8	C
	Votre bateau possède des compartiments latéraux et un double fond. Toutes les citernes du bateau sont chargées du produit UN 1780 CHLORURE DE FUMARYLE. Etes-vous autorisé à remplir d'eau les compartiments latéraux jusqu'à 90 % ? A Oui, ceci est autorisé si les compartiments latéraux sont remplis au maximum à 90 % B Oui, ceci est autorisé, mais seulement si les compartiments latéraux sont remplis entre 90 % et 100 % C Non, il n'est pas permis de remplir d'eau les compartiments latéraux avec cette cargaison D Non, il n'est jamais permis de remplir d'eau les compartiments latéraux lorsque les citernes à cargaison contiennent une cargaison.	
130 03.0-24	7.2.4.13.1	B
	Votre bateau-citerne est déchargé. Il reste quelques litres dans les citernes à cargaison. Il vous faut nettoyer les citernes à cargaison. A quoi devez-vous veiller lorsque vous voulez mettre les résidus de cargaison dans la citerne à restes de cargaison où se trouve déjà un autre produit ? A Vous devez avoir obtenu l'autorisation de l'autorité compétente de mettre les deux produits dans la même citerne B Vous devez vous assurer que les deux matières ne réagissent pas entre elles de façon à constituer un danger C Vous devez d'abord calculer la densité moyenne des produits D Vous devez demander conseil auprès de la station de réception avisée par l'autorité compétente	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-25	9.3.2.26.4 , 9.3.3.26.4	C
Quelles conditions doit remplir la citerne à restes de cargaison d'un bateau-citerne <u>de type N fermé</u> ?		
A Elle doit être équipée de deux soupapes de surpression		
B Elle doit être équipée d'une soupape de surpression et d'une soupape de dépression		
C Elle doit être équipée d'une soupape de surpression, d'une soupape de dépression et d'un indicateur de niveau		
D Elle doit être équipée d'une soupape de surpression, d'une soupape de dépression et d'un dispositif de sécurité contre le surremplissage		
130 03.0-26	8.3.5	C
À quoi sert l'attestation confirmant le dégazage ?		
A À prouver qu'après mesure les citernes à cargaison ont été déclarées propres par le conducteur		
B À prouver que tous les locaux à bord ont été mesurés et considérés comme propres		
C À prouver <u>que dans les locaux pour lesquels une attestation confirmant le dégazage a été délivrée on peut qu'il est possible de</u> travailler sans danger <u>à bord de bateaux</u>		
D À prouver que les citernes à cargaison sont propres pour pouvoir recevoir un autre produit		
130 03.0-27	7.2.3.7.5	D
Après le dégazage des citernes à cargaison le conducteur veut ôter la signalisation visée au 3.2, tableau C, (cône(s) bleu(s) ou feu(x) bleu(s)). Quelle peut être la concentration maximale de gaz inflammables ?		
A 5% de la limite inférieure d'explosivité		
B 10% de la limite inférieure d'explosivité		
C 15% de la limite inférieure d'explosivité		
D 20% de la limite inférieure d'explosivité		
130 03.0-28	7.2.3.42.4	B
Lorsque le déchargement concerne certaines matières, l'installation de chauffage de la cargaison doit être placée dans un local répondant aux exigences du 9.3.3.52.3 b).		
Quand cette exigence n'a-t-elle pas besoin d'être remplie ?		
A Lorsque le point d'éclair de la cargaison est supérieur ou égal à 50 °C		
B Lorsque le point d'éclair de la cargaison est supérieur ou égal à 60 °C		
C Lorsque le point d'éclair de la cargaison est supérieur ou égal à 55 °C		
D Lorsque le point d'éclair de la cargaison est supérieur ou égal à 100 °C		
130 03.0-29	7.2.3.42.2	C
Un bateau-citerne doit transporter une cargaison à l'état chauffé		
Selon l'ADN, de quoi doi(ven)t être équipée(s) la (les) citerne(s) à cargaison ?		
A D'un hygromètre		
B D'un instrument de mesure de la dépression		
C D'un thermomètre		
D D'un instrument de mesure de la surpression		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 3 : Traitement des citernes à cargaison et locaux contigus

Numéro	Source	Bonne réponse
130 03.0-30	3.2, tableau C, 7.2.3.42.2, 9.3.3.21.1	A
	Un bateau-citerne du type N ouvert avec coupe-flammes transporte une matière pour laquelle le chapitre la sous-section 3.2.3.2, tableau C, colonne 9, prescrit une installation de chauffage de la cargaison. Les citernes à cargaison doivent-elles être équipées d'un thermomètre ? A Oui, cela est exigé pour ces matières B Non, sur les bateaux du type N les citernes à cargaison n'ont jamais besoin d'être équipées d'un thermomètre C Oui, sur les bateaux du type N les citernes à cargaison doivent toujours être équipées d'un thermomètre D Non, cela n'est pas nécessaire sauf si c'est mentionné dans les consignes écrites	
130 03.0-31	3.2.3.2, tableau C, 7.2.3.42.2, 9.3.3.21.1	D
	Un bateau-citerne du type N ouvert avec coupe-flammes transporte UN 1229, OXYDE DE MESITYLE. Lors du transport de cette matière, les citernes à cargaison doivent-elles être équipées d'un thermomètre ? A Oui, cela est exigé pour ce produit B Non, sur les bateaux du type N les citernes à cargaison n'ont jamais besoin d'être équipées d'un thermomètre C Oui, sur les bateaux du type N les citernes à cargaison doivent toujours être équipées d'un thermomètre D Non, cela n'est pas nécessaire pour ce produit	
130 03.0-32	3.2.3.2, tableau C	B
	Vous naviguez sur un bateau-citerne du type N. Le bateau ne dispose pas de possibilité de chauffage de la cargaison. Vous recevez mission de transporter une cargaison de UN 1779 ACIDE FORMIQUE. Au-dessous de quelle température extérieure votre bateau n'a-t-il plus le droit de transporter ce produit ? A 15 °C B 12 °C C 20 °C D 10 °C	
130 03.0-33	3.2.3.2, tableau C	C
	Avec votre bateau vous transportez UN 2215 ANHYDRIDE MALEIQUE, FONDU. Pour cette matière une protection contre les explosions n'est pas exigée. Selon l'ADN, quelle est la température maximale de transport admissible ? A 15 °C B 72 °C C 88 °C D 90 °C	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 4 : Technique des mesures et prise d'échantillons

Numéro	Source	Bonne réponse
130 04.0-01	7.2.4.22.3	B
Sur un bateau-citerne de type N fermé, peut-on ouvrir les orifices de prise d'échantillons des citernes à cargaison pendant le chargement ? A Oui, mais uniquement aux citernes à cargaison chargées de matières de moindre danger comme par ex. l'essence, pour lesquelles la protection contre les explosions est exigée au 3.2, tableau C, colonne (13). Il n'y a pas d'exigences ni de conditions particulières à observer B Oui, mais en cas de citernes à cargaison chargées de matières dangereuses pour lesquelles une signalisation avec un ou deux cônes ou feux bleus est prescrite à la colonne (19) du tableau C du 3.2, uniquement lorsque le chargement a été interrompu depuis au moins dix minutes C Oui, mais les orifices de prise d'échantillons ne peuvent être ouvertes qu'avec l'assentiment du poste de transbordement. La personne qui ouvre les orifices de prise d'échantillons doit être protégée contre les dangers de la cargaison D Non, l'ouverture des orifices de prise d'échantillons est interdite car tous les bateaux-citernes du type fermé doivent être équipés d'un dispositif indicateur de niveau		
130 04.0-02	7.2.4.22.1 , 7.2.4.22.3	C
Après le chargement d'un bateau-citerne portant la signalisation avec un cône ou feu bleu un échantillon de la cargaison doit être prélevé. Quand, au plus tôt, pouvez-vous ouvrir l'orifice de prise d'échantillons ? A Dès que l'opération de chargement aura été achevée et que les citernes auront été détendues B Seulement lorsque les documents de chargement seront disponibles C Dès que le chargement aura été interrompu depuis au moins dix minutes et que les citernes à cargaison correspondantes auront été détendues D 30 minutes après la fin du chargement		
130 04.0-03	3.2. 3.2 , tableau C, 8.1.5.1	B
Quel équipement devez-vous avoir à bord du bateau-citerne, pour autant qu'il est exigé au tableau C ? A Un appareil respiratoire autonome B Un détecteur de gaz inflammables C Un appareil de mesure de l'azote D Un treuil de sauvetage		
130 04.0-04	3.2. 3.2 , tableau C, 8.1.5.1	A
Pour autant qu'il est exigé à la Partie 8 et au tableau C du 3.2.3.2, quel équipement doit être à bord des bateaux-citernes ? A Un détecteur de gaz inflammables B Un thermomètre C Un appareil de mesure de l'azote D Un oxygène-mètre		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 4 : Technique des mesures et prise d'échantillons

Numéro	Source	Bonne réponse
130 04.0-05	7.2.3.1.4, 7.2.3.1.5, 7.2.3.1.6	B
Lequel des appareillages mentionnés ci-après ne fait pas partie des appareils de mesure de gaz ou vapeurs dangereux avant l'entrée dans les citernes à cargaison, cofferdams et autres locaux fermés ?		
A Le détecteur de gaz inflammables B Le pyromètre C Le toximètre D L'oxygène-mètre		
130 04.0-06	Connaissances générales de base	B
On ne connaît pas la dernière cargaison d'une citerne à cargaison. La citerne à cargaison est mesurée avec un détecteur de gaz inflammables. Le détecteur montre qu'il n'y a pas de danger d'explosion. Peut-on prendre la responsabilité de pénétrer dans la citerne à cargaison sans appareil respiratoire autonome ?		
A Oui, car il n'y a pas de danger d'explosion B Non, car il peut y avoir des gaz toxiques C Non, il pourrait y avoir trop peu d'azote D Non, il pourrait y avoir trop d'oxygène		
130 04.0-07	7.2.3.1.4, 7.2.3.1.5, 7.2.3.1.6	C
Une citerne à cargaison est exempte de gaz toxiques. Au-dessous de quelle valeur doit être la concentration de gaz <u>dans la citerne</u> pour que vous puissiez pénétrer dans la <u>cette</u> citerne à cargaison ?		
A 25% de la limite inférieure d'explosivité B 33% de la limite inférieure d'explosivité C 50% de la limite inférieure d'explosivité D 70% de la limite inférieure d'explosivité		
130 04.0-08	Connaissances générales de base	A
Une citerne à cargaison est vide d'essence. Avec un détecteur de gaz inflammables vous devez constater s'il y a danger d'explosion. À quelle hauteur mesurez-vous ?		
A Au fond de la citerne à cargaison B Au haut de la citerne à cargaison C A mi-hauteur de la citerne à cargaison D Exactement au-dessus de l'orifice de prise d'échantillons		
130 04.0-09	Connaissances générales de base	C
Une prise d'échantillons est effectuée à travers un orifice de prise d'échantillons. Pourquoi, pour raisons de sécurité, ne doit-on jamais prendre un fil en nylon ?		
A Sous l'action du produit le fil peut rompre B Avec un fil en nylon l'éprouvette peut glisser et se détacher C Avec un fil en nylon il peut se produire une charge en électricité statique D L'utilisation d'un fil en nylon est interdite par l'ADN		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 4 : Technique des mesures et prise d'échantillons

Numéro	Source	Bonne réponse
130 04.0-10	3.2. <u>3.2</u> , tableau C	A
Après le chargement de UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES un échantillon doit être prélevé. Quel type de dispositif de prise d'échantillons doit au minimum être utilisé ?		
A Un dispositif-orifice de prise d'échantillons ouvert B Un dispositif de prise d'échantillons fermé C Un dispositif de prise d'échantillons fermé avec sas d'expansion D Un dispositif de prise d'échantillons fermé partiellement		
130 04.0-11	3.2. <u>3.2</u> , tableau C, 7.2.4.16.8, 8.1.5.1	<u>AB</u>
Vous avez chargé UN 1718 PHOSPHATE ACIDE DE BUTYLE et vous voulez prendre un échantillon de la cargaison. Selon l'ADN, quel équipement personnel de protection devez porter ?		
A Une paire de lunettes de protection, une paire de gants de protection des bottes de protection, une tenue de protection et un appareil de protection respiratoire dépendant de l'air ambiant approprié B Une paire de lunettes de protection, une paire de gants de protection des bottes de protection, et une tenue de protection C Une tenue de protection et des bottes de protection D Un appareil de protection respiratoire dépendant de l'air ambiant approprié		
130 04.0-12	3.2. <u>3.2</u> , tableau C, <u>7.2.4.22.2</u>	C
Vous transportez UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES dans deux citernes à cargaison et dans les six autres UN 1202 CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE (LEGERE). Le bateau est muni d'une collecteur-tuyauterie d'évacuation des gaz auquel à laquelle sont reliées toutes les citernes à cargaison. Les citernes à cargaison chargées de gazole n'ont pas de coupe-flammes dans l'orifice de prise d'échantillons. Pouvez-vous faire une prise d'échantillons de la cargaison de gazole à travers cet orifice de prise d'échantillon ?		
 A Oui, car dans la citerne à cargaison il n'y a que des vapeurs de gazole B Non, car en cas de transport de matières différentes une prise d'échantillons une prise d'échantillons ne peut être effectuée qu'à travers un dispositif de prise d'échantillons de type fermé partiellement C Non, car des vapeurs d'essence peuvent se libérer de manière incontrôlée D Oui, car un mélange de vapeurs d'essence et de gazole n'est pas dangereux 		
130 04.0-13	<u>3.2.3.2</u> , <u>tableau C</u> , 7.2.4.22.2	C
Le bateau était chargé en dernier lieu de UN 2282 HEXANOLS et vous voulez ouvrir les couvercles des citernes à cargaison pour nettoyer les citernes à cargaison. Selon l'ADN, quand au plus tôt, pouvez-vous ouvrir les couvercles des citernes à cargaison ?		
A Après que la citerne à cargaison aura été détendue B Après que la citerne à cargaison aura été totalement dégazée et qu'il n'y aura plus de mélange explosible C Après que la citerne à cargaison aura été dégazée et que dans la citerne à cargaison il n'y aura pas plus de gaz inflammables que 10% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité D Après que la citerne à cargaison aura été dégazée et que dans la citerne à cargaison il n'y aura pas plus de gaz inflammables que 20% au-dessous de la limite inférieure d'explosivité		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 06.0-01 3.2, [3.1tableau C](#)

C

Que signifie "état de la citerne à cargaison 3" selon le 3.2.[3.2](#), tableau C ?

- A Citerne à pression
- B Citerne à cargaison fermée
- C Citerne à cargaison ouverte avec coupe-flammes
- D Citerne à cargaison ouverte

130 06.0-02 1.1.2.1

B

Un bateau-citerne vide non nettoyé du type N a transporté de l'essence et doit immédiatement après transporter du gazole. A quelles prescriptions doit répondre le bateau ?

- A Uniquement aux prescriptions de la Partie 2
- B A toutes les prescriptions pertinentes de l'ADN
- C Aux prescriptions de la Partie 7, 7.1.1
- D Aux consignes écrites de la dernière cargaison

130 06.0-03 8.3.1

A

Un bateau-citerne est chargé de UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES. Pouvez-vous, en qualité de conducteur, emmener des personnes qui ne sont pas membres de l'équipage, ne vivent pas normalement à bord ou qui ne sont pas à bord pour raison de service ?

- A Non, en aucun cas
- B Oui, sous réserve de l'autorisation de l'expéditeur de la cargaison essence
- C Oui, mais au maximum deux personnes
- D Uniquement avec l'autorisation expresse du propriétaire du bateau

130 06.0-04 7.2.3.1.1

D

Pour pouvoir constater si la cloison contiguë à la cargaison transportée est étanche, les cofferdams vides d'un bateau-citerne doivent être examinés. A quels intervalles faut-il procéder à cet examen ?

- A Après le chargement
- B Au moins trois fois par semaine
- C Tous les matins et tous les soirs
- D Une fois par jour

130 06.0-05 1.6.7.2, 7.2.3.20.1

C

Peut-on remplir les cofferdams d'un bateau-citerne avec de l'eau de ballastage ?

- A Oui, mais uniquement pour la navigation sur des canaux
- B Oui, selon l'ADN les cofferdams sont des citernes à cargaison
- C Non, sous réserve des prescriptions transitoires du 1.6.7.2
- D Non, les cofferdams ne peuvent être utilisés que comme citernes à restes de cargaison

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-06	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.21. 3	C
	Un bateau-citerne du type N est chargé avec une matière de la classe 3. Comment peut-on déterminer le degré maximal de remplissage admissible ?	
	A Au moyen du certificat d'agrément	
	B Au moyen des documents de transport	
	C Au moyen du tableau C, du certificat d'agrément et de la formule indiquée au 7.2.4.21.3	
	D Au moyen des consignes écrites	
130 06.0-07	3.2. 3.2 , Tableau tableau C	D
	Quel est le degré maximal de remplissage pour UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES ?	
	A 75%	
	B 91%	
	C 95%	
	D 97%	
130 06.0-08	3.2.3.2 , tableau C , 7.2.4.21	B
	Dans l'ADN, où trouvez-vous les prescriptions relatives au degré maximal de remplissage de bateaux-citernes ?	
	A Au 9.3.2.21.1	
	B Au 3.2.3.2 , tableau C et au 7.2.4.21	
	C Au 1.2.1	
	D Cela n'est pas dans l'ADN mais dans le certificat d'agrément	
130 06.0-09	3.2.3.2 , tableau C , 7.2.4.21	C
	Où est prescrit jusqu'à quel degré de remplissage une citerne à cargaison d'un bateau-citerne peut être rempli ?	
	A Dans le CEVNI	
	B Dans les consignes écrites	
	C Dans Au 3.2.3.2 , tableau C , et au 7.2.4.21 les Parties 7 et 9 de l'ADN	
	D Dans le certificat d'agrément	
130 06.0-10	7.2.4.22.1 , 7.2.4.22.2	B
	Un bateau-citerne porte la signalisation avec un cône bleu. Peut-on ouvrir les carters des coupe-flammes ?	
	A Oui, cela est toujours permis lorsque les citernes à cargaison ont été détendues	
	B Oui, mais uniquement à des fins de contrôle ou de nettoyage des citernes à cargaison vides, détendues et dégazées	
	C Oui, toutefois uniquement avec l'autorisation de l'installation à terre	
	D Non, cela est interdit	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-11	7.2.4.2.34	A
	Pendant le déchargement <u>de marchandises dangereuses pour lesquelles, selon le chapitre 3.2.3.2, tableau C, colonne 17, une protection contre l'explosion est exigée, d'un bateau citerne</u> peut-on effectuer simultanément une opération d'avitaillement ?	
	A <u>Uniquement avec l'accord de l'autorité compétente</u> <u>Uniquement avec des bateaux avitailleurs, à condition que les dispositions concernant la protection contre les explosions soient respectées pour la marchandise dangereuse</u>	
	B La décision est à l'appréciation de la <u>société</u> firm de transbordement	
	C Uniquement à la lumière du jour	
	D Oui pour les bateaux-citernes du type N ouvert <u>fermé</u> , non pour les autres	
130 06.0-12	7.2.4.76	B
	Pendant le chargement ou le déchargement d'un bateau-citerne du type N fermé, peut-on utiliser des câbles en matière synthétique pour l'amarrage ?	
	A On ne peut utiliser que des câbles en acier	
	B Uniquement si des câbles en acier empêchent le bateau de dériver	
	C Dans les bassins portuaires l'utilisation exclusive de câbles en acier est prescrite	
	D Uniquement lors du chargement ou du déchargement de marchandises pour le transport desquelles un feu ou cône bleu n'est pas exigé	
130 06.0-13	3.2.3.2, tableau C	D
	Lors du transport de UN 2031 ACIDE NITRIQUE, à l'exclusion de l'acide nitrique fumant rouge, contenant <u>au moins 65 % d'acide et</u> au plus 70% d'acide nitrique , quel est le degré maximal de remplissage ?	
	A 90%	
	B 95%	
	C 96%	
	D 97%	
130 06.0-14	3.2.3.2, tableau C	C
	Vous devez <u>Un bateau-citerne doit</u> transporter UN 1301 ACETATE DE VINYLE STABILISE Comment devez-vous signaler votre <u>Quelle signalisation doit porter le</u> bateau-citerne ?	
	A De jour avec deux cônes bleus et de nuit avec deux feux bleus	
	B Pour toutes les marchandises de la classe 3 il faut toujours utiliser un feu bleu respectivement cône bleu	
	C Le bateau doit porter la signalisation avec un feu bleu respectivement cône bleu	
	D Pour cette marchandise aucune signalisation n'est prescrite	
130 06.0-15	3.2.3.2, tableau C, 7.2.3.7.5	A
	Vous avez déchargé votre <u>Un</u> bateau-citerne <u>a transporté</u> d'une cargaison d'essence <u>puis a déchargé sa cargaison</u> . Les citernes à cargaison ne sont pas encore nettoyées. Que se passe-t-il avec la signalisation avec feu/cône bleu ?	
	A La signalisation reste inchangée	
	B La signalisation doit être enlevée	
	C La signalisation peut être maintenue ou enlevée, selon les besoins	
	D La signalisation doit être montrée à mi-hauteur	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-16	Connaissances générales de base	D
Le niveau de la cargaison liquide d'une citerne à cargaison fermée peut-il monter pendant le transport ?		
A Non		
B Oui, mais uniquement par fortes vagues		
C Oui, mais uniquement en cas de chute de la pression atmosphérique (situation de mauvais temps)		
D Oui, avant tout lorsque la cargaison liquide s'échauffe (par ex. par rayonnement solaire)		
130 06.0-17	Connaissances générales de base	B
Pourquoi ne faut-il pas remplir les citernes à cargaison à ras bord ?		
A Parce que la cargaison ne pourrait pas se déplacer librement avec les vagues		
B Parce que le liquide se dilate en cas d'échauffement et peut provoquer des dommages au bateau et/ou peut s'écouler de la citerne		
C Rien ne s'oppose à un remplissage jusqu'à ras bord		
D Parce que le remplissage jusqu'à ras bord prendrait trop de temps. Cela entraînerait une occupation disproportionnée du poste de transbordement		
130 06.0-18	7.2.4.1	C
Quelles sont les prescriptions applicables au transport de marchandises dangereuses en colis sur des bateaux-citernes ?		
A Le transport de colis sur des bateaux-citernes est interdit		
B Le transport de colis sur des bateaux-citernes est autorisé pour autant que les quantités exemptées ne sont pas dépassées		
C Le transport de colis dans la zone de cargaison est interdit sauf s'il s'agit de restes de cargaison, de résidus de cargaison et de slops contenus dans pas plus de six grands récipients pour vrac, conteneurs-citernes ou citernes mobiles agréés ayant une capacité individuelle maximale de 2 m ³ ou s'il s'agit de 30 échantillons de cargaison		
D 50 000 kg sont admis au maximum, toutefois sous réserve de respecter les interdictions de chargement en commun		
130 06.0-19	Connaissances générales de base	B
Une citerne à cargaison vide d'une capacité de 200 m ³ est fermée de manière que l'air ne puisse plus en sortir. Par après on pompe 20 m ³ de liquide dans cette citerne à cargaison. Quelle est environ la pression absolue dans la citerne à cargaison après le remplissage de ce liquide ?		
A 100 kPa (1,0 bar)		
B 110 kPa (1,1 bar)		
C 180 kPa (1,8 bar)		
D 220 kPa (2,2 bar)		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 06.0-20 Connaissances générales de base

B

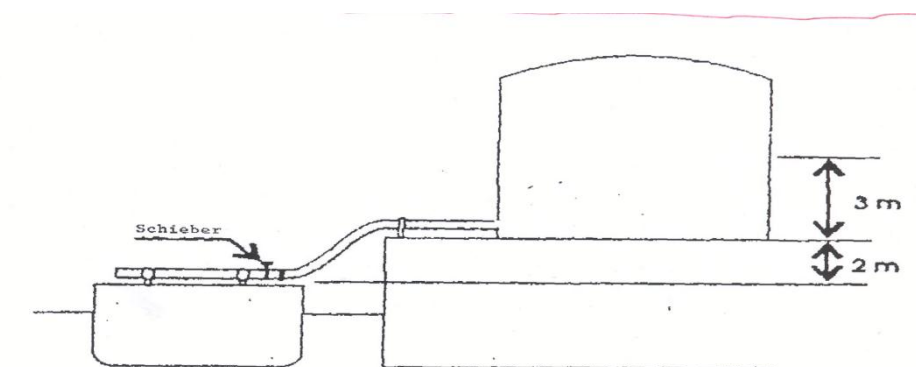
Une citerne à cargaison vide d'une capacité de 300 m^3 est fermée de manière que l'air ne puisse plus en sortir. Par après on y pompe 15 m^3 de liquide. Quelle est environ la pression absolue dans la citerne à cargaison après le remplissage de ce liquide ?

- A Moins que 100 kPa
- B Plus que 100 kPa
- C La pression absolue
- D Pas d'augmentation de la pression

130 06.0-21 Connaissances générales de base

A

Le liquide dans la citerne à terre (voir croquis) a la même masse volumique que l'eau. Les vannes de la citerne à cargaison du bateau sont fermées. Quelle surpression s'exerce sur la tuyauterie de chargement ?



Schieber = vanne

- A 50 kPa (~~0,5 bar~~)
- B 100 kPa (~~1 bar~~)
- C 500 kPa (~~5 bar~~)
- D 1000 kPa (~~10 bar~~)

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 06.0-22 Connaissances générales de base

C

Une quantité de 285 m³ doit être chargée dans une citerne à cargaison. Le degré maximal admissible de remplissage est de 95%. Quelle doit être la capacité minimale de la citerne à cargaison ?

- A 280 m³
- B 290 m³
- C 300 m³
- D 310 m³

~~130 06.0-23 9.3.3.0.3~~

~~A~~

~~Comme raccordement entre la bride de votre bateau citerne et le bras de chargement du poste de transbordement vous recevez une pièce en aluminium. L'emploi d'aluminium est-il autorisé sur un bateau citerne ?~~

- ~~A Non~~
- ~~B Oui, si tous les boulons sont posés et serrés~~
- ~~C Oui, si le bateau est mis à la masse~~
- ~~D Oui, lorsque vous chargez ou déchargez du gazoil~~ ~~Supprimé (30.9.2014)~~

130 06.0-24 7.2.4.7.1

A

À quels emplacements peut-on charger et décharger des bateaux-citernes ?

- A Aux emplacements agréés par l'autorité compétente
- B A tous les emplacements situés à l'extérieur de zones urbaines
- C Dans les ports pétroliers
- D A tous les emplacements estimés appropriés par le conducteur

130 06.0-25 3.2. [3.1](#), [3.2.3.2](#), tableau C

A

Quelle matière ci-dessous cristallise à une température inférieure à 4 °C ?

- A UN 1114 BENZENE
- B UN 1090 ACETONE
- C UN 1125 n-BUTYLAMINE
- D UN 1282 PYRIDINE

130 06.0-26 3.2. [3.1](#), [3.2.3.2](#), tableau C

C

Quelle matière ci-dessous peut être chargée à une température inférieure à 4 °C dans un bateau-citerne sans possibilité de chauffage de la cargaison ?

- A UN 1114 BENZENE
- B UN 1145 CYCLOHEXANE
- C UN 2055 STYRENE, [MONOMERE, STABILISE](#)
- D UN 1307 p-XYLENE

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-27	Connaissances générales de base	C
Après un chargement de UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES, 4 citernes à cargaison restent vides. Ces citernes à cargaison vides doivent être remplies de UN 1202 CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE (LEGERE). À quoi faut-il veiller ?		
A À mettre sous pression les citernes à cargaison qui doivent être chargées de gasoil B À prendre les mêmes mesures de sécurité que lors du chargement d'un bateau-citerne du type N ouvert C À prendre les mêmes mesures de sécurité que lors du chargement d'essence D À ce que les couvercles des citernes à cargaison vides soient ouverts pour que les gaz susceptibles de s'être formés puissent s'évacuer		
130 06.0-28	Connaissances générales de base	C
Lorsqu'une citerne à cargaison est chargée au degré de remplissage maximum admissible il reste encore un certain espace libre dans la citerne à cargaison. À quoi sert cet espace libre ?		
A À pouvoir mieux prendre des échantillons B À pouvoir prendre les quantités d'allègement C À tenir compte de la dilatation de la cargaison D Aucune des réponses A, B et C n'est bonne		
130 06.0-29	Connaissances générales de base	C
Lors du transport de marchandises dangereuses on couvre parfois la cargaison avec de l'azote. Pourquoi fait-on cela ?		
A Pour éviter le mouvement de la cargaison B Pour refroidir la cargaison C Pour isoler la cargaison de l'air extérieur D Pour maintenir constante la température de la cargaison		
130 06.0-30	7.2.4.10.1	D
Quand peut-on commencer le chargement et le déchargement des bateaux-citernes ?		
A Après que le cahier de chargement aura été contrôlé par l'autorité compétente B Après que la personne compétente de l'installation à terre pour le transbordement aura contrôlé les citernes à cargaison C Après que la conduite de retour de gaz aura été branchée D Après que la liste de contrôle aura été remplie de manière satisfaisante		
130 06.0-31	3.2.3.2, tableau C	B
Quel est le degré maximal de remplissage de UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES CONTENANT PLUS DE 10% DE BENZENE ?		
A 91% B 95% C 97% D 98%		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-32	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.21.3	B
Vous naviguez sur un bateau citerne. Vous devez charger UN 1230 METHANOL. Selon le certificat d'agrément la densité admise est de 1,1. Jusqu'à quel degré maximal de remplissage peut-on remplir les citernes à cargaison ? A Jusqu'à 97% B Jusqu'à 95% C Jusqu'à 91% D Jusqu'à 85%		
130 06.0-33	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.21.3	B
Vous naviguez sur un bateau citerne. Vous devez charger UN 1662 NITROBENZENE. Selon le certificat d'agrément la densité admise est de 1,1. Jusqu'à quel degré maximal de remplissage peut-on remplir les citernes à cargaison ? A Jusqu'à 95% B Jusqu'à 90,9% C Jusqu'à 93,3% D Jusqu'à 85%		
130 06.0-34	3.2. 3.2 , Tabelle -tableau C, 7.2.4.21.3	C
Vous naviguez sur un bateau citerne. Vous devez charger UN 1999 GOUDRONS LIQUIDES. La température de la matière est de 85 °C. Jusqu'à quel degré maximal de remplissage peut-on remplir les citernes à cargaison ? A Jusqu'à 95% B Jusqu'à 91% C Jusqu'à 97% D Jusqu'à 85%		
130 06.0-35	3.2. 3.1 , 3.2.3.2 , tableau C, colonne (20) , 3.2.4.3	A
Un bateau du type N doit transporter UN 1780 CHLORURE DE FUMARYLE Pourquoi ne doit-on pas remplir les espaces de double coque avec de l'eau de ballastage pendant le transport ? A Parce que la matière réagit violemment avec l'eau B Parce que les espaces de double coque ne doivent pas être utilisés comme citernes de ballastage C Parce que les espaces de double coque ne peuvent être utilisés comme citernes de ballastage que lorsque les citernes à cargaison sont vides D Parce qu'il doit toujours être possible de ventiler e-les espaces de double coque de bateaux du type N doivent toujours pouvoir être ventilés		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 06.0-36 3.2.[3.1](#), [3.2.3.2](#), tableau C, colonne ~~(20)~~

B

Avec votre bateau-citerne du type N d'un déplacement de 2 000 m³ vous devez transporter 145 m³ de UN ACIDE SULFURIQUE.

Pour améliorer la stabilité du cap par vent fort, pouvez-vous remplir les espaces de double coque avoisinants avec de l'eau de ballastage ?

- A Oui, cela est permis
- B Non, cela est interdit avec cette cargaison
- C Oui, cela est permis à condition que les espaces de double coque ne soient remplis qu'à 90%
- D Oui, cela est permis à condition que les espaces de double coque soient totalement remplis

130 06.0-37 1.2.2.1

C

À combien de degrés Celcius correspondent 279 Kelvin ?

- A 276 °C
- B 552 °C
- C 6 °C
- D 12 °C

130 06.0-38 Connaissances générales de base

D

Vous devez charger UN 1307 p-XYLENE. La température de cette cargaison est de 75 °C. De quelles données avez-vous besoin pour pouvoir calculer le degré de remplissage à 15 °C ?

- A Le coefficient de sublimation à la température indiquée
- B La densité et le volume de la matière
- C Le coefficient de dilatation et la densité de la matière
- D Le coefficient de dilatation, la différence de température et le volume [de la citerne à cargaison et de la cargaison](#)

130 06.0-39 7.2.4.1.1

D

[Un bateau transporte UN 1294 TOLUENE.](#) Combien d'échantillons de cargaison et de quelle contenance maximale par récipient pouvez-vous emporter [à bord de ce bateau ?](#) ~~sur un bateau qui transporte UN 1294 TOLUENE ?~~

- A 30 récipients de 1000 cl
- B 10 récipients de 1000 cl
- C 10 récipients de 500 ml
- D 30 récipients de 500 ml

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-40	7.2.4.1.2	C
À bord d'un bateau déshuileur, est-il permis d'avoir des récipients pour déchets huileux et graisseux ?		
A Non, cela n'est pas permis		
B Oui, cela est permis si la quantité brute ne dépasse pas 5 000 kg et s'ils sont placés de manière sûre dans la zone de cargaison		
C Oui, cela est permis si la capacité maximale des récipients ne dépasse pas 2 m ³ et s'ils sont placés de manière sûre dans la zone de cargaison		
D Oui, cela est permis sans limitation		
130 06.0-41	7.2.4.10.4	B
Selon l'ADN, lorsqu'un bateau avitailleur remet des produits pour l'exploitation du bateau à un bateau-citerne chargé de produits chimiques inflammables, faut-il remplir une liste de contrôle ?		
A Oui, une liste de contrôle doit être remplie pour chaque activité de chargement et de déchargement		
B Non, selon l'ADN cela n'est pas exigé		
C Oui, parce que le bateau est chargé de matières inflammables		
D Oui, mais uniquement lorsque la quantité remise est supérieure à 30 m ³		
130 06.0-42	7.2.4.16.6	C
Quelle pression ne doit pas être dépassée au point de raccordement lorsqu'un bateau est déchargé et que la conduite de retour d'évacuation de gaz est reliée au bateau ?		
A 30 kPa		
B 40 kPa		
C La pression d'ouverture de la soupape de dégagement à grande vitesse		
D La pression d'ouverture de la soupape de dégagement à grande vitesse ne doit pas être dépassée de plus de 10 kPa		
130 06.0-43	Supprimé 2011	
130 06.0-44	9.3.1.18, 9.3.2.18 , 9.3.3.18	A
Un bateau est équipé d'une installation de gaz inerte . Quelle surpression doit être capable de maintenir l'installation dans les citernes à cargaison lorsqu'un bateau a une installation de gaz inerte à bord ?		
A 7 kPa		
B 8 kPa		
C 10 kPa		
D 15 kPa		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-45	3.2.3.2, tableau C , 7.2.4.28.3	B
Vous transportez UN 1230 METHANOL. La pression interne de la citerne à cargaison dépasse 40 kPa. Que devez-vous faire ? A Ouvrir la soupape de dégagement à grande vitesse des citernes à cargaison de manière à ce que la surpression puisse être réduite B Mettre immédiatement en action l'installation de pulvérisation d'eau C Mettre l'installation de pulvérisation d'eau prête à l'emploi de manière à ce qu'elle puisse être mise en action dès que la pression interne de la citerne à cargaison dépasse 50 kPa D Evacuer la surpression interne à travers le dispositif détente sans danger des citernes à cargaison		
130 06.0-46	3.2.3.2, tableau C , 7.2.4.16.13	
A bord de bateaux transportant UN 2448 SOUFRE, FONDU, peut-on obturer les sabords des garde-pieds ? A Les sabords des garde-pieds peuvent être obturés pendant le chargement B Les sabords des garde-pieds peuvent être obturés pendant le chargement et le déchargement C Les sabords des garde-pieds ne peuvent être obturés que pendant le transport D Les sabords des garde-pieds ne peuvent pas être obturés pendant le chargement		
130 06.0-47	3.2.3.2, tableau C , 7.2.4.16.13	B
Les sabords des garde-pieds de bateaux transportant UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. peuvent-ils être obturés-? A Les sabords des garde-pieds ne peuvent être obturés que pendant le chargement B Les sabords des garde-pieds peuvent être obturés pendant le chargement et le déchargement C Les sabords des garde-pieds ne peuvent être obturés que pendant le transport D Les sabords des garde-pieds ne peuvent pas être obturés pendant le chargement		
130 06.0-48	3.2.3.2, tableau C , 7.2.4.16.13	D
Les sabords des garde-pieds de bateaux transportant UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. peuvent-ils être obturés pendant le voyage ? A Les sabords des garde-pieds ne peuvent être obturés que pendant le chargement B Les sabords des garde-pieds ne peuvent pas être obturés que pendant le chargement et le déchargement C Les sabords des garde-pieds ne peuvent être obturés que pendant le transport D Les sabords des garde-pieds ne peuvent pas être obturés pendant le voyage		
130 06.0-49	3.2.3.1	B
Avec quel code sont signalées dans la colonne (5), danger, du tableau C, les matières ayant une action à plus long terme sur la santé (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) ? A N1, N2 ou N3 B CMR C F ou S D inst.		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
130 06.0-50	3.2.3. 1	C
Avec quel code sont signalées dans la colonne (5), dangers, du tableau C les matières qui surnagent à la surface de l'eau, ne s'évaporent pas et sont difficilement solubles dans l'eau ?		
A N1, N2 ou N3		
B CMR		
C F		
D inst.		
130 06.0-51	3.2.3. 1	C
Avec quel code sont signalées dans la colonne (5), dangers, du tableau C les matières qui sombrent au fond de l'eau et sont difficilement solubles ?		
A N1, N2 ou N3		
B CMR		
C S		
D F		
130 06.0-52	3.2.3. 1	A
Avec quel code sont signalées dans la colonne (5), dangers, du tableau C les matières dangereuses du point de vue de l'environnement répondant aux critères de toxicité aiguë ou chronique ?		
A N1, N2 ou N3		
B CMR		
C S		
D F		
130 06.0-53	1.6.7.4.2	C
Peut-on transporter UN 1987 ALCOOLS, N.S.A. (CYCLOHEXANOL) dans un bateau-citerne du type N ouvert avec coupe-flammes, type de citerne à cargaison 2 (bateau-citerne à coque simple) ?		
A Non		
B Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2012		
C Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2015		
D Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2018		
130 06.0-54	1.6.7.4.2	D
Peut-on transporter UN 1223 KEROSENE dans un bateau-citerne du type N ouvert avec coupe-flammes, type de citerne à cargaison 2 (bateau-citerne à coque simple) ?		
A non		
B Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2012		
C Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2015		
D Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2018		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 6 : Chargement, déchargement et transport

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 06.0-55 1.6.7.4.2

C

Vous naviguez sur un bateau-citerne du type N fermé type de citernes à cargaison 2 (bateau-citerne à coque simple). Avec ce bateau, pouvez-vous transporter UN 1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES, si cette matière figure sur la liste des matières du bateau annexée au certificat d'agrément ?

- A Oui, sans limitation de date
- B Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2012
- C Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2015
- D Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2018

130 06.0-56 1.6.7.4.2

D

Vous naviguez sur un bateau-citerne du type N fermé, type de citernes à cargaison 2 (bateau-citerne à coque simple). Avec ce bateau, pouvez-vous transporter UN 1202 CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE (LEGERE) si cette matière figure sur la liste annexée au certificat d'agrément ?

- A Oui, sans limitation de date
- B Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2012
- C Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2015
- D Oui, mais uniquement jusqu'au 31.12.2018

130 06.0-57 7.2.5.0.1

B

Une attestation d'exemption de gaz est disponible. Que doit-on faire de la signalisation "cône bleu" ou "feu bleu" ?

- A La signalisation doit rester visible
- B Le bateau ne nécessite pas de signalisation "cône bleu" ou "feu bleu"
- C La police de la navigation doit décider si le bateau doit ou non porter la signalisation "cône bleu" ou "feu bleu"
- D La signalisation "cône bleu" ou "feu bleu" est placée à mi hauteur

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
130 07.0-01 8.1.8		A
Tous les bateaux-citernes admis au transport de matières liquides inflammables sont munis d'un certificat d'agrément. Qu'atteste ce certificat d'agrément ?		
A	Que la construction et l'équipement du bateau répondent aux prescriptions applicables de l'ADN	
B	Que la construction, l'aménagement et l'équipement du bateau répondent aux dispositions des prescriptions techniques générales	
C	Que le bateau a été construit sous la surveillance d'une société de classification agréée et qu'il a été agréé par elle pour le transport de marchandises dangereuses	
D	Que la construction, l'aménagement, l'équipement et la composition de l'équipage répondent aux dispositions internationales pour le transport de carburants et combustibles liquides	
130 07.0-02 7.2.4.10, 8.6.3		C
Où, dans Dans quelle partie ou dans quelles parties de l'ADN, est décrite la liste de contrôle et son utilisation ?		
A	Dans la Partie 1, 1.2.1	
B	Dans la Partie 3, tableau C	
C	Dans la Partie 7, 7.2.4.10 et dans la Partie 8, 8.6.3	
D	Dans la Partie 9, 9.3.3.10	
130 07.0-03 7.2.4.10.1		C
À quel moment Quand doit être remplie la liste de contrôle selon le modèle au 8.6.3 ?		
A	Pendant le chargement et le déchargement de marchandises dangereuses pour lesquelles la quantité maximale est limitée selon 7.1.4.1.3	
B	Lors du transbordement de marchandises dangereuses de la classe 1	
C	Avant le chargement et le déchargement des bateaux-citernes	
D	Lors du transbordement de marchandises dangereuses pour lesquelles les documents de transport exigent l'établissement de listes de contrôle	
130 07.0-04 7.2.4.10.1		B
En combien d'exemplaires doit être remplie la liste de contrôle selon le modèle au 8.6.3 ?		
A	En un exemplaire	
B	En deux exemplaires	
C	En trois exemplaires	
D	Selon les indications du poste de transbordement	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
130 07.0-05	7.2.4.10.1	B
	Qui doit signer la liste de contrôle ?	
	A Le conducteur et un autre membre de l'équipage	
	B Le conducteur ou une personne mandatée par celui-ci et la personne responsable du chargement et du déchargement aux installations à terre	
	C Le conducteur ou une personne mandatée par celui-ci et un représentant de l'autorité compétente	
	D La liste de contrôle n'a pas besoin d'être signée, elle n'est qu'un aide mémoire pour le conducteur pour que le transbordement s'effectue sans problème	
130 07.0-06	7.2.4.10.1	D
	Selon le 7.2.4.10 de l'ADN, avant de pouvoir commencer le chargement ou le déchargement de marchandises dangereuses sur les bateaux-citernes, une liste de contrôle doit être remplie et signée. Par qui ?	
	A Elle doit être remplie par la personne responsable de l'installation à terre et signée par le conducteur ou une personne à bord mandatée par celui-ci	
	B Elle doit être remplie par le conducteur et signée par la personne responsable de l'installation à terre	
	C <u>Elle-La liste de contrôle</u> doit être remplie et signée par le conducteur ou par la personne responsable de l'installation à terre	
	D <u>Elle-La liste de contrôle</u> doit être remplie et signée par le conducteur ou par une personne à bord mandatée par celui-ci <u>à bord</u> et par la personne responsable de la manutention aux installations à terre	
130 07.0-07	7.2.4.10.3	C
	Dans quelle langue ou dans quelles langues <u>au minimum doit être</u> imprimée la liste de contrôle ?	
	A Dans une langue officielle du pays où a lieu le chargement ou le déchargement	
	B En anglais, français et en néerlandais	
	C Dans <u>des-une</u> langues <u>comprises</u> par le conducteur et <u>dans une langue comprise</u> par la personne responsable de la manutention aux installations à terre	
	D En cas de transports internationaux, en anglais et en français, en cas de transports nationaux dans une langue officielle du pays où a lieu le transport	
130 07.0-08	8.6.3	D
	Dans <u>quelle section de</u> l'ADN, <u>où</u> trouvez-vous un modèle de la liste de contrôle visée au 7.2.4.10 ?	
	A Au 1.2.1	
	B Au 3.2.3	
	C Au 8.6.2	
	D Au 8.6.3	
130 07.0-09	supprimé (03.12.2008)	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
130 07.0-10	7.2.2.19.1, 8.1.8.1 Vous naviguez sur un Un bateau-citerne vide, laa transporté en tant que dernière cargaison était UN 1202 GAZOLE. Pouvez-vous Ce bateau-citerne peut-il prendre à couple une barge de poussage chargée de 200 tonnes de blé ?	D A Oui, mais uniquement si les deux bateaux portent la bonne signalisation par cônes B Non, cela est interdit C Oui, la barge n'a pas besoin de certificat d'agrément dans ce cas D Oui, mais uniquement si la barge est également munie d'un certificat d'agrément
130 07.0-11	7.2.2.19.1, 8.1.8.1 Un bateau-citerne vide dégazé (avec attestation de dégazage) a une avarie de machine. Peut-il être emmené jusqu'au prochain chantier par un automoteur-bateau à marchandises sèches ?	A A Oui, l'automoteur-le bateau à marchandises sèches n'a pas besoin de certificat d'agrément B Oui, l'automoteur-le bateau à marchandises sèches a besoin d'un certificat d'agrément C Non, le bateau-citerne ne peut en aucun cas être emmené à couple D Oui, à condition que l'automoteur-le bateau à marchandises sèches soit également vide
130 07.0-12	supprimé (03.12.2008)	
130 07.0-13	5.4.3.2 Qui, à bord d'un bateau-citerne, doit s'assurer que les membres de l'équipage concernés comprennent correctement les consignes écrites et sont capables de les appliquer correctement ?	A A Le conducteur du bateau-citerne B L'expéditeur des matières-marchandises dangereuses C Le remplisseur des matières-marchandises dangereuses D Le propriétaire du bateau-citerne
130 07.0-14	7.2.2.19.1 Dans un convoi, un automoteur-citerne transporte des marchandises dangereuses. La barge-citerne transporte une matière non dangereuse, donc non soumise à l'ADN. Les deux bateaux doivent-ils avoir un certificat d'agrément ?	D A Uniquement l'automoteur-citerne B Non C Uniquement la barge-citerne D Oui
130 07.0-15	8.6.1.3, 9.3.3.25.9 Dans quel document est fixé le débit maximal de chargement admissible pour un bateau-citerne du type N ?	A A Dans le certificat d'agrément ou dans les instructions de chargement B Dans le certificat de bateau C Dans la liste de contrôle D Dans la liste des matières du bateau et dans les instructions pour les débits de chargement et de déchargement

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
130 07.0-16	Connaissances générales de base	C
	Quand une attestation d'exemption de gaz établie par un expert agréé perd-elle sa validité ?	
	A Dès que les réparations mentionnées sur l'attestation auront été faites	
	B Trois mois après la date de délivrance	
	C Lorsque pour une raison quelconque des matières, gaz ou vapeurs se sont répandus <u>dans le local concerné</u>	
	D Après les réparations, dès que le bateau quitte le chantier naval	
130 07.0-17	7.2.4.11.1	B
	Que doit noter le conducteur d'un bateau-citerne dans le cahier de chargement ?	
	A Le No ONU ou le numéro d'identification et la classe par citerne à cargaison et, si connu, le numéro du certificat d'agrément	
	B Le No ONU ou le numéro d'identification, la désignation officielle de la matière, la classe et les dangers secondaires ainsi que, si connu, le groupe d'emballage pour chaque citerne à cargaison	
	C Le No ONU ou le numéro d'identification pour chaque citerne à cargaison et la longueur et la largeur du bateau-citerne	
	D Le No ONU ou le numéro d'identification, la masse et la classe	
130 07.0-18	5.4.1.1.6.5	A
	Selon l'ADN, dans quel cas le conducteur doit-il remplir lui-même un document de transport ?	
	A Lorsque les citernes à cargaison sont vides ou déchargées	
	B Après le chargement lorsque l'expéditeur envoie les documents de transport au destinataire	
	C Uniquement lorsque les citernes à cargaison sont déchargées mais pas encore dégazées et que le bateau doit prendre une autre cargaison	
	D Uniquement lorsque les citernes à cargaison sont déchargées mais pas encore dégazées et que le bateau se rend dans un autre pays	
130 07.0-19	8.1.11	B
	Pour quel produit est nécessaire un document d'enregistrement des opérations en cours de transport ?	
	A UN 1230 - Méthanol	
	B UN 1203 – Essence pour moteurs d'automobiles	
	C UN 1202 – Carburant diesel ou gazole ou huile de chauffe légère	
	D UN 1830 – Acide sulfurique contenant plus de 51% d'acide	
130 07.0-20	8.1.11	B
	Combien de temps au minimum le document d'enregistrement des opérations en cours de transport doit-il être conservé à bord ?	
	A Un mois	
	B Trois mois	
	C Six mois	
	D Douze mois	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 7 : Documents

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 07.0-21 1.16.1.2.5

D

La Une société de classification délivre un certificat à un bateau-citerne construit sous sa surveillance. Ce certificat comporte une liste ~~additionnelle~~ de matières du bateau. ~~Que doit contenir~~ ~~indique~~ cette liste de matières du bateau ?

- A ~~Quelles-Les~~ marchandises dangereuses ~~qui~~ ne peuvent pas être transportées dans ce bateau
- B ~~Les Quelles~~ marchandises dangereuses ~~qui~~ peuvent également être transportées en plus de celles du tableau C du ~~chapitre~~ 3.2.3.2
- C Jusqu'à quel degré de remplissage la citerne à cargaison peut être remplie
- D ~~Quelles-Les~~ marchandises dangereuses ~~qui~~ peuvent être transportées avec ce bateau

130 07.0-22 8.1.8.2

A

À quoi sert le certificat d'agrément d'un bateau-citerne ?

- A Il atteste que le bateau est conforme aux ~~dispositions-prescriptions~~ applicables de l'ADN
- B Il atteste que le bateau a été jugée apte à transporter toutes les sortes de marchandises
- C Il atteste que le bateau a été jugé apte par ~~l'organisation des~~ chargeurs à transporter des marchandises dangereuses
- D Il atteste que le bateau répond aux ~~exigences-générales-des~~ prescriptions techniques générales

130 07.0-23 8.1.9.1

B

Quelle peut être la durée maximale d'un certificat d'agrément provisoire d'un bateau-citerne ?

- A Deux mois
- B Trois mois
- C Six mois
- D Douze mois

130 07.0-24 5.4.3.2

C

Un bateau transporte de l'essence de Rotterdam à Amsterdam. Le conducteur ne comprend que l'allemand. Dans quelle(s) langue(s) doivent être établies les consignes écrites ?

- A Uniquement dans la langue du remplisseur
- B Au minimum dans la langue du remplisseur
- C Au moins dans une (des) langue(s) que le conducteur et l'expert peuvent lire et comprendre
- D En allemand, anglais et français

130 07.0-25 7.2.4.12

A

Quelles indications, entre autres, doivent figurer dans le document d'enregistrement des opérations en cours de transport ?

- A Lieu de chargement et numéro UN
- B Numéro officiel du bateau et lieu de déchargement
- C Nom du conducteur et secteur de dégazage
- D Numéro du certificat d'agrément et nombre des membres d'équipage

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

130 08.0-01 8.3.5

C

Dans la zone de cargaison d'un bateau-citerne, vous voulez effectuer des travaux d'entretien et de réparation dans la zone de cargaison exigeant nécessitant l'utilisation de feu ou de courant électrique. ou qui pourraient produire dDes étincelles pourraient se produire durant ces travaux. Sous quelles conditions ces travaux peuvent-ils être effectuésentrepris ?

- A Après un dégazage correspondant
- B Lorsque le bateau-citerne transporte des matières de la classe 3 ou 8 pour lesquelles une protection contre les explosions n'est pas exigée au tableau C, colonne (17)
- C Lorsque le bateau-citerne est muni d'une autorisation de l'autorité compétente ou d'une attestation confirmant le dégazage total du bateau
- D Lorsqu'après un dégazage l'absence de gaz a été constatée incontestablement par le conducteur ou un responsable de l'armement au moyen d'un appareil de mesure de la concentration de gaz

130 08.0-02 3.2.3.2, tableau C, 8.1.5.1

B

Quelle sorte de chaussures doit-on porter pour raison de sécurité lors du transbordement de liquides combustibles ?

- A Des chaussures de protection en cuir
- B Des bottes de protection fermées avec semelles antistatique
- C Des bottes en caoutchouc
- D Des chaussures légères de gymnastique

130 08.0-03 8.3.5

C

Quels outils pouvez-vous utiliser dans la zone de cargaison d'un bateau-citerne du type N chargé ?

- A Lorsque des marchandises dangereuses sont chargées il est en principe interdit d'effectuer des réparations dans la zone de cargaison
- B Des outils non chromés
- C Des outils dont l'utilisation ne provoque pas de formation d'étincelles
- D Tous les outils métalliques

130 08.0-04 7.2.3.1.2, 7.2.3.1.3

A

Peut-on pénétrer dans les espaces de double coque et les doubles fonds de bateaux-citernes ?

- A Oui, uniquement aux fins de contrôle et de nettoyage mais pas en cours de route
- B Non, l'interdiction d'accès est générale
- C Non, l'accès n'est autorisé qu'en cours de route aux fins de contrôle
- D Il n'y a pas de prescriptions à ce sujet

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-05 8.3.2		D
	Sur le pont d'un bateau-citerne, pouvez-vous utiliser une lampe à câble baladeuse protégée contre les explosions ? A Oui, pour autant qu'elle soit d'un type «certifié de sécurité», elle peut être utilisée sans restriction B Oui, mais uniquement à l'extérieur de la zone de cargaison et non pendant le dégazage. Elle doit être au moins d'un type «certifié de sécurité» C Oui, mais uniquement pendant le chargement, le déchargement et le dégazage du bateau-citerne D Non, sur le pont seules les lampes portatives à source propre de courant d'un type «certifié de sécurité» sont admises	
130 08.0-06 8.3.5		A
	Est-il permis à bord d'un bateau-citerne du type "N ouvert" d'effectuer des travaux qui pourraient produire des étincelles ? A Non, cela est interdit à bord de tous les bateaux-citernes B Oui, mais si des étincelles devaient néanmoins se produire, les travaux doivent être achevés immédiatement C Oui, le 7.2.3.8 ne s'applique pas aux bateaux-citernes du type N D L'ADN ne contient pas de prescriptions à ce sujet	
130 08.0-07 8.3.4		A
	Pouvez-vous fumer sur le pont d'un Un bateau-citerne du type "N ouvert" a faisant route, chargé de 1 000t de UN 1202 GAZOLE. <u>Peut-on fumer à bord de ce bateau ?</u> A Non, l'interdiction de fumer est applicable sur le pont de tous les bateaux-citernes du type N B Non, il n'est permis de fumer à bord de bateaux-citernes du type N que lorsque le bateau est chargé de matières de la classe 8 C Oui, sur les bateaux-citernes du type N ouvert il est permis de fumer partout à bord D Oui, il n'est interdit de fumer que sur le pont dans la zone de cargaison	
130 08.0-08 8.3.4		C
	Peut-on fumer dans le logement d'un Un bateau-citerne du type "N ouvert" fermé faisant route qui transporte une matière pour laquelle aucune signalisation avec cône ou feu bleu n'est prescrite. <u>Peut-on fumer dans les logements en cours de voyage ?</u> A Oui, dans cette situation il est permis de fumer partout à bord B Oui, le logement est considéré comme sphère privée C Oui, à condition que les fenêtres, les portes et les écoutilles soient fermées D Non, l'interdiction de fumer s'applique à l'ensemble du bateau _____	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-09 8.1.6.1		B
Sur un bateau-citerne du type N, dans quels intervalles de temps les extincteurs à main doivent-ils être vérifiés ? A Tous les cinq ans, à l'occasion de la prolongation du certificat d'agrément B Au moins une fois tous les deux ans C Tous les trois ans D La vérification est laissée à l'appréciation du conducteur; mais, si possible, elle devrait être faite tous les deux ans au moins		
130 08.0-10 7.2.4.41		C
Un bateau-citerne du type N ouvert est chargé de UN 1202 HUILE DE CHAUFFE (LEGERE). Peut-on cuisiner sur une cuisinière à gasoil ou utiliser une lampe à pétrole dans le logement pendant le déchargement ? A Oui, mais uniquement après concertation avec le poste de transbordement B Oui, pendant le transbordement de UN 1202 HUILE DE CHAUFFE (LEGERE) cela n'entraîne aucun danger C Non, pendant le chargement, le déchargement ou le dégazage, les feux et lumières non protégées sont interdits à bord du bateau D Oui, à condition que tous les accès et ouvertures des logements soient fermés		
130 08.0-11 7.2.4.41		B
Un bateau-citerne du type N fermé est chargé de UN 1203 ESSENCE. Peut-on utiliser une lampe à pétrole dans le logement pendant le voyage ? A Non, les feux et lumières non protégés sont interdits à bord du bateau B Sur les bateaux-citernes du type N les feux et lumières non protégés sont interdits à bord pendant le chargement, le déchargement ou le dégazage, ils sont autorisés pendant que le bateau fait route C Non, lors du transport de UN 1203 ESSENCE les feux et lumières non protégés sont interdits en cours de route D Oui, mais uniquement à condition que cela soit expressément autorisé par l'autorité compétente		
130 08.0-12 9.3.3.52.4		C
Pendant le chargement et le déchargement de UN 1203 ESSENCE ainsi que lors du dégazage de bateaux-citernes, certaines installations électriques ne doivent pas être utilisées. Comment sont marquées ces installations ? A Par une inscription correspondante en allemand, français et néerlandais B Par des autocollants avec le signal d'avertissement correspondant (par ex. ampoule incandescente barrée en rouge analogue au panneau «interdiction de fumer») C Par un marquage rouge D Par couleur jaune ou autocollants correspondants		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-13	7.2.3.1.6	B
Sous quelles conditions peut-on utiliser un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans une citerne ? A Les appareils respiratoires autonomes peuvent être utilisés partout avec ou sans personne de surveillance B La personne qui porte l'appareil respiratoire autonome doit porter les équipements de protection nécessaires, être assurée par une corde et être C Un appareil respiratoire autonome ne peut être utilisé que si le conducteur en a été informé avant l'entrée D Pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoire il n'y a pas de prescriptions particulières. Toutefois, avant l'utilisation pour pénétrer dans les citernes, l'appareil de protection respiratoire autonome doit être vérifié quant à son fonctionnement		
130 08.0-14	Connaissances générales de base	B
Par quoi peut se produire l'électricité statique ? A Par la charge lente et continue des accumulateurs B Par frottement les uns contre les autres de matières ou objets mauvais conducteurs électriques. C Par l'établissement d'une liaison électrique entre l'installation à terre et le bateau D Lors d'un choc métal contre métal		
130 08.0-15	Connaissances générales de base	B
Que pouvez-vous faire lors du chargement d'une citerne à cargaison pour réduire au minimum une charge en électricité statique ? A Démonter les coupe-flammes B Commencer le remplissage avec un débit réduit jusqu'à ce que l'orifice de la tuyauterie de remplissage trempe dans le liquide C Commencer le remplissage avec un débit augmenté pour que l'orifice de la tuyauterie de remplissage trempe rapidement dans le liquide D Varier constamment le débit de chargement		
130 08.0-16	7.2.3.31.2	D
À bord d'un bateau-citerne du type N vous voulez prendre avec vous une automobile ou un canot à moteur. Que devez-vous observer ? A Il faut obtenir l'autorisation de l'autorité compétente B Pour les bateaux-citernes du type N il n'y a pas de prescriptions à ce sujet C Si la batterie a été démontée auparavant et que le moteur est refroidi, l'endroit où est placée l'automobile ne joue aucun rôle D L'automobile doit être placée en dehors de la zone de cargaison		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-17 8.3.5		A
	Vous naviguez sur un bateau-citerne chargé de marchandises dangereuses. Sur le pont, en dehors de la zone de cargaison, vous voulez effectuer des travaux de réparations exigeant l'utilisation de feu. Pouvez-vous faire cela ? A Non, on ne peut faire cela que lorsque le bateau est muni d'une autorisation de l'autorité compétente ou d'une attestation confirmant le dégazage total du bateau B Oui, mais uniquement si pour les travaux une distance de 3m est respectée par rapport à la zone de cargaison C Oui, mais uniquement si deux extincteurs supplémentaires sont mis à disposition D Non, les travaux doivent être effectués par un expert habilité à cet effet	
130 08.0-18 8.3.5		A
	Un bateau-citerne faisant route est chargé de UN 1203 ESSENCE. Des travaux de soudure sont à faire dans la salle des machines. Peut-on faire cela ? A Oui, pour autant que les portes et orifices soient fermés B Oui, mais uniquement si la salle des machines a été déclarée exempte de gaz par un expert C Non, en aucun cas D Non, pas sur un bateau faisant route, uniquement au chantier naval	
130 08.0-19	Connaissances générales de base	A
	Pourquoi les tuyaux flexibles des machines à laver les citernes doivent-ils être contrôlés régulièrement du point de vue de leur conductibilité électrique ? A Pour éviter une charge en électricité statique B Pour éviter une charge des serpentins de chauffage C Pour éviter une charge de l'eau de lavage D Pour éviter une charge des citernes à cargaison	
130 08.0-20 8.3.5		A
	À bord d'un bateau-citerne du type N ouvert avec coupe-flammes un travail est à faire au couvercle d'une citerne au moyen d'une perceuse électrique. Cela est-il autorisé ? A Uniquement avec l'autorisation de l'autorité compétente ou avec une attestation confirmant le dégazage total du bateau B Uniquement s'il s'agit d'une perceuse de 24 V C Uniquement si c'est fait par des personnes autorisées, spécialement qualifiées D Uniquement si l'équipage a effectué les mesures nécessaires et qu'il n'y a pas de danger d'explosion	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-21	Connaissances générales de base	A
Les citernes à cargaison ne doivent être nettoyées au jet d'eau que si auparavant elles ont été ventilées. <u>Quelle en est la raison ?</u> A A cause du danger de charge électrostatique B Parce qu'il y a encore trop de résidus de plomb collés aux parois C Parce que les restes de cargaison sont alors trop dilués D Parce que sinon les résidus de cargaison ne peuvent pas être séparés des citernes rouillées		
130 08.0-22	7.2.3.1.5, 7.2.3.1.6	A
Dans une citerne à cargaison vide dont on ne connaît pas la cargaison précédente, il faut mesurer la concentration de gaz inflammables. Le détecteur à gaz inflammables ne fonctionne pas. Peut-on pénétrer dans la citerne à cargaison sans appareil de protection respiratoire autonome ? A Non, car on n'a pas vérifié la présence de gaz toxiques et la teneur en oxygène n'a pas été mesurée B Oui, car la citerne à cargaison est maintenant exempte de gaz C Non, car il faut mesurer deux fois au moins <u>avec deux appareils différents</u>, dans un laps de temps de dix minutes D Oui, mais uniquement si la personne qui pénètre dans la citerne à cargaison utilise un harnais de sécurité et un masque à filtre		
130 08.0-23	7.2.3.1.6	A
Pour exécuter des travaux de nettoyage un membre de l'équipage doit pénétrer dans une citerne à cargaison. <u>Il n'est pas possible de mesurer la teneur en oxygène</u>. Quel équipement de sécurité suivant ne doit <u>jamais-pas</u> être utilisé ? A Un masque complet avec filtre B Des bottes de protection C Un harnais de sécurité D Une tenue de protection		
130 08.0-24	supprimé (2012)	
130 08.0-25	3.2.3.2, tableau C, 3.2.3.3, 3.2.3.4, 8.1.5.1	A
Un bateau-citerne transporte des marchandises dangereuses de la classe 3 pour lesquelles une protection contre les explosions est exigée. Quelle sorte de masque ou appareil de protection respiratoire doit se trouver à bord pour chaque membre de l'équipage ? A Un appareil de protection respiratoire approprié dépendant de l'air ambiant B Un appareil à air comprimé C Un demi-masque avec filtre D Un masque à poussière		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES
Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-26	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.16.8	C
	Quand faut-il utiliser des masques à filtre ?	
	A Lors de travaux dans une citerne à cargaison non nettoyée	
	B Lorsque l'on pénètre dans une citerne à cargaison et que cela est exigé au tableau C du chapitre 3.2	
	C Lors de la prise d'échantillons si cela-un toximètre est exigé au tableau C du chapitre 3.2. 3.2	
	D Lorsque dans la citerne à cargaison il y a 21% en volume d'oxygène	
130 08.0-27	Connaissances générales de base	A
	Pendant le chargement d'un bateau-citerne de l'essence est parvenu dans l'eau. Que se passe-t-il avec le liquide ?	
	A Le liquide va se répandre à la surface de l'eau et ensuite s'évaporer	
	B Le liquide va se mélanger avec l'eau	
	C Le liquide va sombrer au fond	
	D Le liquide va se répandre à la surface de l'eau et ne va pas s'évaporer	
130 08.0-28	7.2.3.44	C
	À bord d'un bateau-citerne, pouvez-vous effectuer des travaux de nettoyage avec des liquides ayant un point d'éclair inférieur à 55 °C ?	
	A Oui, mais uniquement à l'extérieur de la zone de cargaison	
	B Oui, mais uniquement dans la salle des machines	
	C Oui, mais uniquement dans de la zone de cargaison	
	D Oui, mais uniquement s'il y a un extincteur à proximité	
130 08.0-29	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.16.8	A
	Vous naviguez sur un bateau-citerne et devez charger UN 1202 GASOIL. La cargaison précédente était également UN 1202 GASOIL. Selon l'ADN, les personnes qui raccordent le flexible ou le bras de chargement doivent-elles porter une protection respiratoire ?	
	A Non cela n'est pas exigé pour ce produit	
	B Non, l'ADN ne connaît pas une telle obligation	
	C Oui, cela est prescrit pour ce produit également	
	D Oui, cela est prescrit à moins que l'autorité compétente n'établisse une dispense	

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-30	3.2. 3.2 , tableau C, 7.2.4.16.8	B
Vous naviguez sur un bateau-citerne et devez charger UN 2079, DIETHYLENETRIAMINE. La cargaison précédente était UN 1202 GASOIL et les citernes à cargaison sont nettoyées et dégazées. Selon l'ADN, les personnes qui raccordent le flexible ou le bras de chargement doivent-elles porter une protection respiratoire ? A Non, l'ADN ne connaît pas une telle obligation B Non cela n'est pas exigé pour ce produit C Oui, cela est prescrit pour ce produit également D Cela n'est exigé que pour les bateaux du type C mais non pour les bateaux du type N		
130 08.0-31	3.2. 3.2 , Tabelle -tableau C, 7.2.4.16.8	C
Vous naviguez sur un bateau-citerne du type N et devez charger UN 2289, ISOPHORONEDIAMINE. Selon l'ADN, les personnes qui raccordent le flexible ou le bras de chargement doivent-elles porter un équipement de protection ? A Non, l'ADN ne connaît pas une telle obligation B Non cela n'est pas exigé pour ce produit C Oui, cela est prescrit pour ce produit également. D Non, cela n'est pas exigé car à bord des bateaux-citernes du type N la présence d'équipements de sécurité à bord n'est pas prescrite		
130 08.0-32	3.2.3.1 , 3.2.3.2 , tableau C, 3.2.3.3 , 3.2.3.4 , 8.1.5.1	A
Selon l'ADN, faut-il toujours à bord d'un bateau-citerne transportant des marchandises dangereuses un appareil détecteur de gaz inflammables ? A Non, uniquement lorsque cela est exigé au tableau C du chapitre 3.2 B Oui, cela fait partie de l'équipement de base C Oui, sinon le bateau n'obtient pas de certificat d'agrément D Non, cela est uniquement prescrit lorsqu'un bateau transporte des marchandises de la classe 3		
130 08.0-33	1.2.1	A
Selon l'ADN, qu'est-ce qu'un «feu continu» ? A La combustion stabilisée pour une durée indéterminée B La combustion stabilisée pour une courte durée C Un feu suivi d'une explosion D Un feu si intense qu'il se produit une onde de choc		

NAVIGATION BATEAUX-CITERNES

Objectif d'examen 8 : Dangers et mesures de prévention

Numéro	Source	Bonne réponse
130 08.0-34	3.2. 3.2 , tableau C, 3.2.3.3 , 3.2.3.4 , 8.1.5.1	C
Selon l'ADN, faut-il toujours à bord d'un bateau-citerne transportant des marchandises dangereuses un dispositif de sauvetage pour chaque personne se trouvant à bord ? A Non, cela n'est obligatoire que si c'est expressément exigé par la consigne écrite B Oui, car lors du transport de marchandises dangereuses on court toujours le risque de devoir fuir après une catastrophe C Non, uniquement si cela est exigé au tableau C du chapitre 3.2 D Non, sauf si cela est exigé dans le document de transport		
130 08.0-35	3.2. 3.2 , tableau C, 3.2.3.3 , 3.2.3.4 , 8.1.5.1	C
Selon l'ADN, faut-il à bord de chaque bateau-citerne transportant des marchandises dangereuses une paire de bottes de protection pour chaque membre de l'équipage ? A Oui, cela s'applique à tous les bateaux transportant des marchandises dangereuses B Non, cela ne s'applique qu'aux bateaux à marchandises sèches C Oui, cela s'applique à tous les bateaux-citernes D Non, selon l'ADN uniquement des chaussures de protection sont prescrites		
130 08.0-36	3.2. 3.2 , tableau C, 8.1.5.1	D
Selon l'ADN, la présence à bord d'appareils de protection respiratoire autonomes est-elle prescrite ? A Oui, à bord de tous les bateaux-citernes transportant des liquides inflammables B Oui, aussi bien à bord des bateaux à marchandises sèches qu'à bord des bateaux-citernes C Oui, mais uniquement à bord des bateaux-citernes D Non, cela dépend si l'on veut pénétrer dans un local fermé		
130 08.0-37	3.2. 3.2 , tableau C, 8.1.5.1	A
L'ADN prescrit dans certains cas particuliers qu'il doit y avoir un appareil de protection respiratoire dépendant de l'air ambiant. Où pouvez-vous trouver quel type de filtre doit être utilisé ? A Dans les instructions du fabricant du filtre B Dans le tableau C du chapitre 3.2.3.2 de l'ADN C Dans le document de transport D Dans le tableau B du chapitre 3.2.3.2 de l'ADN		